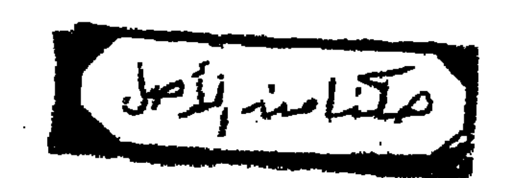


Supplément Radio-Télévision

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE - N° 14105 - 6 F — DIMANCHE 3 - LUNDI 4 JUIN 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

L'IRA à l'offensive

LES derniers attentats – dont personne ne doute qu'ils sont l'œuvre de l'Armée républicaine irlandaise – commis dans la nuit de vendredi 1er à samedi 2 juin contre des militaires britanniques confirment que l'IRA est clairement lancée dans une nouvelle offensive contre les forces de l'ordre du Royaume-Uni.

Vendredi soir, c'est dans une petite gare du centre de l'Angleterre que les terroristes ont ouvert le feu sur trois jeunes recrues en civil, tuant l'une d'entre elles et blessant sérieusement les deux autres. Quelques heures plus tard, c'est un officier supérieur britannique de la base de Dortmund, également en civil, qui était assassiné de plusieurs balles dans la tête au moment où il regagnait son domicile.

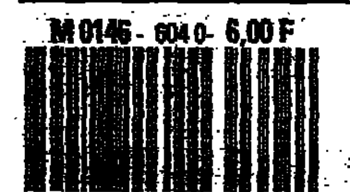
Ce n'est pas la première fois que l'IRA s'attaque sur le continent à des personnes qu'elle croit avoir identifiées comme des militaires britanniques. Elle a même reconnu avoir ainsi tué « par erreur » la semaine dernière deux jeunes avocats australiens à Roermont, aux Pays-Bas. Et il ne se passe guère de jour sans que des attentats ne fassent des victimes en Angleterre ou en Irlande du Nord – les « unionistes », c'est-à-dire les adversaires les plus déterminés des indépendantistes, ayant d'ailleurs leur part de responsabilité dans nombre d'entre eux.

PARADOXE : ce regain de violence intervient au moment où, comme le note cette semaine « The Economist », une toute petite lumière d'espoir se dessine d'apporter une solution politique au drame irlandais. Avec beaucoup de patience, le secrétaire d'Etat britannique chargé de l'Irlande du Nord, M. Peter Brooke, semblait sur le point de faire se rencontrer nationalistes et unionistes pour des discussions sur l'avenir politique de l'Ulster. Il ne s'agissait nullement pour Londres d'entrer en négociations avec l'IRA, hypothèse que M. Brooke a formellement exclue en février dernier tant que l'organisation terroriste poursuivrait la lutte armée, et les derniers attentats montrent bien qu'elle n'est pas sur le point d'y renoncer.

Beaucoup plus modestement, le ministre britannique était parvenu à convaincre les unionistes de ne pas exiger l'abrogation pure et simple de l'accord de 1985 qui donne au gouvernement de Dublin un certain droit de regard sur l'administration, en particulier celle de la justice, en Irlande du Nord. C'est donc dans le cadre de cet accord que des contacts allaient s'ébaucher.

LA révision, ces derniers mois, de plusieurs procès datant des années 70 au cours desquels des nationalistes irlandais avaient été condamnés par la justice britannique, dans des conditions aujourd'hui reconnues comme plus que douteuses, ne pouvait que contribuer à instaurer un climat un peu plus confiant entre Londres et les indépendantistes. Bref, il ne paraissait plus tout à fait impossible qu'après vingt années de meurtres et de répression on puisse s'orienter vers la recherche de solutions politiques qu'espère une immense majorité de la population, catholique ou protestante, d'Irlande du Nord, lasse de tant de violences.

On serait tenté de croire que c'est précisément pour couper court à cet espoir que l'IRA – ou certains de ses éléments – accumule ces jours-ci les meurtres. Ce n'est pas autrement que, sous d'autres cieux, les extrémistes de l'ETA étaient parvenus à interrompre le dialogue qui s'ébauchait l'an dernier entre Madrid et les indépendantistes basques.



M 0146 - 604 0 - 6,00 F

Le sommet Bush-Gorbatchev

A Washington, accord commercial et stratégique mais blocage sur l'Allemagne et la Lituanie

Une série d'accords ont été signés vendredi 1er juin à Washington par MM. Bush et Gorbatchev qui poursuivaient leurs entretiens samedi à Camp David. Les principaux textes fixent les grandes lignes d'un futur traité de réduction des armements stratégiques. Un traité a également été signé sur la destruction des stocks d'armes chimiques. Un accord commercial a également été conclu, bien que M. Gorbatchev n'ait fait aucune concession sur le problème lituanien. Démentant l'optimisme des commentaires qui avaient été faits la veille, M. James Baker a indiqué que les divergences restaient entières à propos du statut de l'Allemagne unie.

Le cadeau américain

WASHINGTON

de notre correspondant

M. Gorbatchev avait besoin d'obtenir un succès politique à Washington, et les Etats-Unis ont décidé de le lui offrir. Cela s'est fait sur le dos des *Lituaniens*, et au prix d'une spectaculaire reculade des responsables américains, tout particulièrement de M. Bush : un traité de commerce a été signé vendredi sans que l'URSS ait satisfait aux conditions préalablement posées par le président des Etats-Unis. Certes, l'URSS n'a pas obtenu une totale satisfaction, puisque ce traité de commerce n'implique pas l'octroi de la clause de la nation la plus favorisée.

JAN KRAUZE

Lire la suite page 4

Lire également page 3, les articles de JEAN-PIERRE LANGELLIER, MICHEL TATU et CLAIRE TRÉAN : ■ « L'Allemagne reste un sujet de désaccord » ■ « Vers une réduction d'un tiers des armements stratégiques offensifs » ■ « L'accord sur les armes chimiques »

Impasse constitutionnelle au Canada

Réunion de la dernière chance à Ottawa pour sauver une Confédération menacée par la spécificité québécoise

MONTRÉAL

de notre correspondante

Le Canada, pays jeune avec de vieux problèmes, traverse inlassablement la même crise d'identité. A intervalles réguliers une question se pose : la confédération canadienne gardera-t-elle le Québec en son sein ? Qu'arrivera-t-il si, le 23 juin, date limite pour sortir de l'impasse constitutionnelle, le premier ministre, M. Brian Mulroney, déjà en perte de vitesse, n'aboutit à *aucune solution* ?

Une réunion de la « dernière chance » entre le gouvernement fédéral et les premiers ministres des dix provinces se tiendra, dimanche 3 juin, à Ottawa. « *Le Canada traverse actuellement, sans toujours en être conscient, la crise majeure de son histoire. (...) Les malentendus et les graves incompréhensions qui séparent anglophones et francophones ont atteint une virulence telle qu'ils menacent l'existence même du Canada.* » Ce constat dressé en 1965 par la Commission royale d'enquête sur « *l'état du bilinguisme et du biculturalisme au Canada* » pourrait être repris mot pour mot aujourd'hui, tant les manifestations d'intolérance se sont multipliées entre les deux principaux groupes linguistiques du pays.

Dans les années 60 le Québec, seule province à majorité francophone, s'en prenait aux « *maudits Anglais* » qui, tenant les rênes de l'économie locale, en profitaient pour imposer leur langue. La Belle Province préparait alors une « révolution tranquille » dont l'un des prolongements a été en 1980 le référendum sur la formule de la « souveraineté-association » du Québec à l'égard du reste du Canada dont René Lévesque s'était fait l'avocat et qui fut finalement rejetée par 60 % des Québécois. Dix ans plus tard, les rôles sont inversés. Une partie du *Canada anglophone rejette* le français, langue officielle des institutions fédérales canadiennes aux côtés de l'anglais depuis 1969.

MARTINE JACOT

Lire la suite page 5

« Vaches folles » : l'ultimatum de la CEE

La Commission européenne a menacé vendredi 1er juin de prendre des sanctions légales contre la France, la RFA et le Luxembourg qui ont suspendu *leurs importations de bœuf britannique*, à la suite de l'épidémie qui affecte le cheptel bovin au Royaume-Uni. Dans un communiqué, la Commission demande à ces pays d'« *annuler* » leurs mesures avant lundi 18 h (16 h GMT). Sinon, l'exécutif de la CEE menace d'engager les « *actions en justice nécessaires* », faisant apparemment allusion à des *poursuites devant* la Cour de justice de la CEE.

Cette mise en demeure a *été* adressée par télex vendredi à Bonn et Luxembourg et un « *télex similaire a déjà été envoyé* » à la France, précise le *texte. Les ministres de l'agricul*ture des Douze ont, d'autre part, été convoqués pour le mercredi 6 juin afin d'étudier ce dossier. La Commission européenne avait demandé jeudi à la France, premier importateur de bœuf britannique, de renoncer immédiatement à son embargo sur le bœuf britannique. Mais Paris a maintenu sa décision, *estimant que les mesures déjà* prises par la CEE sont insuffisantes ; M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture français, a souligné vendredi que, dans cette affaire, il privilégiait « *la santé des consommateurs par rapport au respect du libre échange* ».

La Commision semble d'autant plus soucieuse d'éviter un nouveau conflit agricole au sein des Douze que, périodiquement, les mesures sanitaires sont invoquées pour justifier des entorses au principe de libre *circulation des marchandises.*

Lire page 13 l'article de PHILIPPE LEMAITRE

Le Monde

DE GAULLE

Le Monde

NUMÉRO HORS SÉRIE - 30 F

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Passé et présent de Venise

Rétrospectives et promenades dans la périphérie de la Biennale

VENISE

de notre envoyée spéciale

Les plasticiens Français ne sont pas, cette année, au coeur de la Biennale, puisque des architectes les y ont remplacés. C'est une gaffe – d'aucuns ne se sont pas *privés de le faire remarquer* –, dans la mesure ou le parti-pris de Jean-Louis Froment peut être interprété, comme un constat de la faiblesse de nos peintres et sculpteurs (*le Monde* du 10 mai) Les services artistiques du ministère *français* des affaires étrangères, sentant le vent venir, ont donc pris soin d'assurer leur présence autrement, à travers deux expositions : l'une rétrospective, à la fondation Guggenheim, l'autre prospective, dans les anciennes prisons *des Doges. Si bien que la France*, dont par ailleurs sept artistes ont été retenus dans l'exposition Aperto, n'a jamais été aussi présente à Venise, tout au moins en quantité. La fondation Guggenheim propose un choix d'œuvres d'artistes présentés aux éditions de la Biennale depuis 1948.

On y retrouve *Braque et Chagall, tous* les deux primés en 1948, Matisse avec le « Grand intérieur rouge » et Zadkine, primés en *1950, Dufy (primé en 1952)*, Arp (primé en 1954), Jacques Villon (primé en 1956), Fautrier (primé en 60, mais cette fois invité par les Italiens) ... Bref, on ne compte plus alors les lauriers couronnant les grandes valeurs françaises de la génération née avant le siècle, que Raymond Cogniat, commissaire de 1948 à 1960, présente, entourés de jeunes peintres de l'école de Paris.

Dans le même temps, *la* résistance commençe à s'organiser dans les rangs étrangers. *Et si*, en 1962, Manessier, présenté par Jacques Lassaigne, remporte, à lui seul, deux prix, en 1964, c'est le coup de Trafalgar : déboulent sur la Lagune, les artistes que défendent *Leo Castelli* et Clement Greenberg. Le Grand prix de la Biennale est donné à Rauschenberg, avec en prime cette petite phrase du commissaire américain, Alan Solomon : « *Tous reconnaissent que le centre mondial de l'art s'est déplacé de Paris à New-York* ». De quoi nous traumatiser. Etienne-Martin, cependant, partageait avec Jacobsen le prix de sculpture en 1966, quand Julio Le Parc recevait celui *de peinture*. En septembre 68, une fois passé le vent de contestation, et juste avant la suppression de la compétition pour plusieurs éditions, Nicolas Schöffer décrochait à son tour un prix. Enfin, en 1986, la France obtenait *un* Lion d'or : le *prix du* meilleur pavillon (comme quoi on peut en faire quelque chose) grâce à Daniel Buren, choisi par Suzanne Pagé.

GENEVIÈVE BREERETTE

Lire la suite page 9

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 DH; Tunisie, 700 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 8 F; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA; Danemark, 12 KRD; Espagne, 175 PTA; G.-B., 70 p.; Grèce, 180 DR; Irlande, 90 p.; Italie, 2 000 L; Luxembourg, 40 FL; Norvège, 13 KRN; Pays-Bas, 2,50 FL; Portugal, 150 ESC; Sénégal 376 F CFA; Suède, 14 KRS; Suisse, 1,80 FS; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant*.

Le Monde
PUBLICITE
S A
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux
et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms
et index du Monde au (1) 42-22-20-20.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*
ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-32-90

Tarif	FRANCE	SUISSE BELGIQUE LUXEMB.	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	400 F	572 F	790 F
6 mois	780 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 400 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER :
Par voie aérienne. Tarif sur demande.
Pour vous abonner
RENVOYEZ CE BULLETIN
accompagné
de votre règlement
à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL
3615 LEMONDE
code d'accès ABO
SERVICE A DOMICILE :
Pour tous renseignements :
tél. : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN
D'ABONNEMENT
DURÉE CHOISIE
3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom : ______
Prénom : ______
Adresse : ______
Code postal : ______
Localité : ______
Pays : ______
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie. 011 MON01

Édité par la SARL le Monde
Gérant : André Fontaine,
directeur de la publication
Ancien directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Directeur de la rédaction :
Daniel Vernet
Administrateurs délégués :
Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef :
Bruno Frappat,
Jacques Amalric,
Jean-Marie Colombani,
Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

DATES

Il y a quarante ans

La conquête de l'Annapurna

UNE marche harassante, longue de huit heures, sur un immense plateau incliné sans difficulté majeure, hormis l'altitude. Le ciel est d'azur, mais le froid très intense. Sans mot dire, guidés par leur seul objectif, deux hommes avancent.

« L'arête sommitale se rapproche insensiblement. Quelques blocs rocheux à éviter. Nous nous hissons comme nous pouvons. Est-ce possible ?

» Mais oui ! Un vent brutal nous gifle.

» Nous sommes... sur l'Annapurna.

» 8 075 mètres... » (M. Herzog.)

Il est 14 heures, ce samedi 3 juin 1950. Pour la première fois dans l'histoire de l'« alpinisme », un sommet dépassant le chiffre mythique de 8 000 mètres est conquis. Cette victoire appartient à une expédition française. Maurice Herzog et Louis Lachenal y gagneront la célébrité. Cependant, avec le sommet, l'aventure va se muer en drame.

Après l'échec de l'expédition de 1936 au Hidden Peak (8 068 mètres), dans le massif du Karakoram (aujourd'hui au Pakistan), dû à l'arrivée très prématurée de la mousson, Lucien Devies ne veut pas laisser le champ libre aux Britanniques et aux Allemands, auteurs respectivement d'une trentaine d'expédition dans l'Himalaya. Aussi a-t-il réuni dans ses mains toutes les rênes de l'alpinisme : Club alpin français, Fédération française de la montagne, Groupe de haute montagne.

Dans cette région, l'après-guerre est politiquement tumultueux : indépendance et partition de l'empire des Indes, contrôle chinois sur le Tibet. Finalement, en 1949, le Népal ouvre ses frontières. L'autorisation obtenue, le choix se porte sur deux sommets inexplorés présentant l'avantage de la proximité géographique : le Dhaulagiri (8 167 mètres) et l'Annapurna.

Le budget de l'expédition se monte à près de 14 millions de francs de l'époque. L'Etat y participe pour 6 millions, le reste venant de groupes industriels et de grands journaux.

L'attaque définitive

De leur côté, les fabricants de matériel usent de tout leur savoir-faire pour fournir des produits spécialement adaptés. Après deux mois de frénétiques préparatifs, 6 tonnes de matériel (dont 1,5 de vivres) sont embarquées. Et, le 30 mars 1950, une équipe de huit hommes s'envole à destination de New-Delhi : Maurice Herzog, le chef de l'expédition ; Gaston Rebuffat, Louis Lachenal et Lionel Terray, guides ; Jean Couzy et Marcel Schatz, amateurs ; Jacques Oudot, médecin, et Marcel Ichac, cinéaste, seul « rescapé » du Karakoram. Ils y rejoignent l'indispensable « officier de liaison », Francis de Noyelle, diplomate.

Avion et train jusqu'à la frontière népalaise, puis trois semaines de marche pour atteindre leur quartier général : Tukucha, village situé aux abords de la rivière Kali Gandaki, entre les deux massifs. Dès le 24 avril les reconnaissances sont lancées. Mais, rapidement, les membres de l'expédition déchantent, se rendant à l'évidence : les cartes sont fantaisistes. Et le « Dhaula », cible privilégiée mais véritable forteresse, présente trop de difficultés techniques. Début mai, sans délaisser complètement le premier objectif, les investigations s'orientent vers l'Annapurna.

Le 14 mai, Maurice Herzog réunit un véritable « conseil de guerre ». Après de nombreuses discussions, le Dhaulagiri est définitivement abandonné. La seule solution pour sauver l'expédition réside dans un passage possible, découvert le 27 avril par Couzy, Schatz et Oudot, au-dessus des gorges de la Miristi Khola. Unique et mince espoir, car dans trois semaines arrive la mousson. Si elle veut bien respecter son calendrier... Herzog prend alors la décision de *« mener une reconnaissance lourde »*, avec pour objectif de découvrir un itinéraire d'attaque. Deux équipes d'avant-garde, partant à un jour d'intervalle, sont composées. Dès qu'une solution se révèlera possible, la reconnaissance se transformera en attaque définitive. A l'arrière, tout devra être mis en place pour répondre à cet impératif.

Quatre jours de cheminement, sur des sentiers escarpés, le long de parois abruptes. Mais ce *« passage du 27 avril »* mène à la terre promise. Après quelques jours perdus par des tentatives précipitées sur un éperon nord-ouest bien périlleux, la solution se révèle. Le 23 mai, le ciel est clair, et une longue discussion permet la mise au point d'un itinéraire sur la face nord. Aussitôt, dans l'enthousiasme général, chacun se voit attribuer des tâches précises. La reconnaissance se transforme désormais en attaque définitive. Le gros de l'expédition doit absolument réaliser la jonction rapidement, sinon les vivres manqueront. Il ne reste que douze jours avant la mousson.

La technique de l'ascension himalayenne se met alors en place. Les dimensions sont telles, ici, qu'une cordée solitaire ne peut vaincre la montagne. Il faut procéder par l'installation de camps successifs. Le travail ne peut s'effectuer qu'avec une équipe soudée, *« car, sur les grands sommets, l'homme isolé est voué à l'impuissance »* (L. Terray). Assez prestement, les camps s'étagent entre 5 200 mètres pour le camp I et 6 850 mètres pour le camp IV. Certains passages sont équipés de cordes fixes, permettant de monter plus facilement et en toute sécurité (surtout pour les sherpas, ces porteurs de haute altitude). Le ballet des aller-retour pour transporter le matériel rythme les journées. Il permet également de s'acclimater. En effet, au-delà d'une altitude critique personnelle, que l'on peut élever progressivement, l'état de l'individu se détériore, en deçà il récupère. Mais le travail est pénible, et la trace à renouveler, de grosses chutes de neige intervenant chaque nuit.



Huit heures de marche harassante

Le prix du rêve

Le 31 mai, Louis Lachenal et Maurice Herzog quittent le camp II, à 5 900 mètres. Herzog rédige un télégramme qui devra être envoyé à Lucien Devies : *« Donnons assaut Annapurna – stop. Voie glaciaire difficile mais permettant progression rapide – stop. Dangers objectifs avalanches neige et séracs faibles – stop... »* Au cours de leur ascension, ils rencontrent Rebuffat et Terray qui, la veille, dans le vent, la neige et le froid, n'ont pu progresser que de 350 mètres. La chance tourne. Le lendemain, montée au camp IV, puis installation d'un camp IV supérieur, aux environs de 7 000 mètres. Enfin, le 2 juin, la cordée, assistée du sirdar (chef des sherpas) Ang-Tharkey et de Sarki, construit l'ultime campement, à 7 500 mètres. Herzog propose alors à Ang-Tharkey de les accompagner le lendemain. Mais celui-ci oppose un refus prudent, à l'étonnement d'Herzog. Les deux Népalais redescendus, la neige et la tempête rendent la nuit épouvantable. Les deux hommes s'agrippent aux mâts, pour se tenir et les retenir. L'extrême fatigue les abrutit.

Le lendemain, le départ s'effectue dès 6 heures, sous un soleil radieux. La très longue ascension s'accomplit dans un état second, proche d'une sorte de nirvana. Provoqué, sans doute, par la fatigue, l'altitude, mais aussi les somnifères et autres « drogues » que n'a cessé d'ingurgiter toute l'équipe. Au sommet, événement oblige, quelques photos avec le fanion du CAF et le drapeau national. Mais Lachenal s'impatiente devant l'extase d'Herzog. Déjà, au cours de cette journée, il avait failli renoncer : ses pieds gèlent. Les deux hommes se précipitent dans la descente. Bien vite, au bas d'une falaise, Herzog s'arrête, essoufflé, défait son sac, mais ses gants tombent : *« Avant d'avoir eu le temps de me baisser, je les vois glisser, rouler... Ils s'éloignent, droit dans la pente... Je reste là, interdit, je les regarde qui filent lentement sans faire mine de s'arrêter. Le mouvement de ces gants s'inscrit dans mon œil comme quelque chose d'inéluctable, de définitif, contre lequel je ne puis rien. »*

La suite ne sera qu'un indicible calvaire pour les deux vainqueurs de l'Annapurna. Rebuffat et Terray, remontés au camp V, ne cessent, toute la nuit, de frictionner et flageller les membres gelés de leurs camarades. Le 4 juin se résume en une longue errance dans les bourrasques de neige. Les gelures, la faim, la perdition augmentent l'angoisse. Lachenal, près de la démence, tombe fortuitement dans une crevasse qui, aux environs de 7 000 mètres, constituera un abri pour la nuit. A l'aube, une étrange caravane s'ébranle, sous un ciel heureusement bleu. Rebuffat et Terray, atteints d'ophtalmie pour avoir quitté leurs lunettes la veille, sont guidés par deux estropiés. Puis, soudain, le miracle. Un bruit, et Marcel Schatz apparaît alors, fort et puissant, traçant lentement, tel *« un bateau à la surface de la poudreuse »*. Herzog rapportera : *« Le choc – terrible – me brise. La mort me saisissait, je m'abandonnais. Je reviens, j'aspire à la vie. Un renversement brutal s'opère en moi... Non, tout n'est pas perdu ! »*

Cependant, pour atteindre le camp II où pourra les opérer Jacques Oudot, Herzog et Lachenal devront subir de dures épreuves : une avalanche dont Herzog et deux sherpas se sortent miraculeusement ; deux « murs » à descendre en rappel, la corde entaillant un peu plus les chairs déjà bien meurtries des mains d'Herzog ; enfin, au camp II, les perfusions intra-artérielles, humorales et fémorales, permettant de sauver ce qui peut encore l'être en rétablissant la circulation sanguine.

Durant des jours et des jours, plusieurs heures seront parfois nécessaires pour effectuer correctement chaque piqûre. Hurlements, pleurs et sanglots troublent alors le fracas continuel des avalanches. Puis, plus tard, ce seront les séances d'« épluchage » durant lesquelles les phalanges mortes des deux blessés sauteront une à une... La mousson est annoncée, il faut fuir. Commence alors une véritable retraite de cinq semaines, sous un déluge presque incessant : *« Le rêve que nous avions vécu se dissipa peu à peu. Dans un affreux mélange de douleur et de joie, d'héroïsme et de bassesse, de soleil et de boue, de grandeur et de mesquinerie, nous sommes lentement redescendus sur la terre. »* (L. Terray.)

L'état des blessés s'améliore. Une délégation, comprenant Herzog, effectue une visite de courtoisie à Katmandou. Honneur rare, le maharadjah décore lui-même le vainqueur de l'Annapurna de la très prestigieuse « valeureuse main droite Gurka ». Puis c'est la rencontre avec Nehru.

Une conquête symbolique

En France, la nouvelle est annoncée le 26 juin par *le Figaro*. Le lendemain, l'ensemble de la presse reprend l'information. Mais il faut attendre, le 17 juillet, l'arrivée à Orly. Puis, le 19 août, le numéro spécial de *Paris-Match*. Alors les détails seront connus. Alors l'aventure se transformera en épopée. La photo de Lionel Terray, portant son compagnon Louis Lachenal dans ses bras, à la descente de l'avion, fait le tour du monde. Les récits de la conquête sont annoncés par des titres ronflants.

La presse crée le mythe en même temps qu'elle dénature : *« Oubliant délibérément la notion trop abstraite de victoire d'équipe, afin de cristalliser l'intérêt des lecteurs sur le personnage traditionnellement fabuleux du chef, les journaux élevèrent Herzog au rang de héros national, les autres membres de l'expédition, Lachenal compris, étant relégués dans des rôles de simples comparses »* (L. Terray). Alors, en ces lendemains de guerre, en ces temps troublés et incertains (Corée, Indochine), la France du plan Marshall se découvre des héros. Sans doute cette aventure coïncide-t-elle avec un besoin d'espérance. Toutefois, comme le rappelait Gaston Rebuffat il y a quelques années dans *le Monde*, à propos du statut du héros national conféré à Maurice Herzog, *« il n'est pas sûr que sans les mains gelées et amputées, (...) sans les pieds gelés (...), l'Annapurna aurait eu un retentissement aussi fort »*.

Dès le 21 juillet, les membres de l'expédition sont rassemblés, à l'hôpital, autour des deux mutilés. Sur les pyjamas, la Légion d'honneur. Puis, en octobre, Vincent Auriol les reçoit à l'Elysée. Enfin, à partir de janvier 1951, commence une interminable tournée de conférences (avec le film de Marcel Ichac, *Victoire sur l'Annapurna*). A la salle Pleyel, plus de cent mille personnes se pressent aux quarante représentations. En juin 1952, six cents conférences auront eu lieu dans toute la France. Le succès, populaire et financier, est inattendu. Qu'importe, alors, si Lionel Terray note que *« la qualité intellectuelle de ces manifestations était le plus souvent d'une grande pauvreté »*. La foule peut communier.

Finalement, avec la publication tardive (décembre 1951) du livre de Maurice Herzog, *Annapurna premier 8 000*, dont le tirage initial (100 000 exemplaires) fut épuisé en moins d'un mois, l'album de photos *Regards vers l'Annapurna* et la série des conférences, 87 millions rentrèrent dans les caisses de la Fédération française de la montagne. Ce qui permit, dans les années suivantes, de financer plusieurs expéditions lointaines.

Sans doute les Français d'alors ont-ils compris la démesure de ce « voyage », ont-ils perçu un sens à cette conquête de l'inutile, *« ces cimes fabuleuses, si gigantesques, si sauvages, qu'elles demeureront toujours un domaine où l'homme n'a pas sa place »* (L. Terray). L'homme n'y a pas sa place, mais il y a touché ses *« îles »* (M. Herzog), son rêve.

MICHEL RASPAUD

BIBLIOGRAPHIE

M. Herzog, *Annapurna premier 8 000*, Arthaud, 1951 (disponible au Livre de poche).
M. Herzog et M. Ichac, *Regards vers l'Annapurna*, Arthaud, 1951.
Ang-Tharkey, *Mémoires d'un sherpa*, Amiot-Dumont, 1954.
L. Lachenal, *Carnets du vertige*, Pierre Horay, 1956.
L. Terray, *les Conquérants de l'inutile*, Gallimard, 1961.
D. Lejeune, « Les vainqueurs de l'Annapurna », revue *l'Histoire*, nº 105, novembre 1987.
« Pour une histoire de l'alpinisme », revue *Sport-Histoire*, nº 2, 1988.

"GRAND JURY" RTL - Le Monde
dimanche 18h30
ANTOINE
WAECHTER
DÉPUTÉ AU PARLEMENT EUROPÉEN
en direct sur
animé par
Jean-Pierre
DEFRAIN
RTL
avec Olivier BIFFAUD et
Marc AMBROISE-RENDU (le Monde)
Dominique PENNEQUIN
et Paul JOLY (RTL)

Les suites du

L'Allemagne « res

Une réduction d'environ un tiers des arme
stratégiques offensifs

Les forces en présen

مكتبة الأهرام

ÉTRANGER

Les suites du sommet américano-soviétique

L'Allemagne « reste un sujet de désaccord »

Ce sommet n'aura produit aucune vraie surprise. D'une part, l'avenir de l'Allemagne reste, et devrait – avec le sort des pays baltes – *rester*, jusqu'au bout de ces entretiens, la principale pomme de discorde entre les deux présidents. De l'autre, la « déclaration commune » signée vendredi 1er juin à la Maison Blanche et qui scelle les progrès accomplis vers un accord de réduction des armements stratégiques (Start) est à peu près conforme, à quelques nuances près, à ce qu'on en attendait.

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

M. James Baker l'a dit clairement vendredi soir lors d'une conférence de presse : à propos de l'Allemagne, les Etats-Unis et l'URSS campent sur leurs positions. Celà reste, a-t-il souligné, un *« réel sujet de désaccord, sur lequel nous n'avons pas réduit nos différences »*. Nul, il est vrai, ne nourrissait l'illusion que les deux Grands puissent régler, en quelques heures de discussions un problème qui leur tient tant à coeur et sur lequel leurs divergences sont si cruciales.

Mais les propos mystérieux de M. Gorbatchev, déclarant jeudi que *« quelque chose avait émergé »* des pourparlers sur l'Allemagne, puis les commentaires des porte-parole américain et soviétique confirmant l'esquisse d' *« idées nouvelles » (Le Monde* du 2 juin). On comprend maintenant pourquoi M. Bush avait rapidement tenu, en minimisant la portée de ces éventuels changements, à ne pas laisser naître de faux espoirs.

« Il n'y a pas de nouvelle approche »

Car cette « nouveauté » tenait du trompe-l'oeil. *« Il n'y a pas de nouvelle approche »* de la question allemande, a déclaré M. Baker, reprenant exactement, mais pour le démentir, le terme utilisé la veille par le porte-parole de la Maison Blanche. Il a ensuite mis les choses au net. Rappelant la position des Etats-Unis en faveur de l'appartenance de l'Allemagne unifiée à l'OTAN, le secrétaire d'Etat a observé qu' *« il revenait aux Allemands d'en décider »* et que ceux-çi avaient justement déjà exprimé *« clairement »* leur choix de *« rester dans l'OTAN »*.

Selon M. Baker, l'URSS *« accepte l'unification de l'Allemagne et s'en félicite même »*. Les entretiens de la veille n'avaient, selon lui, porté tout au plus que sur des *« nuances d'idées »* déjà exprimées auparavant par les deux parties.

Beaucoup de bruit pour rien, donc. Et M. Bush se proposait de rassurer le chancelier Kohl, d'abord par téléphone, *« dans les deux jours »*, et de vive voix vendredi prochain lorsque ce dernier viendra à Washington. Le dossier est renvoyé aux ministres des affaires étrangères. MM. Baker et Chevardnadze devraient s'y replonger, brièvement avant la fin de ce week-end et plus longuement un peu plus tard, par exemple la semaine prochaine à Copenhague où se tiendra, à l'échelon ministériel, la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) *consacrée aux droits de l'homme*.

Pas de désillusion en revanche sur le désarmement. Américains et soviétiques ont signé deux « déclarations communes ». Dans la première, les deux parties font l'inventaire, chapitre par chapitre, des acquis et réaffirment leur *« détermination à signer avant la fin de cette année »* l'accord Start sur la réduction des armements stratégiques. Les experts, priés d'accélérer leurs travaux, se retrouveront le *11 juin à Genève*.

Dans la seconde déclaration, les Etats-Unis et l'URSS envisagent déjà la phase suivante. Afin de *limiter encore plus les risques* d'une guerre nucléaire, les deux pays s'engagent à assurer *« la stabilité, la transparence et la prévisibilité »* de leur équilibre stratégique.

Dès la signature du traité Start, Washington et Moscou mettront en chantier de nouvelles discussions sur les armes nucléaires et spatiales. Les deux parties chercheront alors en priorité *« à réduire la concentration des têtes nucléaires »*, notamment celles ayant pour vecteurs les *« missiles lourds et les missiles MIRV »* (missiles à têtes multiples). On sent percer içi le principal sujet d'inquiétude des *Américains, qui a trait à l'écrasante* suprématie soviétique dans le domaine des missiles balistiques intercontinentaux mobiles.

« Des détails diaboliques »

Dans de telles négociations, fort complexes, les détails, aiment dire les experts, sont *« diaboliques »*. Leur mise au point exige temps et minutie. Voilà pourquoi *MM. Baker et Chevardnadze ont* dû travailler d'arrache pied, avec leurs collaborateurs, depuis dimanche dernier et jusqu'à l'ultime minute.

Quatre grands dossiers de la négociation Start restaient en souffrance *depuis* le voyage de M. Baker à Moscou il y a deux semaines. Un seul a pu être « bouclé ». Les deux pays ont décidé que les missiles mobiles intercontinentaux *ne pourront pas, de part et* d'autre, emporter plus de 1 100 têtes nucléaires. Cette « sous *limite* » s'inscrit dans le plafond de 6 000 têtes nucléaires, de chaque côté, sur lequel Washington et Moscou étaient déjà d'accord.

Les trois dossiers non résolus concernent le bombardier soviétique *« Backfire »*, vieux thème d'affrontement depuis les années 70, le missile soviétique SS-18 et les risques de « contournement » de cer*taines clauses du traité. Moscou* qui ne tient pas le *« Backfire »* pour un bombardier stratégique, veut le maintenir à l'écart d'un accord Start et propose, en gage de bonne volonté, de ne pas le ravitailler en vol. Cet engagement ne suffit pas à rassurer Washington. Quant au *SS-18, la « bête noire »* du Pentagone – dont l'arsenal va être réduit de moitié, – les Etats-Unis veulent empêcher sa modernisation, en limitant strictement le nombre *d'essais dont il serait l'objet*.

Il n'empêche : la « déclaration commune » signée vendredi à Washington ouvre la voie à un accord historique. Pour la première fois, des armes stratégiques à longue portée seront réduites de manière substantielle (30 à 35 % des têtes nucléaires existantes). Le traité Start I permettra l'avènement d'un « nouvel âge » nucléaire moins dangereux pour l'humanité. MM. Bush et Gorbatchev semblaient conscients de celà vendredi lors de la cérémonie à la fois grave *et bon enfant qui eut lieu dans un* salon de la Maison Blanche. Et à en juger aux accents de sa voix, le président américain ressentait une réelle émotion.

Les deux chefs d'Etat ont signé – outre la déclaration sur les Start, l'accord commercial et celui sur la *destruction des stocks d'armes chimiques* – une batterie d'autres accords bilatéraux. Ceux-ci portent notamment sur l'expansion des échanges universitaires, le bornage du domaine maritime, les études océanographiques, l'intensification du trafic aérien, la protection du détroit de Bering.

Après leur dernière journée d'entretiens – samedi – dans la résidence de Camp David, MM. Bush et Gorbatchev tiendront dimanche matin une conférence de presse commune qui achèvera la partie officielle du voyage du président *soviétique. Celui-ci* s'envolera ensuite pour le Minnesota et la Californie où il restera jusqu'à lundi après-midi.

JEAN-PIERRE LANGELLIER

La déclaration sur les START

Une réduction d'environ un tiers des armements stratégiques offensifs

***La « déclaration conjointe sur* le traité concernant les armements stratégiques offensifs » annonce l'intention des deux parties de procéder *« pour la première fois dans l'histoire »* à des réductions « significatives » de ces armes, *« jusqu'à 50 % dans certaines catégories »*. Le traité START, *qui « devra être achevé et prêt à être signé à la fin de cette année »*, sera conclu pour quinze ans et renouvelable pour des périodes successives de cinq ans.**

Outre les plafonds indiqués dans le tableau ci-dessous, la déclaration prévoit notamment les dispositions suivantes :

– Le problème des missiles de *croisière lancés d'avion (ALCM)* fait l'objet des clauses les plus compliquées. Est considéré comme soumis à limitation tout ALCM dont la portée dépasse 600 km, comme le demandaient les Soviétiques. Au niveau des limitations quantitatives, il est convenu que chaque bombardier lourd américain pourra emporter jusqu'à 20 ALCM, les bombardiers soviétiques 12 seulement.

Mais les règles de comptabilisation des mêmes engins sont encore différentes. Chaque bombardier lourd porteur de missiles de croisière comptera pour un lanceur au regard du plafond total de *1 600* vecteurs (et *il* devra être distingué par son aspect extérieur), et le nombre de charges qui leur sera attribué sera de 10 pour les Etats-Unis et de 8 pour l'URSS. *Mais cela ne vaudra* qu'en deçà d'un plafond fixé à 150 bombardiers pour les Etats-Unis et à *210* pour les Soviétiques. Chaque partie pourra excéder ce plafond, mais dans ce cas on comptera pour chaque appareil le nombre de missiles de croisière *qu'il emporte effectivement*.

Les missiles de croisière non nucléaires ne seront pas pris en compte par le traité START, mais ils devront se distinguer par leur aspect des missiles nucléaires et être embarqués à bord d'autres avions que ceux-ci.

– Les missiles de croisière embarqués à bord de navires (SLCM) ne seront pas concernés par le traité START, comme le demandaient les Américains, qui insistaient sur les difficultés de vérification. Toutefois, chaque partie s'engagera, par une *« déclaration unilatérale »* désignée à l'avance comme *« politiquement contraignante »*, à annoncer ses *programmes dans ce domaine* et à ne pas déployer plus de 880 engins de ce type. En outre, ces missiles ne devront pas être à têtes multiples.

– La *« modernisation »* et le *« remplacement »* des armes stratégiques offensives sont autorisés, mais dans certaines limites : chaque partie ne devra pas déployer de missiles balistiques sous-marins (SLBM) *« lourds »*, ni d'ICBM lourds mobiles, ni de nouveaux types d'ICBM et de SLBM comportant plus de dix charges nucléaires, ni de missiles de croisière aériens (ALCM) à têtes multiples, tous engins qu'aucune partie ne possède aujourd'hui. En revanche, des contestations sont à prévoir à propos d'une autre disposition interdisant le déploiement de *« nouveaux types d'ICBM lourds »* : il est toujours difficile de s'entendre sur le point de savoir où se termine la modernisation d'un ancien type et où commence la création d'un nouveau.

– La capacité d'emport, ou charge utile, des missiles balistiques ne devra pas dépasser 50 % du niveau total qu'atteindront, à une date qui reste à fixer, les missiles terrestres et sous-marins (ICBM et SLBM) de l'Union *soviétique, qui dispose, avec ses* missiles lourds, d'une nette supériorité dans ce domaine.

Douze types d'inspections sur place

– La vérification : la grande nouveauté est l'acceptation du principe des inspections sur place, lequel fonctionne déjà en ce qui concerne les missiles de portée intermédiaire mais n'avait jamais encore été appliqué aux armements à longue portée. Ces inspections seront entreprises avec un *« préavis court »* et seront de douze types, dont l'un au moins sera du type tournevis, puisque les inspecteurs pourront notamment vérifier le nombre d'ogives des missiles. En outre, il y aura une inspection *« en continu »* des sites de production des missiles, comme cela se fait dans les usines qui fabriquent les engins Pershing 2 et SS-20 visés par le traité FNI de 1987.

Par ailleurs, le recours aux *« moyens techniques nationaux »* sera complété par des *« mesures coopératives »* (il s'agit de procédures par lesquelles chaque partie facilite dans certaines limites le *travail des satellites espions de* l'autre) et par l'interdiction d'*« interférer »* contre la mise en œuvre de ces moyens. En particulier, il sera interdit de brouiller les *données télémétriques émises par* les missiles lors de leurs essais. Mais comme cette interdiction comportera des *« exceptions strictement limitées »*, on peut s'attendre à la poursuite de certaines des difficultés auxquelles les Américains s'étaient heurtés lors de la vérification des précédents accords SALT.

Au total, la réduction des armements offensifs ne sera pas de moitié, comme MM. Reagan et Gorbatchev l'avaient annoncé dès le sommet de Reykjavik en 1986, *mais d'environ un tiers.* En revanche, on note l'absence de toute référence au programme américain de défense stratégique (la « guerre des étoiles »), qui avait bloqué les négociations pendant des années.

M. T.

Les forces en présence

	ARSENAUX ACTUELS		PLAFOND	PLAFOND
	Etats-Unis	URSS	1979	1990
Total des lanceurs	2 002	2 503	2 250	1 600
Total des charges nucléaires	14 637	11 694		6 000
dont missiles terrestres (ICBM) lourds	0	308	308	154
Bombardiers équipés de missiles de croisière (ALCM)	158	0		150 et 210
Charges sur ICBM et SLBM	9 029	10 074		4 900
Charges sur ICBM lourds	0			1 540
Charges sur ICBM mobiles	0			1 100
Missiles de croisière embarqués à bord de navires (SLCM)				880

L'accord sur les armes chimiques

Un exemple pour faciliter une convention d'interdiction universelle

L'accord sur les armes chimiques qui a été signé par les deux présidents vendredi 1er juin engage les deux parties à cesser toute production dès sa ratification. L'URSS affirmait avoir cessé de produire des armes de ce type ; les Américains en revanche renoncent à leur programme de production d'armes binaires.

Les deux parties s'engagent à commencer en 1992 à détruire *leurs stocks pour les avoir réduits* de moitié en 2000 et arriver chacun en 2002 au chiffre de 5 000 tonnes d'agents chimiques, soit environ 20 % des actuelles réserves des Etats-Unis.

Le texte prévoit une coopération entre les deux pays, c'est-à-dire que les Etats-Unis apporteront leur aide à l'URSS pour les techniques de destruction. Détruire les armes chimiques est à la fois long, relativement compli*qué et coûteux (deux à trois fois* plus que de les fabriquer). L'Union soviétique a dû fermer l'année dernière la seule usine de destruction qu'elle possédait, à Chapayesk, sous la vive pression de la population qui redoutait des accidents.

Le texte stipule que les deux pays échangeront des informations annuelles sur le niveau des stocks, afin de faciliter les procédures d'inspection dont les détails seront mis au point d'ici la fin de l'année.

Cet accord entre les deux principaux détenteurs d'armes chimiques est censé avoir un effet d'entraînement sur les négociations multilatérales qui se déroulent à Genève en vue de parvenir à une convention universelle d'interdiction. D'une part, les procédures d'inspection qui seront mises en *œuvre entre les Etats-Unis* et l'URSS serviront de test pour les clauses que la convention générale doit comporter sur le difficile problème de la vérification. D'autre part, le texte signé à Washington comporte une articulation explicite avec la future convention de Genève. Il déclare en effet que, dès que sera conclue cette convention, les deux pays accéléreront encore la destruction de leurs stocks de façon à les ramener au chiffre de 500 tonnes d'agents chimiques (2 % des réserves américaines actuelles) en huit ans. Ces 2 % *sont considérés comme assurant* une dissuasion minimale à l'égard des pays qui refuseraient de se joindre au traité.

L'accord de Washington propose qu'au terme de ces huit ans une conférence spéciale soit réu*nie pour déterminer si tous les* pays capables de produire des armes chimiques ont adhéré, auquel cas les derniers stocks devraient être détruits.

Depuis le début des années 1980, les Américains tentent de relancer la négociation ouverte en 1972 à Genève dans le cadre de la conférence des Nations unies sur le désarmement. C'est en 1985, lors du premier sommet de M. Gorbatchev avec le président Reagan, que l'Union soviétique a manifesté sa volonté de jouer le *jeu du désarmement chimique.*

« La bombe du pauvre »

La guerre du Golfe, les massacres de Kurdes irakiens ont ensuite mobilisé l'opinion internationale, montré que le problème *n'était pas seulement américano*-soviétique et entraîné la convocation, à l'initiative de la France et des Etats-Unis, de la conférence de Paris en janvier 1989.

Elle fut un succès diplomatique puisque les pays arabes en particulier acceptèrent de souscrire à un texte appelant à l'éradication totale de ce type d'armes qu'ils *ont tendance à considérer comme* la *« bombe du pauvre »* et n'établissant aucun lien entre désarmement chimique et désarmement nucléaire (en dépit des soupçons *qui pèsent sur Israël).*

Les événements ont ensuite mis en lumière les failles de ce consensus (dénonciation par les Améri*cains des activités de l'usine de* Rabta en Libye, menaces proférées par M. Saddam Hussein de bombarder Israël à l'arme chimique en cas d'agression).

Les négociations de Genève en reçurent néanmoins une certaine impulsion. Aux quarante pays négociateurs (21 non alignés, 8 « socialistes », 10 occidentaux) se joignirent de nouveaux observateurs dont la Syrie, la Libye, l'Irak, Israël. Beaucoup reste à faire à Genève, notamment sur la question de la vérification.

L'accord conclu à Washington *entre les deux principaux détenteurs* de l'arme chimique était cependant le point de passage obligé sans lequel l'espoir de parvenir à une interdiction universelle *eût relevé du vœu pieux*.

C. T.

Un héros couvert de médailles

WASHINGTON

de notre correspondant

Les héros fatigués séduisent toujours. En tout cas, un certain nombre d'organisations américaines continuent à avoir pour M. Gorbatchev les yeux de Chimène. Pas moins de cinq prix, certains *accompagnés de chèques, lui* ont été remis vendredi à l'ambassade d'URSS.

Une médaille des *« quatre libertés »* remise par la petite-*fille de Franklin Roosevelt*, un prix Einstein, un *« prix de la paix internationale Martin Luther King »*, et un autre décerné à titre personnel par la veuve du militant noir, un prix *« homme de l'Histoire »* ... Le tout accompagné de *commentaires dithyrambiques*, au cours d'une cérémonie interminable à laquelle l'heureux bénéficiaire avait décidé de consacrer tout le temps nécessaire. Pour l'édification, sans doute, de ses administrés restés au pays.

J. K.

□ **La RDA participera au sommet européen de Dublin.** – La RDA participera au prochain *sommet de la Communauté* européenne, les 25 et 26 juin à Dublin, a annoncé vendredi 1er juin M. Markus Meckel, ministre est-allemand des affaires étrangères, après un entretien avec son homologue ouest-allemand, M. Hans-Dietrich Genscher. Bonn avait demandé au chef du gouvernement irlandais, M. Charles Haughey, qui assure actuellement la *présidence de la CEE*, d'inviter MM. de Maizière et Meckel à prendre part à certains travaux du sommet. – *(AFP.)*

□ **Visite officielle de M. Roland Dumas à Prague les 9 et 10 juin.** – Le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, se rendra en visite officielle à Prague les 9 et 10 juin, a annoncé le porte-parole du Quai d'Orsay. M. *Dumas arrivera en* Tchécoslovaquie au deuxième *jour des élections législatives des* 8 et 9 juin.

DIPLOMATIE

Le sommet américano-soviétique

M. Gorbatchev n'a pas renoncé à séduire

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

La « gorbymania » n'est plus ce qu'elle était. Le héros flamboyant de la perestroïka, qu'accueillait Ronald Reagan à Washington en décembre 1987, a *perdu en prestige* aux yeux des Américains, même si 45 % d'entre eux ont de lui une opinion favorable et si 60 % souhaitent qu'il reste au pouvoir.

Aujourd'hui, Gorby est l'objet d'une attention moins bienveillante. On l'observe sous tous les angles, on scrute sur son visage les éventuels stigmates de ses innombrables tracas moscovites. Les uns le disent fatigué, d'autres, comme Henry Kissinger – qui s'y connaît – admirent *sa « sérénité »*. Et tout le monde note ses cheveux blancs, toujours plus nombreux.

M. Gorbatchev sait encore jouer la séduction auprès des Américains. Ainsi a-t-il déjà par trois fois, jeudi et vendredi, fait stopper sa limousine blindée, au coin d'une avenue passante, avant de prendre un de ces bains de foule plus ou moins improvisés qui donnent des sueurs froides aux gorilles du FBI. Tout sourire, il savoure pendant quelques minutes les délices d'une popularité qui lui fait défaut à Moscou.

« Je me sens vraiment chez moi ici », lance-t-il à l'intention des caméras et de quelques fonctionnaires du Trésor venus à sa rencontre à l'heure de la pause. Quelques « groupies » crient leur joie. Devant leur écran, les téléspectateurs soviétiques auront sans doute apprécié... Pendant ce temps, à quelques pas de là, face à la Maison Blanche, des manifestants de toutes origines – baltes, cubains ou vietnamiens – proclament, toutes banderoles déployées, leur hostilité au maître du Kremlin.

Plus d'un épisode de ce second voyage de M. Gorbatchev à Washington a un air de déjà vu. Y compris le déjeuner, un brin ennuyeux, offert à l'ambassade soviétique à quelques dizaines d'« intellectuels » et d'artistes, dont beaucoup étaient déjà de la fête en 1987. Raïssa Grobatchev, qui souhaitait la présence d'une brochette de stars de Hollywood, a obtenu satisfaction.

Raïssa métamorphosée

Toujours aimable, souvent prolixe et parfois jovial, M. Gorbatchev n'est jamais vraiment familier. Mais le président américain ne désespère pas de le voir tomber sa veste lors de leur journée campagnarde, samedi, à Camp David. M. Bush ne déteste pas jouer à l'aîné envers son invité. Ainsi lui rappela-t-il, à propos de la seconde guerre mondiale, qu'il est *« celui des deux qui était assez âgé pour y avoir participé »*.

M. Gorbatchev a entraîné dans son sillage quelque cent cinquante journalistes, photographes et cameramen soviétiques. Il a aussi amené son nouveau porte-parole, Arkady Maslennikov. Economiste et ancien journaliste, il fut pendant vingt ans correspondant de la Pravda, puis récemment porte-parole du Soviet suprême, et s'essaie à l'humour et à la repartie, affichant avec son homologue de la Maison Blanche, Marlin Fitzwater, la complicité de deux amis d'enfance.

Quant à Raïssa, tout le monde le dit : elle est méconnaissable. La première dame soviétique a-t-elle été chapitrée par son mari ? La harpie hautaine qui avait tant irrité Nancy Reagan a pris les manières d'une jeune fille douce et obéissante. Même ses larges sourires ne semblent plus de circonstance.

Elle a passé la journée de vendredi avec M[me] Bush hors de Washington, au collège de Wellesley, où elle fit un discours de six minutes, en trouvant le temps de défendre au passage la perestroïka. Un sujet sur lequel Américains et Soviétiques sont d'accord. Au fond, les deux femmes sont peut-être trop dissemblables pour rivaliser. Aux côtés de Raïssa, avec ses boucles d'oreilles de chez Cartier, Barbara arbore sans honte son triple collier de fausses perles.

J-P. L.

Le cadeau américain

Suite de la première page

La reconnaissance de l'avantage commercial ne sera soumis par l'administration à l'approbation du Congrès que lorsque les Soviétiques se seront décidés à voter en seconde lecture leur loi sur l'émigration. Mais la Maison Blanche aurait fort bien pu attendre ce vote pour signer le traité, plusieurs responsables américains ayant souligné ces dernières semaines que ces questions faisaient partie d'un même « paquet ». On a préféré, en fin de compte, éviter à M. Gorbatchev de paraître passer sous des fourches Caudines

Mais la concession essentielle est ailleurs : les Etats-Unis ont supprimé le lien qu'ils avaient établi entre l'attribution d'avantages commerciaux aux Soviétiques et l'ouverture d'un dialogue sincère entre Moscou et Vilnius, dialogue qui aurait dû, dans leur esprit, s'accompagner d'une levée des sanctions économiques imposées aux Lituaniens. M. James Baker a affirmé sans rougir, au cours d'une conférence de presse donnée vendredi soir, que ce *« lien »* n'avait jamais été *« formellement établi »* par *« qui que ce soit dans l'administration »*. Le secrétaire d'Etat jouait évidemment sur les mots, car c'est le président Bush lui-même qui avait, sinon *« formellement »*, du moins aussi clairement qu'il est possible, formulé cette condition à plusieurs reprises.

Il y a peine une semaine, M. Bush était même allé jusqu'à dire que, pour ces raisons, la signature d'un traité de commerce *« n'était pas au menu »*. Il est vrai *que dès le lendemain*, M. Baker affirmait le contraire, et que le secrétaire d'Etat n'avait jamais repris expressément à son compte l'idée du lien (*linkage*). Tout semble donc indiquer que son point de vue a fini par prévaloir. Au cours de sa conférence de presse, M. Baker a été à deux doigts de faire ce qu'en homme prudent et rompu aux règles de la politique washingtonienne, il ne fait jamais : prendre publiquement ses distances avec les déclarations du président.

« Des musiciens... »

La reculade américaine est d'autant plus visible que M. Gorbatchev n'a pas esquissé la moindre concession sur la Lituanie, du moins dans ses propos publics. Lors d'une entrevue avec les dirigeants du Congrès, il a au contraire affiché son hostilité à l'égard des dirigeants lituaniens : *« Ce ne sont pas des hommes politiques, mais des musiciens. »* (C'est bien sûr M. Landsbergis, pianiste et musicologue, qui est ainsi accablé de mépris, et cela au moment même où, à Moscou, il s'entretenait avec Boris Eltsine.) Quant à leur déclaration d'indépendance, c'est *« un coup d'Etat nocturne »*, une action *« aventuriste et séparatiste »*, et d'ailleurs les dirigeants lituaniens ne sont pas suivis pas leur propre peuple....

M. Gorbatchev a aussi fourni des indications peu encourageantes quant à l'esprit dans lequel il avait abordé sa récente rencontre avec le premier ministre lituanien, M[me] Prunskiene. S'il lui a demandé de *« suspendre »* la déclaration d'indépendance et non plus d'y renoncer, c'était pour permettre aux Lituaniens de *« sauver la face »*. Mais, pour le reste, M. Gorbatchev n'a pas paru bouger d'un iota. L'accession à l'indépendance ne peut s'envisager que dans le cadre *« de l'ordre constitutionnel soviétique »*.

Le numéro un soviétique a aussi eu quelques paroles bien senties à l'égard de ces congressistes américains qui *« aiment tant la liberté »* : *« Ou étiez-vous quand les Etats-Unis ont envahi Panama ? »* Il a répété la comparaison qui lui est chère entre la Lituanie et la Nouvelle-Calédonie, soulignant que la France s'accordait dix ans pour ménager la transition vers l'indépendance. Acide, il a aussi remarqué que les Etats-Unis venaient de renouveler à la Chine le bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée. *« Que faut-il donc que nous fassions ? Tirer quelques cartouches en Lituanie ? »*

Chantage au blé ?

Mais la réponse la plus significative est venue quand un élu lui a demandé si l'octroi de cette fameuse clause apporterait d'importants bénéfices économiques à l'URSS. *« C'est surtout du point de vue politique que ce geste est important. »* C'est donc bien cela, un *« geste politique »*, que M. Gorbatchev recherche avant tout, et c'est cette requête que l'administration a dans une large mesure satisfaite par la signature du traité de commerce.

M. Gorbatchev aurait-il pris en échange, dans le secret de ses entretiens avec M. Bush, des engagements concernant la Lituanie ? Certains observateurs américains le supposent, mais le ton adopté par M. Gorbatchev n'incite vraiment pas à le croire, pas plus que les déclarations de M. Baker qui a cité *« les pays baltes et l'Allemagne »* comme les deux grands points de désaccord du sommet.

Autre explication possible, beaucoup plus terre à terre, au revirement américain : dès la première journée du sommet, les Soviétiques avaient laissé entendre qu'ils pourraient ne pas signer le nouvel *accord céréalier qui avait été mis* au point, et par lequel l'URSS devait s'engager à acheter chaque année un minimum de dix millions de tonnes de blé et autres céréales. La menace pouvait apparaître relativement crédible parce que la récolte soviétique s'annonce bonne cette année.

Cela aurait semé la consternation chez les agriculteurs du Middle West, alors que le renouvellement de l'accord fournira au contraire un excellent argument aux Républicains en cette année d'élections au Congrès. Quand on a demandé à M. Baker si le traité de commerce et l'accord céréaliers étaient liés, il a eu cette réponse en forme d'aveu : *« Je ne veux pas enfreindre le caractère confidentiel des échanges diplomatiques, mais je note seulement que les deux accords ont été signés »*...

JAN KRAUZE

EUROPE

URSS

M. Eltsine s'entretient avec les indépendantistes baltes mais veut un « dialogue constructif » avec M. Gorbatchev

Entre deux discussions avec les dirigeants indépendantistes baltes, M. Eltsine a affirmé, vendredi 1[er] juin, son désir d'ouvrir un « dialogue constructif » avec le président soviétique. Depuis son élection de mardi, le nouveau président de la fédération de Russie n'aura pas laissé passer un seul jour sans exprimer sa volonté de trouver un terrain d'entente avec M. Gorbatchev.

MOSCOU

de notre correspondant

M. Eltsine ne s'est pas contenté de souhaiter une réconciliation avec M. Gorbatchev, mais il a également proposé d'entamer sans délai une collaboration politique. *« Nous devons nous rencontrer et nous entretenir de problèmes importants »*, a-t-il dit en notant que le numéro un soviétique et lui n'avaient pas eu de contact direct depuis l'ouverture du Congrès des députés, il y a un an.

A l'époque, la majorité conservatrice du Congrès avait refusé d'élire M. Eltsine au Soviet suprême, et c'est M. Gorbatchev qui avait organisé une opération de repêchage en annonçant que l'un des élus était prêt à démissionner pour céder son siège à l'ancien premier secrétaire de Moscou M. Gorbatchev avait affirmé ainsi sa volonté de se placer au centre et son refus de s'allier à la droite en la laissant marginaliser la gauche.

Les relations entre le président soviétique et les « radicaux » n'ont fait, depuis, que se dégrader, mais, à un mois de l'ouverture du congrès du Parti, la grande question n'en est pas moins de savoir si M. Gorbatchev et son aile gauche parviendront ou non à constituer une majorité commune. Tout les y pousse puisque la gauche ne peut espérer gouverner avant longtemps sans M. Gorbatchev, puisque ce sont les conservateurs qui ne cessent aujourd'hui de se marginaliser dans un pays de plus en plus ouvert aux réformes, et puisque le président de l'URSS doit maintenant trouver une base politique pour passer du démontage du communisme à la construction de l'après-communisme.

Bons offices

ce sens, l'allusion de M. Eltsine à la bonne manière que lui avait faite M. Gorbatchev il y a un an, tout d'un appel à rechercher les termes d'une alliance qui est ouvertement prônée par les journaux et les milieux réformateurs les plus influents. *« Je suis prêt à faire une bonne part du chemin* [...] *en laissant de côté tous les aspects personnels qui se sont accumulés récemment »*, a d'ailleurs affirmé M. Eltsine en souhaitant que le président soviétique, *« lui aussi, fasse une part de* [ce] *chemin »*.

Dans ce contexte, les entretiens qu'a eus, vendredi, le président russe avec le président lituanien, M. Landsbergis, et avec la vice-présidente du Parlement estonien, M[me] Lauristin, tiennent beaucoup moins du défi que d'une tentative d'accélérer un règlement de la crise balte. Ce faisant, M. Eltsine affirme son poids sur l'échiquier politique et joue son propre jeu. Il ne le fait cependant pas contre M. Gorbatchev, car sa position, réaffirmée mercredi soir en direct à la télévision, est que sanctions économiques et déclaration d'indépendance doivent être *parallèlement suspendues, pendant* que se tiendraient des négociations à ouvrir *« sans conditions »*.

M. Gorbatchev n'ayant jamais posé d'autre préalable à des négociations que le « gel » de la déclaration d'indépendance lituanienne, l'initiative prise par M. Eltsine peut lui servir à mettre le Parlement lituanien au pied du mur. S'il ne saisit pas la balle au bond et refuse d'utiliser les bons offices du président russe, la responsabilité du blocage risque de devenir totalement sienne. Dans le cas contraire, la menace voilée qu'agite le président russe – celle d'une *collaboration* directe entre les républiques baltes et la fédération de Russie – prendrait alors consistance.

Ce serait la voie de l'épreuve de force entre le Kremlin, d'une part, et, de l'autre, la Russie, les pays baltes, d'autres républiques sans doute et la quasi-totalité des réformateurs. Cela ne peut être totalement exclu, mais ce n'est pas du tout le plus vraisemblable, car, comme le note, samedi matin, la *Komsomolskaïa Pravda*, *« les orthodoxes torturés par la nostalgie d'un passé meilleur n'ont pas d'avenir dans une société démocratique »*.

BERNARD GUETTA

ITALIE : triple référendum dans la confusion

Les électeurs se prononcent sur le droit de chasse et sur l'usage des pesticides dans l'agriculture

Un mois après les élections *« administratives »*, les Italiens retournent de nouveau aux urnes, dimanche 3 et lundi 4 juin, pour répondre par oui ou par non à trois questions sur la pratique de la chasse et sur l'usage des pesticides dans la Péninsule.

ROME

de notre correspondant

Le gouvernement divisé en *« pour »* et en *« contre »*, les grands partis fracturés sur la même ligne, le président du conseil qui avoue *« ne pas bien comprendre »* les questions, un électeur sur trois ignorant même la date exacte de la consultation... Drôle de référendum que celui organisé les 3 et 4 juin en Italie. Trois questions hermétiques, deux problèmes ardus, un débat confus et, en outre, largement occulté par les médias. Voilà pour le décor d'une consultation qui intervient un mois à peine après les élections locales et régionales et qui ne semble guère passionner quarante-six millions d'électeurs rappelés aux urnes pour la troisième fois en douze mois.

Seuls les objectifs de ce triple référendum « populaire », c'est-à-dire déclenché par une campagne de pétitions publiques et initié par les Verts, sont à peu près clairs. Il s'agit de limiter, voire de supprimer purement et simplement, à la fois le droit de chasse et l'usage des pesticides dans l'agriculture nationale. Les moyens d'y parvenir sont beaucoup plus alambiqués. La Constitution italienne limitant, en effet, la faculté référendaire des citoyens à la seule abrogation de textes existants, ce sont trois articles de loi existants qui sont soumis au jugement des électeurs.

Le premier, qui date de 1977, fixe *grosso modo* le droit et les conditions – particulièrement libérales – de chasse sur l'ensemble du territoire. Le second autorise le million et demi de chasseurs italiens – entre 140 et 170 millions de « victimes » animales chaque année, selon les écologistes – à pénétrer sur les propriétés privées à la poursuite de leurs proies. Le troisième et dernier prévoit, depuis 1962, que c'est au ministre de la santé de fixer – bien trop généreu*sement selon les Verts* – les proportions de résidus de pesticides acceptables dans les produits alimentaires. Son abrogation interdirait *de facto* toute trace de substances chimiques dans la nourriture.

A la veille du scrutin, une chose est sûre : les « oui » – oui à l'abrogation de ces trois articles – l'emporteront largement sur les « non ». Foin de boule de cristal, tous les sondages confirment que les adversaires de la chasse et de la phyto-pharmacie dans l'assiette sont, ici comme ailleurs, nettement majoritaires. Mais, surtout, les adversaires des écologistes ne font pas campagne pour le « non », mais pour l'abstention. La Constitution italienne prévoit en effet qu'un référendum « populaire » est automatiquement déclaré nul et non avenu s'il n'enregistre pas une participation minimale de 50 % des électeurs, d'où les récents efforts des lobbies de la chasse, de l'armement et de l'industrie chimique.

En clair, les fanas de la gâchette, pour une fois alliés aux grands prédateurs chimiques – qui en détruisant les insectes limitent sérieusement le gibier, – comptent à la fois sur la lassitude du citoyen, le soleil du week-end et le manque d'information. L'abrogation éventuelle des trois articles en cause obligera certes le Parlement à tenir compte du vœu populaire, mais les députés et les sénateurs auront six mois pour rédiger de nouveaux textes. Et puis, si ces derniers déplaisent encore aux uns et aux autres, une bonne campagne de pétitions abrogatives pourra toujours être relancée l'an prochain...

PATRICE CLAUDE

AFRIQUE

GABON

« Les forces françaises ont manifestement joué un rôle stabilisateur »

déclare M. Chevènement

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense, a déclaré, mercredi 30 mai, à l'Assemblée nationale, devant la commission de la défense, que les accords conclus dans les années 60 avec certains pays africains comportent des clauses relatives au maintien de l'ordre qui *« n'ont jamais été mises en oeuvre depuis 1981 et ne le seront pas dans l'avenir »*.

Selon le communiqué de la Commission, rendu public vendredi 1[er] juin, M. Chevènement a répété avec fermeté que les clauses *« prévoyant l'intervention de la France pour des motifs d'ordre intérieur à la demande des autorités gouvernementales des pays concernés ne sont pas dans le cas présent et ne seront pas à l'avenir appliquées »*. M. Chevènement a cependant précisé que les forces armées françaises *« s'étaient comportées au Gabon avec une remarquable sûreté et avaient manifestement joué un rôle stabilisateur au cours des événements »*.

Retour aux palabres

LIBREVILLE

de notre envoyé spécial

Après la violence, c'est l'heure des palabres, avec ce que cela comporte d'attitudes théâtrales, de vérités éphémères et de péripéties burlesques. Juchés sur une terrasse, des hommes armés de fusils de chasse montent toujours la garde au domicile de M[e] Pierre-Louis Agondjo-Okawe, président du Parti gabonais du progrès (formation à laquelle appartenait Joseph Rendjambe, dont la mort suspecte avait mis le feu aux poudres à Port-Gentil). Celui qui passe pour la principale figure de l'opposition justifie la fouille à laquelle sont soumis ses visiteurs par les menaces d'assassinat qui pèseraient encore sur lui, mais son discours est moins enflammé que naguère.

Vendredi, M[e] Agondjo reconnaissait avoir eu deux séances de négociations en terrain neutre avec une délégation gouvernementale – deux ministres et deux généraux – grâce aux bons offices de l'ambassadeur de France, M. Louis Dominici. Pour sa part, il ne souhaite pas entrer au gouvernement car il *« préfère s'occuper de l'implantation du parti, créé seulement le 10 mars en vue des élections »*. Mais il ne dément pas que certains de ses amis pourraient accepter un portefeuille.

Chez M. Augustin Boumah, président de l'Assemblée nationale, qui lui aussi appartient à l'ethnie Miéné, celle qui est à l'origine des troubles et qui constitue le gros des troupes de M[e] Agondjo, on attendait avec intérêt ses explications après sa disparition mystérieuse. On n'est pas déçu sans être vraiment éclairé : *« Le 29 mai, après avoir quitté mon bureau, je constate que des militaires conduits par un général ont pénétré dans ma propriété. J'ai pensé qu'il s'agissait d'un coup d'Etat et j'ai décidé de me soustraire à une arrestation. D'autant que des rumeurs circulaient et continuent d'ailleurs de circuler selon lesquelles des listes avaient déjà été établies pour l'élimination physique de certains hauts responsables de la communauté Miéné. »*

Renseignements pris, l'armée recherche un neveu de M. Boumah, M. Alain Dickson, chef d'un parti « écologiste », mêlé aux récentes émeutes de Libreville. *« L'Assemblée du peuple a été bafouée* [par cette incursion à son domicile]. *J'estime ne plus être en mesure de présider dignement à ses destinées »*, annonce finalement le troisième personnage de l'Etat en donnant sa démission.

Dans ce climat de rumeurs et d'hallucinations collectives, les responsables militaires français ont jugé utile d'annoncer eux-mêmes l'arrivée à Libreville d'un bâtiment parti du Havre et transportant des munitions, des camions et trois avions *Fouga-Magister* en pièces détachées . Prévues depuis longtemps, ces livraisons sont, paraît-il, effectuées *« au titre de l'assistance militaire annuelle »* accordée au Gabon.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

PROCHE-ORIENT

Les conséquences du raid palestinien sur Israël

Washington exige de l'OLP une dénonciation officielle et l'exclusion du FLP

TUNIS

de notre correspondant

Les Etats-Unis ont mis en demeure l'OLP de dénoncer officiellement le raid palestinien du 30 mai sur les côtes israéliennes et de chasser de l'organisation son instigateur, Aboul Abbas, chef du Front de libération de la Palestine (FLP), faute de quoi le dialogue américano-palestinien, engagé en décembre 1988, à Tunis, pourrait être rompu.

La démarche a été effectuée jeudi 31 mai par l'ambassadeur américain dans la capitale tunisienne, M. Robert Pelletreau, qui a remis *« une note écrite »* au représentant permanent de l'OLP, M. Akram Balaoui.

Lors des quatre séances plénières qui ont marqué depuis vingt mois le dialogue américano-palestinien, M. Pelletreau avait, à plusieurs reprises, exprimé les préoccupations de son gouvernement au sujet des infiltrations palestiniennes en Israël sans jamais obtenir de réponse précise de ses interlocuteurs.

M. Yasser Arafat demeurait évasif et préférait renvoyer la balle en demandant : *« Est-ce que l'armée israélienne est prête à arrêter ses agressions ? »*. Il doit aujourd'hui choisir entre sa volonté de se montrer fidèle à sa proclamation de rejet du terrorisme, son évident intérêt à ne pas dénoncer des actions glorifiées par les Palestiniens de l'intérieur et le monde arabe, et son souci d'éviter de reconnaître que des mouvements de l'OLP échappent de plus en plus à son contrôle.

Organisateur du détournement du paquebot italien *Achille-Lauro*, en octobre 1985, Aboul Abbas, était alors membre du comité exécutif de l'OLP. Mais depuis il n'a plus participé, du moins à Tunis, aux réunions de cette instance, même si officiellement il en est toujours membre ; il a assisté, *en cette qualité*, aux travaux du Conseil national palestinien à Alger, en novembre *1988. Les membres* du comité exécutif installés à Tunis préfèrent généralement éviter de prononcer le nom de ce personnage aussi encombrant que compromettant. L'OLP n'avait pas encore répondu, samedi 2 juin, à l'ultimatum américain. C'est sans doute une réunion du Conseil central de l'organisation, et peut-être même du Conseil national, qui aura à se prononcer sur la poursuite d'un dialogue auquel, apparemment, les Palestiniens ne croient plus.

MICHEL DEURÉ

Les Palestiniens arrêtent leurs contacts avec les Américains à Jérusalem

Les dirigeants nationalistes palestiniens des territoires occupés ont vivement protesté contre le veto américain à la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU qui recommandait l'envoi d'une mission d'observation en Cisjordanie et à Gaza. Trente-cinq de ces dirigeants, sur les quarante et un qui faisaient la grève de la faim à Jérusalem depuis la tuerie de Rishon-le-Zion (les autres étant hospitalisés), ont exprimé leur amertume, vendredi 1er juin, lors d'une conférence de presse. *« Le veto américain est une gifle et une brutale insolence »*, a notamment dit M. Fayçal Husseini, directeur du centre d'études arabes à Jérusalem-est. *Les Palestiniens demandaient seulement à la communauté internationale de les protéger. Au Conseil de sécurité, 14 nations sur 15 ont accepté de le faire, mais les Etats-Unis l'ont interdit. »*

M. Radwan Abou Ayash, président de l'Union des journalistes palestiniens, a alors annoncé que les dirigeants palestiniens des territoires occupés avaient décidé de rompre tout contact avec le consulat des Etats-Unis à Jérusalem. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

Impasse constitutionnelle au Canada

Suite de la première page

Une cinquantaine de municipalités de l'Ontario et du Manitoba, où les rares francophones sont en voie d'assimilation rapide, iront même jusqu'à se déclarer officiellement unilingues, refusant de fournir le moindre service en français. Insulte suprême, le drapeau fleurdelisé du Québec sera brûlé devant les caméras.

Toute cette agitation éclate au moment même où le Québec attend une « preuve de bonne volonté » de la part du reste du Canada pour effacer « l'affront » de novembre 1981 quand, à la Conférence institutionnelle convoquée par le premier ministre de l'époque, le libéral Pierre Elliott Trudeau, le Québec s'était retrouvé totalement isolé, après avoir misé sur une fragile alliance avec les provinces anglophones. Il s'agissait de fixer les termes d'une charte des droits et libertés destinée à compléter la Constitution du Canada toujours en dépôt à Londres. M. Trudeau réussissait l'année suivante à « rapatrier » ce texte fondamental assorti de la fameuse charte que le Québec n'a toujours pas ratifiée. *Aussi la principale tâche que se fixera* en arrivant au pouvoir en 1984 le nouveau premier ministre fédéral, le conservateur Brian Mulroney, sera-t-elle *de corriger cette situation*. Ne venait-il pas d'ailleurs de battre les libéraux au Québec grâce à l'appui massif des nationalistes (1) déçus par l'échec du référendum et convaincus de prendre avec lui *« le beau risque du fédéralisme »* ?

De fait, M. Mulroney a bien cru qu'il touchait du doigt son rêve de voir le Québec réintégrer le giron canadien *« dans l'honneur et l'enthousiasme »* lorsqu'il obtint des premiers ministres des dix provinces du pays l'accord constitutionnel dit du « lac Meech » en avril 1987. Aux termes de cette entente, chacune des provinces se voyait accorder certains des privilèges que le Québec réclamait pour son propre compte, en guise de condition préalable, pour adhérer à la Constitution. A savoir : des pouvoirs accrus en matière d'immigration (point crucial pour le Québec désireux de choisir librement ses immigrants, francophones si possible, pour compenser le phénomène de dénatalité) ; un droit de veto pour toute modification constitutionnelle relative aux institutions fédérales ; la possibilité de ne pas participer à certains programmes fédéraux en obtenant une compensation financière ; enfin un droit de regard dans la nomination des juges de la Cour suprême. Le Québec se voyait accorder, lui, le statut de « société distincte ».

Mais, grave lacune ou flou regrettable, on ne précisait nulle part les implications, tant législatives que juridiques, de pareil statut. Tout le monde se contentant de souligner qu'au total la Belle Province n'avait jamais, lors des nombreuses conférences constitutionnelles organisées depuis le début du siècle, demandé si peu pour unir de son plein gré sa destinée à celle de ses partenaires au sein de la fédération.

Il n'y aurait sans doute jamais eu de crise si le Nouveau-Brunswick, le Manitoba et Terre-Neuve, trois petites provinces représentant seulement 7 % de la population canadienne, n'avaient ensuite changé de gouvernement et exigé la réouverture des négociations. Jusqu'à présent les trois récalcitrantes sont restées inflexibles dans leur refus de ratifier un accord, qui deviendra caduc le 23 juin sans leur aval. Elles ont reçu l'appui stratégique de M. Trudeau, sorti de sa retraite à trois reprises depuis 1987 pour leur prêter main-forte, et celui, plus discret, de son ancien collaborateur, Jean Chrétien, grand favori de la campagne pour la présidence du Parti libéral canadien, dont l'épilogue sera connu le 24 juin, au lendemain justement de l'échéance de l'accord du lac Meech.

« Confrontation stérile »

Aux travers des arguments développés depuis plusieurs mois, deux grands concepts s'opposent. Les détracteurs de l'accord, adeptes d'un fédéralisme renforcé conforme aux conceptions de M. Trudeau, prédisent que le transfert des pouvoirs vers les provinces prévu dans le texte actuel mènera tout droit au « démantèlement » d'un pays où le gouvernement fédéral ne contrôle déjà plus que 40 % des dépenses publiques. Ils refusent par ailleurs tout statut spécial pour le Québec, qui, à l'instar de toute autre province, *« ne doit pas*, disent-ils, *se voir accorder le droit de placer ses intérêts régionaux au-dessus de l'intérêt collectif du peuple canadien »*. De leur côté les défenseurs de l'accord sont persuadés que le Canada peut évoluer vers un *« fédéralisme de coopération »* tel que le souhaite M. Mulroney, tout en permettant au Québec, *dernier bastion* francophone sur le continent nord-américain, d'affirmer certaines spécificités. Pour le gouvernement conservateur l'accord du lac Meech rétablit en effet *« l'esprit de concertation qui n'aurait jamais dû cesser d'inspirer le fédéralisme canadien »* par opposition à *« l'esprit de confrontation stérile »* qui a prévalu de 1968 à 1984, sous l'impulsion de M. Trudeau.

Centralisation ou décentralisation : la controverse se poursuit inlassablement depuis la naissance du pays en 1867. Et si aujourd'hui le débat s'enlise, c'est qu'il n'a que trop cristallisé toutes les rancœurs accumulées par une partie du Canada anglais à l'encontre du Québec et, plus généralement, de tous les francophones du pays. Il n'en fallait pas plus pour exacerber le sentiment séparatiste des Québécois (voir *le Monde* daté 20 et 21 mai), phénix qui ne demandait qu'à renaître une nouvelle fois de ses cendres.

Constat de faillite

Pour beaucoup de Canadiens, un premier constat de faillite s'impose d'ores et déjà : en vigueur depuis vingt ans, la politique de bilinguisme imposée par M. Trudeau et poursuivie par M. Mulroney pour retenir le Québec dans la fédération n'a pas servi de ciment à la mosaïque canadienne. Au contraire. Les dés étaient pipés dès le départ. La loi, destinée exclusivement aux institutions fédérales, reconnaissait à toutes les minorités ethniques (105 groupes recensés représentant actuellement 40 % de la population canadienne) le droit de *« sauvegarder leur patrimoine culturel et linguistique tout en acceptant de choisir l'une ou l'autre des langues officielles »*. Soit l'anglais dans la plupart des cas, sauf au Québec bien sûr où l'on essaya avec plus ou moins de succès d'imposer le français aux immigrants.

Comment s'étonner dès lors que le bilinguisme passe aujourd'hui pour un *« exercice couteux et parfaitement futile »* aux yeux de bon nombre de Canadiens francophones ? Entre la Belle Province, où les francophones, devenus maîtres chez eux, gagnent chaque jour en assurance et le reste du Canada, à la recherche d'une identité transcendant son multiculturalisme, les divergences d'intérêts n'ont finalement fait, en vingt ans, que s'aggraver. *« Les Canadiens n'ont qu'un seul moyen de surmonter les obstacles actuels, c'est d'exercer une fois de plus leur art consommé du compromis »*, a conclu récemment M. Mulroney. Encore faudra-t-il que le premier ministre canadien, déjà au plus bas dans les sondages, fasse vite avant l'échéance du 23 juin. Il ne lui reste que peu de jours pour relever le défi.

MARTINE JACOT

(1) Ces mêmes nationalistes qui menacent aujourd'hui de lâcher M. Mulroney suivant l'exemple récent de Lucien Bouchard, l'ancien ambassadeur du Canada à Paris, qui a démissionné de son poste de ministre de l'environnement (*le Monde* du 24 mai).

Notre Angleterre s'offre à vous.

Allez-y tout droit!
Par Caen/Ouistreham
(à 238 km de Paris).

Brochure 24/24 h : (16) 98 29 28 30
Rens. et réservation : (1) 42 66 03 03 et 3615 code FERRIES

Brittany Ferries
LA GRANDE-BRETAGNE ET L'IRLANDE AVEC VOTRE VOITURE

ASIE

Un an après la répression du « printemps de Pékin »

L'image de la Chine à l'extérieur : d'exemple à repoussoir

Les autorités chinoises ont annoncé vendredi 1er juin que la place Tiananmen serait fermée au public au cours des jours prochains, en raison de réunions officielles : manifestation internationale de l'enfance les 1er et 2 juin, commémoration du 150e anniversaire de la guerre de l'opium le 3, « séance de sécurité routière » le 4. Ces festivités servent en fait de prétexte pour interdire la place à la population à l'occasion du premier anniversaire du massacre du 4 juin 1989, qui mit fin au printemps de Pékin. »

Il y a encore un an, avant que n'explose le Printemps de Pékin, le régime de M. Deng Xiaoping était considéré en Occident comme le parfait exemple de transition du communisme vers le capitalisme. Il avait longtemps aussi été considéré par Washington comme un contrepoids à la menace soviétique. La Chine était devenue, par sa politique avisée, un des Grands de la communauté internationale.

Membre permanent du Conseil *de sécurité des Nations unies*, Pékin était consulté sur les grands problèmes du monde et plus seulement sur les crises asiatiques. Son rôle modérateur, débarrassé des oripeaux idéologiques, était apprécié. D'autant que son gigantesque marché de plus d'un milliard de portefeuilles, qui s'ouvrait aux investissements étrangers et aux *joint-ventures*, *paraissait des plus attrayants*. La Chine n'avait-elle pas la réputation de payer rubis sur l'ongle et M. Deng n'était-il pas l'un des hommes d'Etat les plus appréciés ?

Un an plus tard, on peut aisé*ment juger du gâchis : mise mora*lement à l'index par les pays démocratiques, soumise à des sanctions économiques en rétorsion au massacre de la place Tiananmen, la Chine traverse une *grave crise politique, morale* et économique. Les uns après les autres, les anciens pays « frères » d'Europe de l'Est l'ont lâchée en même temps qu'ils abandonnaient le communisme : la chute du vieil allié Ceausescu aura été le coup de pied de l'âne. Les derniers soutiens idéologiques de Pékin s'appellent Cuba, la Corée du Nord, voire le Vietnam... et M. Gorbatchev est devenu dans les documents internes du PCC un dangereux apprenti sorcier fossoyeur du socialisme.

Pour Pékin, le bilan est désastreux : la Chine de M. Deng est devenue repoussoir, et l'Europe de l'Est l'a remplacée comme principal destinataire de la sympathie et de l'aide occidentale destinée à réparer les dégâts de quatre décennies de planification autoritaire. Chaque tentative de rétablir des relations normales avec elle se heurte à des concerts *de protestations, non seulement* en France, mais aussi au Japon et aux Etats-Unis.

Isolée, affaiblie, instable

Les arguties sur le nombre exact de victimes du massacre du 4 juin, les menaces contre ceux qui ont soutenu l'aventure du bateau-radio *Déesse de la démocratie*, les attaques répétées contre les anciens amis européens, japonais et surtout américains dans des termes hérités d'une guerre froide que l'on croyait oubliés, ne contribuent pas à *rehausser l'image de la Chine*. Hier, sûre d'elle au point d'accepter de s'ouvrir non seulement aux technologies mais aussi aux idées et aux hommes, la voilà redevenue faible, craintive, sans autre recours que le retour à l'idéologie et à la xénophobie.

Ayant perdu les amis acquis pendant la période d'ouverture et de libéralisme, à quelques exceptions près, il ne reste désormais aux vieux dirigeants de Pékin *qu'à se retourner vers un tiers*-monde hier méprisé et à menacer les pays qui accueillent des dissidents, donnent des visas aux futurs émigrants de Hongkong, répondent aux avances de Taïwan ou appliquent des sanctions com*merciales. Depuis un an*, l'ambassadeur de France à Pékin et le Quai d'Orsay en savent quelque chose et ne comptent plus les protestations chinoises.

Comment, dans ces conditions, traiter avec un régime dont on ne sait *s'il survivra* à ses dirigeants octogénaires, si son premier ministre n'est pas en sursis, dont on ignore quelle politique économique *il suivra demain ni s'il* sera en mesure de rembourser sa dette extérieure, qui dépasse déjà les 50 milliards de dollars ?

Dans ces circonstances, la Chine peut-elle encore être considérée comme une grande puissance ? Sans doute par sa taille et sa population, mais certainement pas par son influence internationale. De phare de la réforme du système socialiste, elle s'est transformée en musée des reliquats d'un stalino-maoïsme dépassé par l'histoire.

PATRICE DE BEER

□ **Amnesty International, Reporters sans frontières et les violations des droits de l'homme.** – Amnesty International vient de publier sous forme d'un livre intitulé *Chine, liberté massacrée* son dernier rap*port, en date du mois d'avril, sur* les violations des droits de l'homme en Chine depuis un an. D'autre part, Reporters sans frontières a demandé vendredi 1er juin la libération immédiate des journalistes ou chroniqueurs chinois emprisonnés ; *selon l'organisation* humanitaire, ils seraient au moins quarante-cinq.

(Publicité)

CETTE SEMAINE DANS « LE MONDE »

LES ENTREPRISES

DIEZE (CNCA) – REVENU VERT (CNCA)
EURODYN (CNCA)
UNIVERS OBLIGATIONS (CNCA)
ORACTION (CNCA) QUARTZ (CNCA)
PEUGEOT – CREEKS – SUEZ
PUBLICIS - CHARGEURS
FUTUROBLIG (CNCA)
Cie LA HENIN – TOTAL OFP
GROUPE DOCKS DE FRANCE
PRETABAIL SICOMMERCE

ont communiqué
leur date d'assemblée générale.

Vous pouvez trouver
toutes les informations nécessaires
sur minitel. Tapez : 3615 LM puis AVIS

POLITIQUE

A l'Assemblée nationale

Seul le PC a voté contre le projet de loi sur le travail précaire

Les députés ont adopté en première lecture, dans la nuit du vendredi 1er au samedi 2 juin, le projet de loi relatif à l'adaptation du régime des emplois précaires présenté, au nom du gouvernement, par M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail et de l'emploi. Ce texte, qui reprend l'essentiel de l'accord intervenu le 24 mars entre les partenaires sociaux, a fait l'objet d'une très longue négociation entre le groupe socialiste et le gouvernement. M. Soisson a obtenu une large majorité. Seul le PC a voté contre, l'UDF et l'UDC se sont abstenues, le RPR n'a pas participé au vote.

M. Soisson n'a pas commis la moindre faute de goût. Tout juste a-t-il esquissé, à la fin de la séance, un discret sourire d'homme satisfait. Après des mois de négociations avec les syndicats, des semaines de tractations difficiles avec le groupe *socialiste, et dix heures de débats* minutieux à l'Assemblée nationale, il venait d'obtenir sur son projet de loi relatif à l'adaptation du régime des emplois précaires une majorité exceptionnelle. Et il s'offrait en prime – luxe rare en politique – le spectacle d'une poignée de députés *quittant l'hémicycle comme autant* d'élèves sages et ravis après une distribution des prix.

Les socialistes, qui avaient si longtemps joué les trublions, exhibaient comme un glorieux tableau d'honneur les concessions qu'ils avaient obtenues sur l'accord initial conclu entre les partenaires sociaux. Les centristes et les députés UDF se prévalaient, eux, d'avoir maintenu l'essentiel de cet accord. Les députés RPR, tout en bougonnant un peu, reconnaissaient que le texte n'était pas dénaturé. Les élus communistes, même décidés à bouder le projet, emportaient dans leur mallette quelques lots de consolation . Quant aux députés « France unie », premiers prix de discipline, ils exultaient en couvant d'un regard admiratif leur ministre-président.

Pendant toute la durée de l'examen de son projet de loi, M. Soisson n'a pas relâché un instant ses efforts, attentif à soigner alternativement sa gauche et sa droite. Les plaies de la première, tout juste suturées, exigeaient des soins particuliers. Dès l'ouverture des débats, le rapporteur du projet, M. Alain Vidalies (PS, Landes), comme l'orateur du groupe socialiste, M. Thierry Mandon (Essonne), avaient lancé au ministre un avertissement solennel : *« Donnez-nous l'assurance que nous ne serons plus jamais confrontés à une telle situation ! »*, celle de législateurs plus ou moins contraints d'entériner un accord conclu entre les partenaires sociaux, sur un texte à haute portée politique.

Le ministre a déclaré *« réprouver sans ambiguïté »* le fameux article 47 de l'accord qui subordonnait sa validité à l'adoption, sans modification, de son contenu par le Parlement.

L'autorité du législateur

Revendiquant l'autorité du législateur sur le droit conventionnel, les socialistes avaient subordonné leur soutien au projet à l'adoption de plusieurs amendements « encadrant » l'accord syndical. Symboliquement, le gouvernement a repris à son compte leur première revendication : l'affirmation que la règle, en matière de droit du travail, est le contrat à durée indéterminée.

Le gouvernement s'est également engagé à prévoir des mesures spécifiques d'incitation financière, dès l'automne 1990, pour encourager la transformation d'emplois précaires en emplois stables. Dans le même sens, les députés ont adopté un article additionnel, prévoyant l'établissement d'un bilan de l'évolution des emplois précaires dans un rapport du gouvernement, déposé devant le Parlement avant le 31 décembre 1991. Ce rapport devra permettre d'apprécier la conformité des résultats de l'application de la loi à l'objectif énoncé de diminution des *emplois précaires*. Si tel n'est pas le cas, il reviendra au législateur *« de déterminer les mesures correctrices appropriées »*.

Au-delà de cette déclaration de principe, les députés socialistes ont obtenu la traduction dans le texte de l'ensemble des points qui avaient fait l'objet de leur négociation avec le gouvernement : la dérogation exceptionnelle, qui permet à l'employeur de prolonger à vingt quatre mois la durée maximale du contrat à durée déterminée (la règle est de dix-huit mois), ne peut être accordée qu'en cas de *« commande exceptionnelle à l'exportation »*. C'est-à-dire lorsque son importance nécessite, pour l'entreprise, *« la mise en œuvre de moyens quantitativement ou qualitativement exorbitants de ceux qu'elle utilise ordinairement »*. Dans ce cas, la durée du CDD ne peut être inférieure à six mois et l'employeur doit consulter le comité d'entreprise ou les délégués du personnel. Autre concession, mais à l'opposition cette fois : M. Soisson a accepté que cette dérogation pour commande exceptionnelle s'applique aussi bien à l'entrepreneur principal qu'aux sous-traitants.

Habileté tactique

L'habileté tactique du ministre a atteint au sommet avec l'adoption d'un amendement communiste, soutenu par les socialistes et sous-amendé par les groupes RPR, UDF et UDC ! Répondant à un vœu de toute la gauche, M. Soisson a accepté d'interdire le recours aux emplois précaires pour les travaux *« particulièrement dangereux »*, dont la liste sera arrêtée par le ministre du travail ou le ministre de l'agriculture. Mais il a conditionné son soutien à cet amendement à l'adoption d'une proposition de l'opposition, prévoyant que le directeur départemental du travail peut accorder une dérogation exceptionnelle à cette interdiction.

Enfin, cadeau de taille aux communistes, le texte prévoit désormais qu'aucun contrat à durée déterminée ne pourra être conclu *« pour remplacer un salarié dont le contrat de travail est suspendu par suite d'un conflit collectif de travail »* .

Conformément à l'accord conclu avec le groupe socialiste, M. Soisson a accepté un amendement instituant une procédure juridique rapide et spécifique de requalification d'un CDD, lorsqu'il y a abus, devant le conseil des prud'hommes. Le ministre a également fait adopter un amendement socialiste ouvrant la possibilité aux syndicats d'exercer en justice les actions individuelles des salariés employés à titre précaire.

Le ministre a pris grand soin de rassurer l'opposition en précisant qu'aucune de ces mesures n'était susceptible de remettre en cause l'accord entre les partenaires sociaux. Il ne restait plus, dès lors, à MM. Jean-Pierre Delalande (Val-d'Oise) pour le RPR, Jean-Pierre Philibert (Loire) pour l'UDF et Jean-Paul Fuchs (Haut-Rhin) pour l'UDC, qu'à prendre acte du *« texte d'équilibre »* qui leur était soumis. A l'heure du vote, M. Soisson pouvait jeter un regard discret et tranquille dans les travées, où ses bons lieutenants de la « France unie », requis pour la circonstance, tournaient les clés d'une imposante majorité.

PASCALE ROBERT-DIARD

L'analyse du scrutin

Le projet de loi sur le travail précaire a été adopté par 290 voix contre 30 sur 452 votants. Le détail du scrutin s'établit ainsi :

PS (272 membres) : 272 pour;

RPR (129 membres) : 124 non-votants; 5 abstentions : MM. Bernard Debré, Jean-Pierre Delalande, Alain Devaquet, Edouard Frédéric-Dupont, Etienne Pinte;

UDF (91 membres) : 91 abstentions;

UDC (40 membres) : 34 abstentions; 3 pour : MM. Bruno Durieux, Gérard Grignon, Gérard Vignoble; 3 contre : MM. Hubert Grimault, Christian Kert, Michel Voisin;

PC (26 membres) : 26 contre;

Non-inscrits (19 membres) : 15 voix pour : MM. Léon Bertrand, Michel Cartelet, Jean Charbonnel, Jean-Marie Daillet, Serge Franchis, Alexandre Léontieff, Jean-Pierre Luppi, Claude Miqueu, Alexis Pota, Jean Royer, Maurice Sergheraert, Christian Spiller, Bernard Tapie, Emile Vernaudon, Aloyse Warhouver; 1 voix contre : M. Elie Hoarau; 2 abstentions : Mme Marie-France Stirbois, M. André Thien Ah Koon; 1 non votant : M. Gautier Audinot.

□ **M. Mermaz et ses amis créent une association.** – *M. Louis Mermaz*, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, cosignataire (avec MM. Pierre Mauroy et Lionel Jospin) de la motion 1 au congrès socialiste de Rennes, a annoncé la création d'une association intitulée Priorités aujourd'hui, qui se propose de *« soutenir l'action du président François Mitterrand et de relancer le débat d'idées au PS et dans l'opinion »*. MM. Louis Mexandeau et Georges Lemoine, respectivement députés du Calvados et d'Eure-et-Loir, font partie de cette association.

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

Le communisme en quête d'un second souffle

LE communisme continue pendant les travaux de la perestroïka. Loin d'être mort, comme on le proclame bien vite, il a l'avenir devant lui, pour peu qu'il sache se ressourcer... Deux ouvrages défendent, à des niveaux différents, cette thèse à contre-courant d'une actualité moins prometteuse à cet égard.

Le premier, qui a pour auteur Georges Marchais et pour titre *Démocratie*, procède d'une démarche militante et très largement pédagogique. Les lecteurs du *Monde* ont eu l'occasion de *découvrir dans leur journal de* larges extraits de ce livre. Le secrétaire général du Parti communiste y répond de la manière la plus simple et la plus directe aux questions que posent non seulement les bouleversements des régimes communistes, mais aussi les problèmes de son propre parti. C'est ainsi qu'il aborde notamment le stalinisme, l'Afghanistan, les divisions de la gauche française, le fonctionnement du PC, le statut de ses dirigeants et permanents, et, bien sûr, *les analyses et les solutions* qu'appellent, selon lui, ces interrogations cruciales et, souvent, cruelles.

Georges Marchais reconnaît qu'il a été, avec d'autres, trompé par les dirigeants des pays communistes : *« Nous ne pensions pas*, écrit-il, *que les dirigeants des pays de l'Europe de l'Est étaient aussi coupés de leurs peuples, ni non plus que le fonctionnement de leurs partis était à ce point contraire à ce que doit être la vie d'un parti communiste. »* Cependant il ne croit pas que le stalinisme existait en germe dans le léninisme. Ce fut *« une perversion monstrueuse »* dont on peut établir les causes multiples. Comment un tel régime a-t-il pu s'identifier pendant trente ans au communisme ? *« C'est que, précisément*, répond Georges Marchais, *les recettes du stalinisme « collaient » aux réalités de la société dans laquelle le socialisme s'édifiait. »*

On peut ne pas se satisfaire de *ce genre de réponse*, qui expliquerait bien d'autres aberrations de l'histoire, mais on ne saurait contester le communisme en ignorant ce qu'en disent ceux qui continuent de le défendre contre vents et marées parce qu'ils y croient, encore et toujours. Au reste, comment oserait-on leur interdire l'espoir, aussi vieux que l'humanité, de voir s'édifier un monde meilleur, ou seulement plus juste ?

Certes, le premier souffle du communisme n'a pas – c'est le moins qu'on puisse dire – convaincu, mais le capitalisme qui, il est vrai, n'a pas eu la même prétention messianique, n'a pas davantage rendu obsolète l'aspiration à changer les règles du jeu, du moins chez ceux qui en souffrent le plus, ou qui participent à cette souffrance. Que sera donc le second souffle du communisme s'il se lève ?

Georges Marchais répond à cette question sur le plan de la *pratique politique et militante* en développant les positions de son parti. Le philosophe Lucien Sève, membre du comité central du PC, où il s'est singularisé ces dernières années par ses contributions critiques, se situe à un niveau de réflexion théorique : celui des outils conceptuels permettant, sinon de repenser, du moins de continuer à penser le communisme. Ce n'est pas rien et il vaut mieux s'équiper sérieusement pour affronter des questions aussi décapantes que celles-ci : la révolution est-elle encore crédible dans les pays capitalistes développés ? Comment un parti d'avant-garde peut-il être en retard sur l'histoire, et le centralisme démocratique est-il d'avant-garde ? En matière d'organisation, le léninisme est-il encore valable ; est-il la source du stalinisme ? Y a-t-il un socialisme scientifique ?

Précisément, Lucien Sève s'interroge dans une perspective prospective sur le caractère scientifique du socialisme à travers l'examen de *« trois catégories centrales de la pensée marxiste »* : le socialisme, la révolution, le parti. Car, constate-t-il, *« le socialisme a cassé d'être une idée claire »*. Il convient donc de le redécouvrir en explorant les nouvelles formes de la société et de l'individualité.

L'auteur suggère de caractériser de manière plus approfondie *« le socialisme à la française »*, tantôt *« en relativisant considérablement ce qui était tenu jusque-là pour le critère cardinal du socialisme »* [la conception de la propriété sociale], tantôt en renforçant d'autres traits du communisme : *« l'autogestion, la démocratie-jusqu'au-bout dans un monde sans armes et sans guerres »*. Il invite ses amis à aller plus loin que leurs interrogations et explorations actuelles et à les étendre à tous les domaines (gestion, développement, écologie, essor des sciences, et contradictions du progrès, sociologie des nouveaux producteurs, etc.) dans le cadre d'une stratégie autogestionnaire qui obligerait *« à déployer des trésors d'inventivité et de persévérance pour passer effectivement, en tout domaine, des objectifs préétablis en haut à leur élaboration non formelle avec les intéressés eux-mêmes. »* Cela le conduit, évidemment, à mettre en cause, *sous forme de questionnement*, le fonctionnement de son parti et à imaginer ce que pourrait être un *« centralisme démocratique authentique »*.

Au moment où *« les grandes mises à jour de l'histoire vont beaucoup plus vite que celles des catégories »*, il s'agit, écrit-il, de *« rouvrir jusqu'au bout la perspective du communisme, réinventer en conséquence la révolution, et du même coup le type de parti apte à cette réinvention »*. L'auteur affirme que ce programme, *si immense qu'il soit*, est réaliste.

Il l'est, certes, comme tous ceux qui prennent en compte cette réalité qu'est l'aspiration à un ordre dans lequel tous les hommes pourraient se reconnaître. Il l'est moins s'agissant du communisme, dont le premier souffle s'est révélé trop court au regard de ses ambitions déclarées : il s'est laissé distancer par le temps passé, par le temps qui passe, au point de n'offrir, au moment du relais, que peu de chances au second.

► *Démocratie*, de Georges Marchais, Messidor-Editions sociales, 307 p, 90 F.

► *Communisme, quel second souffle ?*, de Lucien Sève, même éditeur, 284 p, 110 F.

Dans le Vaucluse et le Gard

M. Mitterrand appelle à la prévention des incendies de forêts

PONT-DU-GARD

de notre envoyée spéciale

Nul ne l'ignore : M. François Mitterrand aime les arbres, à commencer par ceux du Morvan et des Landes. Il s'étonne *« toujours que l'homme fasse si peu attention à ces compagnons apparemment indifférents qui ne le sont pas »*. Le président de la République a témoigné, vendredi 1er juin, de son attachement à la forêt en se rendant sur deux sites symboliques : la cèdreraie de Cabrières-les-Avignon (Vaucluse) et au pied du Pont-du-Gard.

Après avoir visité, mardi 29 mai, une forêt près d'Auxerre et avoir reçu à l'Elysée, une semaine auparavant, des sapeurs-pompiers et des forestiers, le chef de l'Etat a participé à la fête de la forêt méridionale dans le cadre de la campagne *« Fais gaffe au feu »* lancée par MM. Lionel Jospin, ministre de l'éducation et Henri Nallet, ministre de l'agriculture et de la forêt.

Séparé de Gordes par le vallon creusé par la Senancole, face au Lubéron, située au pied des monts du Vaucluse, Cabrières a été victime d'un des incendies ravageurs de l'été dernier. Plus de 430 hectares partis en fumée le 9 août ne forment plus qu'un paysage de cendres. Les cèdres de l'Atlas dont les premiers ont été plantés en 1867 (une autre « vague » de plantation après la deuxième guerre) ont échappé au feu, comme le chef de l'Etat a pu le constater à partir de la cote 300. En redescendant il a vu le début de reboisement effectué par des classes des environs.

Le Vaucluse c'est aussi le souvenir tout frais de Carpentras. Le président de la République a souligné combien *« nous avons besoin de lutter pour sauvegarder les valeurs de civilisation qui sont d'abord celles de la solidarité, le refus de tout racisme, de toute exclusion. Tout cela exige un effort* [comme pour la forêt]. *C'est une action civique, une action de sauvegarde de la France, de salut de la nature »* .

Pour illustrer son appel à la prévention, il a déclaré : *« La leçon vaut pour tout le monde dans la marche de la République, dans la sauvegarde des systèmes de valeur, pour la réussite de la France dans le monde, pour votre avenir, à chaque étape de votre vie. Il faut d'abord tenter de prévenir, de prévoir, d'organiser le temps, d'essayer de le maîtriser et si le malheur arrive quand même, alors il faut guérir. »* Puis, au pied de l'aqueduc romain qui enjambe le Gard, M. Mitterrand a dialogué avec les jeunes convertis à l'action de protection de la forêt.

Assis dans un fauteuil de metteur en scène en bois laqué blanc et toile bleue, le président de la République s'est livré à un exposé pédagogique devant son auditoire assis dans l'herbe. Il a tout d'abord observé la contradiction entre l'homme, *« principal destructeur de la forêt »* avec les incendiaires, les imprudents et les maladroits qui commettent des *« crimes contre l'équilibre naturel »*, et le rôle indispensable de l'homme pour qu'existe et vive la forêt. *« L'homme détruit tout. Il peut tout construire »*, a-t-il résumé en appelant à la mobilisation et d'abord à celle de la jeunesse dans la prévention des incendies.

Après avoir confié qu'il a *« toujours vécu dans la forêt »* sans pour autant être *« un homme des bois »*, il a expliqué : *« On coupe des arbres qui ne disent rien. En réalité en profondeur on ne les entend pas mais peut-être qu'ils se plaignent. La nature a de quoi pleurer quand ils disparaissent »*. Cela l'a conduit à rechercher tous les projets autoroutiers qui risqueraient de détruire des hectares de forêt et à justifier son oppposition au projet d'échangeur à Saint-Germain-en-Laye.

ANNE CHAUSSEBOURG

La politique sociale du gouvernement

« Félicitez-vous de ne pas être britanniques »

déclare le premier ministre

SAINT-MAIXENT

de notre envoyé spécial

M. Michel Rocard, qui rendait visite, vendredi 1er juin, à l'armée de terre à Poitiers et à Saint-Maixent *(lire page 13)*, a livré quelques éléments sur sa philosophie budgétaire et sa traduction sociale, en affirmant :

« Depuis les deux années que j'ai la responsabilité de préparer un budget, j'ai accepté que la dépense publique française augmente à peine moins que la production de notre pays en valeur, ce qui veut dire un peu plus que n'augmente la dépense publique en Angleterre ou en Allemagne et aux Etats-Unis. Il y a un choix derrière cela, qui est le refus de faire accepter au personnel rémunéré par l'Etat la traduction de l'appétence décroissante de nos concitoyens à payer l'impôt (...). *Or nos sociétés développées ont retrouvé un peu plus de croissance.* (...)

» Ce « un peu plus de croissance » veut dire un peu plus d'inégalités (...). *Et il est vrai que, de 0,5 % à peu près, j'accepte* (...) *d'alourdir la compétitivité des entreprises françaises par rapport à leurs concurrentes pour tenir une politique sociale qui n'accepte pas d'aussi grandes différences* [que dans d'autres pays] *entre le public et le privé. Et pourtant, cela ne suffit pas »*. *« Félicitez-vous tout de même*, a conclu M. Rocard à l'adresse des militaires qui l'écoutaient, *de ne pas être britanniques ces temps derniers... »*

J.-L. A.

Au PS, M. Poperen et ses amis s'interrogent sur l'avenir de leur courant

Synthèse-Flash, bulletin du courant de M. Jean Poperen au PS, daté du 28 mai, rend compte de la réunion, les 19 et 20 mai dernier à Strasbourg, de deux cent cinquante animateurs et élus de ce courant. S'ils sont convenus *de se retrouver pour une université* d'été du 25 au 27 août prochain, tous les amis de M. Poperen ne semblent pas partager ses vues sur l'avenir. Alors que le ministre des relations avec le Parlement souhaite promouvoir une *« alternative »* à *« l'idéologie et la stratégie consensuelles »* qui, selon lui, ont paru être consacrées à Rennes, M. Ayrault estime que le courant *« ne* [représente] *pas une alternative complète »* et qu'il a *« des responsabilités collectives à assumer »* dans la synthèse qui a suivi le congrès. Le maire de Nantes *« ne voit pas ce qui pourrait faire revenir »* le courant sur son adhésion à *« une politique de franc fort »*, tandis que M. Poperen entend mettre en cause la *« logique productiviste »*, qui, selon lui, *« est proche maintenant (...) du point où elle se ruine elle-même »* .

Ces divergences, dont l'expression publique reste prudente, n'ont pas empêché les « poperénistes » d'adopter ensemble une déclaration qui annonce une réflexion sur *« la nouvelle logique économique, européenne et mondiale »*, *le rôle de l'Etat dans une politique décentralisée et de justice sociale »*, *« le mouvement social et ses modes d'expression actuels »*, *« la montée de l'intégrisme et* (...) *la mise en cause de la laïcité »*. Toutefois, l'accord sur ce que recouvrent exactement ces formules est au moins incertain, ce que confirme peut-être la décision de M. Jean-Louis Gentile, directeur du cabinet de M. Poperen, de donner sa démission du comité directeur du PS.

P. J.

□ **M. Durand (PS) élu maire de Lomme (Nord).** – M. Yves Durand, député (PS), a été élu, vendredi 1er juin, maire de Lomme, commune de la banlieue lilloise (Nord). Il succède à M. Arthur Notebart, soixante-seize ans, maire depuis 1947 et qui avait démissionné le 17 mai dernier. M. Durand devra quitter le conseil régional pour se mettre en conformité avec la loi sur le cumul des mandats.



SOCIÉTÉ

DÉFENSE

Compte tenu de la nouvelle situation européenne

M. Rocard demande aux armées de l'aider à faire des choix en matière d'armement

A Poitiers et à Saint-Maixent, où lui ont été présentés le prototype du char Leclerc et le PC mobile de la force d'action rapide, M. Michel Rocard, premier ministre, a invité les armées à aider le gouvernement à *faire des choix en matière* d'équipement militaire dans le contexte d'une Europe vouée au désarmement.

SAINT-MAIXENT (Deux-Sèvres)

de notre envoyé spécial

M. Michel Rocard voudrait bien faire profiter les contribuables français des « *dividendes de la paix* » en comprimant certaines dépenses militaires. Mais, dans le même temps, il sait que la situation internationale est encore trop fluctuante pour ne pas *maintenir des programmes d'armement*, comme le char Leclerc ou le missile nucléaire Hadès, qui coûtent cher. Cette position inconfortable, le premier ministre l'a exprimée, à mots souvent ambigus, voire alambiqués, lors de sa visite, vendredi 1er juin, à l'armée de terre qui le recevait à *l'école des sous-officiers* de Saint-Maixent.

Du Leclerc, dont la vitesse et la stabilité du canon pendant le tir l'ont impressionné de son propre aveu, M. Rocard a dit que « *ce char confère à notre corps blindé mécanisé des capacités nouvelles, grâce à sa mobilité et à sa puissance de feu* ». Du missile nucléaire Hadès, qui devrait remplacer le Pluton après 1992, le premier ministre a dit que « *la France a besoin d'une capacité préstratégique d'ultime avertissement* ».

Pour autant, on devine M. Rocard préoccupé des prochains arbitrages budgétaires pour 1991, qui devraient intervenir en juillet. A son auditoire de militaires, réuni dans la salle de cinéma de l'école des sous-officiers d'active, le premier ministre a expliqué : « *Si vous êtes la deuxième ligne de défense de la France, sa première ligne, dans un monde en paix, est sa monnaie.* » Interrogé par un journaliste, il a ajouté : « *L'urgence de la menace qui pèse sur nous n'est plus la même. L'opinion publique aimerait bien en voir les retombées. Mais les traités de désarmement ne sont pas encore signés. Il est tôt pour prendre acte de tout cela. Je ne suis pas en état de vous en dire davantage aujourd'hui.* » Reste la tonalité globale d'un discours qui donnerait à penser que si M. Rocard était seul à décider, sa nature l'entraînerait plutôt à ne pas tout conserver d'un outil de défense même si, d'autre part, il convient de ne pas se précipiter en raison d'un contexte international encore imprécis.

Ainsi, dit le premier ministre, « *il nous faudra assumer pleinement les implications* » des négociations de Vienne sur le désarmement classique en Europe et « *il convient d'y réfléchir dès maintenant* ». Mais, « *la précipitation est souvent l'ennemie du bien* ». Ainsi, continue M. Rocard, « *dans le contexte européen nouveau d'un équilibre à des niveaux inférieurs d'armement, il nous faudra sans doute faire certains choix* ». Mais, « *il appartiendra aux militaires d'éclairer les responsables de ce pays sur ce que ces choix peuvent être, car je tiens à ce que les efforts consentis le soient à partir de principes directeurs mûrement réfléchis* ».

Sur un point, M. Rocard a été catégorique. Il a exprimé « *l'admiration de tous* » et « *la reconnaissance de la France tout entière* » pour l'action de l'armée française au Gabon. « *Le travail accompli par nos militaires a été simplement remarquable* », a affirmé le premier ministre qui a ajouté que « *la France, fidèle à sa tradition et à ses engagements, s'est gardée d'intervenir dans les problèmes intérieurs gabonais* ». Après avoir rappelé qu'il existe avec deux pays des accords de défense au terme desquels ceux-ci peuvent demander l'aide de la France pour des situations de politique intérieure, M. Rocard s'est exclamé : « *C'est trop, ce n'est pas normal. Voilà neuf ans qu'il n'y a jamais eu d'intervention militaire française pour faire face à des troubles intérieurs.* »

JACQUES ISNARD

L'AMX-30 est mort, vive le Leclerc !

Pour mieux plaider la cause du Leclerc auprès du premier *ministre*, l'armée de terre avait organisé, sur son terrain de manœuvre de Biard, près de Poitiers (Vienne), une démonstration de son nouveau char face à *l'AMX-30* entré en *service* en 1966. M. Rocard a donc assisté à une vraie course de chars, lancée par un starter, qui a pris les allures d'une véritable publicité comparative à la gloire du nouveau blindé.

A cette occasion, on a pu observer un état-major de l'armée de terre qui n'a cessé de dénigrer ses propres matériels.

Les évolutions des deux chars avaient été conçues pour desservir l'AMX-30 et mettre l'accent sur les performances du Leclerc.

Dans la documentation distribuée aux invités, on pouvait lire *que « l'AMX-30 ne correspond plus à la menace »*, que « *sa protection est insuffisante* » puisque « *l'équipage n'est pas protégé contre les effets des armes modernes* », que « *la puissance de feu est limitée* », que « *le combat et le tir en marche sont impossibles* », que « *le combat tout temps est limité* » faute de vision thermique, suffisante, et que « *la mobilité tactique et stratégique de l'AMX-30 est restreinte* ».

C'est en 1966 au plus tôt que devrait être créée la première division blindée de Leclerc. D'ici là, l'armée de terre devra se contenter de l'AMX-30, qui aura trente ans et dont, aujourd'hui, les défauts ont été mis en exergue par elle-même.

SCIENCES

L'industrie nucléaire en difficulté en Europe de l'Est

En Finlande, fermeture d'une centrale de type soviétique...

STOCKHOLM

de notre correspondante

En service depuis 1977, le premier réacteur de la centrale nucléaire de Lovisa, située à une centaine de kilomètres à l'est d'Helsinki, a dû être arrêté à la suite d'un incident survenu le 28 mai. Une canalisation de 320 millimètres de diamètre du circuit secondaire s'est rompue, laissant échapper un flot d'eau bouillante non radioactive dans la salle des turbines. Personne n'a été blessé mais quelques câbles électriques ont été endommagés. Le réacteur a été immédiatement arrêté.

Selon M. Björn Wahlström, le chef de la protection radiologique de la centrale, l'incident serait dû à la corrosion de cette canalisation de dix-huit millimètres d'épaisseur. Une corrosion favorisée par la présence à cet endroit d'un tourbillon d'eau créé par un instrument de mesure. Après treize ans, la canalisation ne faisait plus que deux millimètres d'épaisseur, ce qui a conduit à sa rupture. Cet accident a suscité une certaine émotion dans le pays si l'on en juge par les réactions des médias finlandais et suédois. Rien d'étonnant à cela. La centrale de Lovisa est en effet une construction hybride : 20 % soviétique (deux réacteurs de 440 MW du type VVER) et 80 % occidental pour tous les systèmes de sécurité, l'informatique et certains systèmes automatisés.

Mais, après Tchernobyl, la technologie nucléaire soviétique, quelle qu'elle soit, est devenue synonyme de risque d'accident. Cet incident pourrait donc porter préjudice au plan d'extension du programme nucléaire finlandais qui assure aujourd'hui le tiers de la production d'électricité du pays et que d'aucuns, en Finlande, voudraient voir se réaliser après les élections législatives de 1992.

FRANÇOISE NIETO

... En Allemagne de l'Est, arrêt du complexe de Greifswald

Le ministre est-allemand de l'environnement, M. Karl-Hermann Steinberg, a indiqué, vendredi 1er juin, que la centrale nucléaire de Greifswald allait être fermée d'ici à la fin de l'année. Cette décision, annoncée à l'issue d'une réunion des deux ministres allemands de l'environnement, est prise après qu'une enquête d'experts des deux pays a conclu qu'elle présentait de considérables problèmes de sécurité (*le Monde* du 16 mai). Cette centrale représente pratiquement le seul complexe nucléaire de la RDA. Lorsqu'elle marchait à plein, elle fournissait 10 % de l'électricité du pays. Mais le nucléaire est-allemand ne satisfait pas aux normes en vigueur en RFA. Cela est valable pour les installations en fonctionnement, mais conduit aussi les observateurs à s'interroger sur les tranches à peine achevées ou en cours de construction. Outre les trois futures tranches de 440 mégawatts chacune de Greifswald, la question concerne aussi deux tranches de 1000 mégawatts chacune en construction à Stendal depuis 1983, également de technologie soviétique à eau pressurisée. A cet égard, les indications données le 1er juin par M. Steinberg laissent dubitatif : certes il a indiqué que le bloc 5 et les tranches 6 à 8 de Greifswald seraient raccordées au réseau, mais il n'a pas donné de date.

□ **Le plafond des dédommagements relevé en cas d'accident nucléaire.** – Le plafond des indemnités dues par l'exploitant en cas d'accident nucléaire dans une centrale atomique va être relevé de 50 à 600 millions de francs, et l'indemnisation complémentaire de l'Etat de 1,5 à 2,5 milliards de francs. Ainsi le veut la nouvelle loi relative à la responsabilité civile dans le domaine nucléaire, adoptée vendredi 1er juin par l'Assemblée nationale. Selon ce texte présenté par M. Brice Lalonde, secrétaire d'Etat à l'environnement, le plafond des indemnités n'est en revanche que de 150 millions de francs si un accident se produit sur une installation dite « à risque réduit », ou lors d'un transport de substances nucléaires.

A l'initiative de MM. Curien et Bambuck

Des actions seront menées pour sensibiliser les jeunes à la recherche

MM. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, et Roger Bambuck, secrétaire d'Etat chargé de la Jeunesse et des sports, ont signé, jeudi 31 mai, un protocole d'accord « *destiné à promouvoir des actions conjointes à caractère scientifique et technique auprès des jeunes* ». Prévu pour être mené « *en partenariat étroit avec les collectivités territoriales* » ce programme interministériel devrait notamment favoriser la découverte et la pratique d'activités scientifiques et techniques par les enfants et les adolescents, la formation des responsables d'encadrement et le développement des supports pédagogiques *mis à leur disposition*, les projets de jeunes créateurs, etc. L'objectif est de « *rapprocher les jeunes du monde de la recherche et de la technologie et de favoriser leur meilleure insertion dans la vie active* ».

ÉDUCATION

Les grandes écoles réagissent positivement aux déclarations de M. Mitterrand

Les réactions sont partagées après les déclarations du président de la République sur la nécessité d'élargir le recrutement des grandes écoles (*le Monde* du 2 juin). La Conférence des grandes écoles et le Comité national pour le développement des grandes écoles « *constatent avec satisfaction la volonté des pouvoirs publics de promouvoir une sélection pluraliste des intelligences dans l'enseignement secondaire, par une rénovation de la carte des baccalauréats* ». « *Parfaitement informés du déséquilibre actuel du marché de l'emploi des diplômés des écoles* », les deux organismes soulignent que de nombreux établissements « *ont proposé à leurs autorités de tutelle des plans de développement dans le cadre de leur vocation de base* ». Ils rappellent enfin le rôle déterminant qu'ils ont joué dans la mise en place, approuvée par le gouvernement, d'une nouvelle filière de formation d'ingénieurs.

La réaction de M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, est en revanche sans surprise : « *Le souci qu'a M. Mitterrand de redorer son blason le conduit jour après jour aux déclarations les plus démagogiques* », a-t-il déclaré, ajoutant que les grandes écoles ne sont pas « *un obstacle à l'égalité des chances dans l'éducation, mais restent un élément décisif de promotion sociale par le mérite* ». De même, l'Union nationale interuniversitaire (UNI), proche du RPR, « *s'étonne des propos irresponsables du président de la République* » qui conduiraient, selon elle, à « *dénaturer, à détruire la partie du système éducatif qui a fait la preuve de son excellence et de son efficacité* ». Les principaux intéressés expriment une réaction beaucoup plus ouverte.

CORRESPONDANCE

L'agression contre une enseignante de Royan

Après la publication dans le Monde *daté 20-21 mai d'un reportage de Philippe Brousard intitulé* « Royan entre l'indignation et la prudence » *et consacré à l'agression commise contre une enseignante, professeur d'histoire et géographie au collège Emile Zola, nous avons reçu de celle-ci, Mme Christiane Guiard, la lettre suivante :*

La lecture de votre quotidien en *date du 20 et 21 mai 1990* m'a profondément indignée et révoltée. Cette indignation a pour cause les propos tenus dans l'article « *Royan entre l'indignation et la prudence* », où un doute inqualifiable est jeté sur la raison de l'agression que j'ai subie et dont je sors meurtrie sur le plan physique et moral. Je commençais à me sentir mieux mais votre article m'a fait « *replonger* ». Je vous en remercie. Même si aucun moyen d'information n'est objectif, votre journal, à mes yeux, passait pour être sérieux. Aujourd'hui, il n'en est plus de même pour moi. C'est aussi un sentiment de révolte que j'ai ressenti en lisant cet article. Que cherchez-vous ? Pourquoi tenter de dévoyer l'information, de me salir ? C'est ignoble. C'est odieux (...)

« Le but de ce reportage n'était pas de « *salir* » Mme Guiard ni de nier l'agression commise contre elle, mais de décrire le climat à Royan autour de cette affaire. Le terme de « *prudence* » utilisé dans le titre traduisait le sentiment qui prévalait alors autour de l'enquête. Depuis, cette enquête ne semble pas avoir beaucoup progressé, puisque le magistrat instructeur chargé du dossier vient d'en confier la direction, le jeudi 31 mai, à l'antenne rochelaise du SRPJ d'Angers. Jusqu'à présent l'hypothèse d'un acte raciste n'est ni infirmée ni confirmée. Au-delà, si dans le reportage mis en cause, certaines informations rapportées ont pu heurter Mme Christiane Guiard, et ses proches, nous les prions de croire que telle n'était évidemment pas notre intention.

Ph. Br.

□ **Vague de chaleur au Mexique : au moins dix-huit morts.** – La vague de chaleur qui affecte depuis quelques semaines le territoire mexicain avait déjà causé la mort, vendredi 1er juin, de dix-huit personnes et d'importants dégâts agricoles. Dans l'Etat de Chihuahua (nord), où la température a atteint plus de 45 degrés, seize personnes – pour la plupart membres de communautés indigènes – ont péri. Plus de cinq cents personnes ont été traitées pour déshydratation dans l'Etat de Sonora, et l'eau a été rationnée dans plusieurs villes du pays. – *(AFP.)*

COMMUNICATION

Après l'arrivée de Hachette sur la Cinq

Les critiques de M. Le Lay (TF 1) et les interrogations de M. Guilhaume (A 2 - FR 3)

« Alors que l'on parle tant des risques de concentration, je vois que le CSA a beaucoup réfléchi puisque l'on dit qu'il a mis quatorze minutes à se décider... » C'est avec son ironie coutumière que M. Patrick Le Lay, président de TF1, a réagi à l'entrée d'Hachette dans le capital de la Cinq, devant l'association des hebdomadaires de télévision, qui l'avait invité le 31 mai.

M. Le Lay estime que cette initiative pèse désormais sur l'attribution par le CSA du septième réseau hertzien à la fin du mois. Avec son projet Télépousse, TF 1 dispute en effet les fréquences à Canal Enfants, dont Hachette est l'un des actionnaires à travers Europe 1. « *Maintenant que Hachette est dans la Cinq*, affirme le président de la Une, *il ne serait pas logique de le retrouver avec un nouveau réseau national. Notre projet offre de meilleures garanties d'indépendance. Si nous n'obtenions pas de fréquences, nous dirions que les dés étaient pipés.* »

M. Le Lay, qui pense que l'arrivée de Hachette dans la télévision fait peser plus de menaces pour M 6 que pour TF 1, prédit que les actionnaires de la Cinq « *devront dépenser des milliards s'ils veulent remonter la chaîne* ». Le président d'Antenne 2 et de FR3, M. Philippe Guilhaume, estime pour sa part que l'entrée du groupe Hachette dans le capital de la Cinq représente « *un avantage et quelques risques* ».

Dans un entretien publié par *Profession politique* du 1er juin, le président d'Antenne 2 et de FR3 précise que « *l'avantage, c'est de donner à la Cinq une structure capitalistique plus solide* » permettant d'offrir « *des programmes plus constants et diversifiés* », les risques tenant à « *un rapprochement préoccupant entre producteurs et diffuseurs* » et à la « *juxtaposition* » de deux puissants groupes de presse, Hersant et Hachette, dont les titres pourraient « *excessivement* » privilégier une chaîne auprès des lecteurs.

Cependant, M. Guilhaume n'imagine pas que *Télé 7 jours* devienne le journal de télévision de la Cinq, car « *tout le monde y perdrait* ».

□ **Bond Media rejette la proposition du consortium américain comprenant NBC.** – Bond Media, la filiale médias du groupe de l'homme d'affaires australien Alan Bond, confronté à un fort endettement, a rejeté vendredi 1er juin les offres financières faites par un consortium américain formé notamment par General Electric et sa filiale NBC (*le Monde* du 2 juin). Les administrateurs de Bond Media ont estimé « *irrecevable* » la proposition, qui consistait, en échange d'une offre de 900 millions de francs, à céder une partie des activités médias du groupe australien au consortium américain.

□ **L'assemblée des anciens du CFJ.** – A la suite de son assemblée générale annuelle qui s'est tenue dans les nouveaux locaux du *Monde*, l'Association des anciens élèves du Centre de formation des journalistes a renouvelé son bureau qui est à présent ainsi constitué : président : José de Broucker (Malesherbes Publications) ; vice-présidents : Jacqueline Durand (Bayard-Presse - *Notre Temps*), François-René Cristiani (conseiller technique au cabinet du ministre de la communication), Michel Faure (*l'Express*) ; secrétaire générale : Zette Gomes ; secrétaire générale adjointe : Christiane Chombeau (*le Monde*) ; trésorier : Olivier Samain (Europe 1) ; trésorier adjoint : Jean-Bernard Cadier (Europe 1) ; chargé de missions : Etienne Leenhardt (*La Cinq*).

□ **Parution du Guide de la presse 1990.** – Cent soixante-dix journalistes, chercheurs et universitaires ont réalisé la troisième édition du Guide de la presse, publié par l'Office universitaire de presse (OFUP). Cette véritable « bible » de la presse écrite fait, en 1200 pages, le tour de 2617 journaux, magazines et revues édités en France et à l'étranger.

▶ **Guide de la presse 1990, 1199 pages, 175 francs, OFUP, 12-14, rue Jules-César, 75597 Paris Cedex 12.**

Après l'arrêt d' « Apostrophes »

Bernard Rapp successeur de Bernard Pivot

Avec Bernard Rapp, la littérature anglo-saxonne, et particulièrement britannique va sans doute faire une entrée en force sur le plateau d'Antenne 2 : ami des romanciers William Boyd, Phillis D. James, Anthony Burgess et du journaliste-romancier Evelyn Waugh, l'ancien correspondant à Londres d'Antenne 2 vient en effet d'être choisi par la direction de la chaîne pour succéder dès le 21 septembre prochain à Bernard Pivot et à son célèbre « Apostrophes » qui va s'arrêter le 22 juin après 724 numéros et quinze ans d'existence. Bernard Rapp, quarante-cinq ans, n'a pas voulu dévoiler le nom de sa future émission, sur laquelle il planche actuellement. Celui qui anima « L'assiette anglaise » puis « My télé is rich » sur Antenne 2, émission qui se termine le 15 juin, n'est pas un néophyte en matière de littérature. Il anime actuellement une émission littéraire, « Les mots pour le lire », le samedi matin sur France-inter. Tout en ne souhaitant pas « *dévoiler ses batteries* », l'ancien animateur de « Découvertes » sur Europe 1 a indiqué qu'il souhaitait « *conserver l'esprit de l'émission de Bernard Pivot, qui a fait la meilleure émission possible sur les livres* » et qui « *avait une indépendance extraordinaire* ».

« Une émission plaisir »

Bernard Rapp a cependant précisé que l'émission, diffusée en direct à partir de septembre le vendredi soir au même horaire qu'« Apostrophes », sera « *une émission littéraire grand public, au sens le moins précieux, ce ne sera pas une émission rive gauche, ce sera une émission plaisir (...) Avec un vrai choix de livres, on peut parler de tout : l'actualité avec les essais, le rêve avec la poésie, ce qu'il y a d'intime avec le roman* ». Le nouvel animateur littéraire d'Antenne 2 juge pourtant que la succession de Bernard Pivot constitue « *un vrai pari* » et avoue « *avoir un peu réfléchi* » quand la proposition lui a été faite.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Une affaire portant sur près de 1 milliard de francs

Quatre dirigeants de la SCREG écroués pour fausses factures

Quatre dirigeants de la SCREG, filiale de travaux routiers du groupe Bouygues, ont été inculpés et écroués vendredi 1er juin à Paris pour une affaire de fausses factures d'un montant total de 993 millions de francs, *« l'un des records en la matière »*, selon les enquêteurs. M. Jacques Perche, gérant de la SCREG Ile-de-France, et trois de ses directeurs d'agence, MM. Marc Rajade, Bernard Forge et Pierre Deniau, ont été inculpés de faux et usage par le juge d'instruction parisien David Peyron.

Fausses identités

Trois autres personnes avaient déjà été inculpées et écrouées fin avril par le magistrat dans le cours de la même affaire : un dirigeant d'une entreprise de travaux publics, M. Louis Holin, le responsable de *l'Union* des banques portugaises à Paris, M. Alvaro Forasili, et le facturier d'une société écran, la CDC, M. Joseph Choukroun, considéré comme une figure dans le domaine de la délinquance en col blanc et instigateur, selon eux, du réseau de fausses factures de la SCREG.

Par l'intermédiaire de trois sociétés écrans, des livraisons de matériel s'effectuaient depuis plusieurs mois entre les membres du réseau. Il y avait alors surfacturation, ce qui nécessitait l'établissement de fausses factures.

Les bénéficiaires empochaient la différence ou récupéraient la TVA, gagnant des sommes records en trichant sur les livraisons effectuées ainsi que sur la comptabilité. Sous de fausses identités, l'argent était ensuite déposé à la banque, grâce à la complicité présumée du banquier.

Dans un premier temps, ces fausses factures avaient été estimées à 200 millions de francs, mais de nouvelles investigations ont amené les enquêteurs du dixième cabinet de délégations judiciaires (l'« anti-gang » en matière de délinquance en col blanc) et ceux du huitième cabinet de délégations judiciaires (spécialisé dans les fraudes en tout genre) à porter cette estimation à près de 1 milliard de francs. Cela ne signifie toutefois pas que 993 millions de francs ont été « sortis » par les fraudeurs, car, comme dans toute affaire de fausses factures, une partie de la comptabilité était purement fictive. Rien n'indique, pour l'instant, que cette affaire serait liée au financement des partis politiques.

Suspension du droit de visite de Jacqueline Valente à ses deux filles aînées

Le juge des affaires matrimoniales du tribunal de Toulon a suspendu, vendredi 1er juin, le droit de visite de Jacqueline Valente à ses deux filles aînées, dont la garde a été confiée à son ancien mari. Le magistrat a ordonné une expertise psychiatrique de l'ex-otage du *Silco* et de ses fillettes, ainsi qu'une enquête sociale sur son entourage et celui de son ex-époux, Pascal Bétille, père de Marie-Laure et de Virginie.

Il prendra sa décision définitive sur le droit de visite au vu du résultat de ces enquêtes.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5273

HORIZONTALEMENT

I. Faire des tartines. C'est généralement sa tête qui passe le plus facilement. – II. Empêche les réalisations. – III. Peut exiger une certaine tenue. Qui font attention à ne pas se mouiller. – IV. Bien entourés. Adverbe. – V. Récipient pour les poussières. A fait l'objet d'une conquête. Un mot de *politesse*. – VI. Quand tout le monde est à la fête. Qui en ont plus qu'assez. – VII. Saint. Est parfois sous le bonnet. Oncle d'Amérique. – *VIII*. On n'a pas besoin de clé quand il a de bonnes oreilles. Protégeaient des gens qu'on menait en bateau. – IX. Peut être trouvé dans un panier. En France. – X. On en prend de la graine. Qui a trop attendu. – XI. Observé par ceux qui veulent y voir « clair ». A un bon pied. Pièce de charpente. – XII. Matière pour faire des ponts. On lui fait faire un tour avant de rentrer. Est toujours présent. – XIII. Mauvais quand il y a un grand étalage. Bon, peut faire l'objet d'un rappel. – XIV. Dans l'alternative. Est bon pour le cœur. Pas épais. – XV. Se mouille. Pouvait être complétée par une bonne salade.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I										■					
II														■	
III							■								
IV		■									■			■	
V					■	■				■					
VI							■								
VII			■	■				■		■				■	■
VIII						■									
IX		■		■						■					
X	■								■						
XI					■							■	■		
XII			■				■	■							■
XIII						■									■
XIV		■			■						■				
XV				■									■		■

VERTICALEMENT

1. Lavés et blanchis. Bien tenu quand il y a une fée. – 2. Déesse. En Bretagne. Bien nettoyé. – 3. Est vraiment maigre. Bricole quand il est petit. Echappa à la précipitation. – 4. Traces qui peuvent être laissées par une bombe. Qui a donc besoin de repos. – 5. Qui peuvent faire rougir. Suprême, est une œuvre de chef. Article. – 6. Qui devrait être remplacée. Préposition. Bien distingué. Avalé. – 7. Participe. Dieu. Tiré de l'enveloppe. Singe. – 8. Une jolie corbeille. La première victime. Vieille ville. – 9. Une voisine de Ilt. Prit le dessus. – 10. Pas en forme. Des gens qui ont bien mérité d'avoir la paix. – 11. Un « meuble » bien français. Fait couler le sang. – 12. Est généralement réglé avant la tournée. Bouture. – 13. Une manière de réprimer. Souvent dit après coup. – 14. Au bout de la France. Carte sur table. – 15. Peuvent se faire sur un banc. Dans l'Orne.

Solution du problème n° 5272

Horizontalement

I. Galeriste. – II. Opale. Eon. – III. Ume. Acte. – IV. Aèdes. Tee. – V. Edam. – VI. Heurtai. – VII. Es. Etirer. – VIII. Ce. Enéma. – IX. Artère. Us. – X. Mono. Sels. – XI. Ecart. Née.

Verticalement

1. Gouache. Ame. – 2. Apre. Escroc. – 3. Landau. Etna. – 4. Elée. Ré. EOR. – 5. Ré. Setter. – 6 Daines. – 7. Sectaire. En. – 8. Totem. Emule. – 9. Enée. Crasse.

GUY BROUTY

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

chaque mercredi

(éditions datées jeudi)

Renseignements : 45-55-91-82.
Poste 4138

SPORTS

TENNIS : les Internationaux de France

Jadis les champions de tennis disaient qu'ils gagnaient leurs matches en *« mettant la pression »* ou en *« étant en confiance »*. Michael Chang assure qu'il se contente de *« jouer les points les uns après les autres »*. La méthode a son efficacité puisqu'il a remporté son troisième match à Roland-Garros après avoir été mené deux sets à rien par le Suédois Christian Bergström. *Pour la troisième fois de sa carrière*, le jeune Sino-Américain est ainsi revenu de loin dans un tournoi du Grand Chelem. La première fois c'était face à son compatriote Tim Wilkison lors du troisième tour de l'Open des Etats-Unis. La deuxième a eu lieu à Roland-Garros l'an passé contre le Tchécoslovaque Ivan Lendl lors d'un huitième de finale resté fameux. Mais sa dernière expérience, vendredi 1er juin, a été différente des précédentes : il était en effet dans la position qu'avait connue *Ivan Lendl en 1989*, celle du champion en titre mis en difficulté par un obscur joueur. Agé de vingt-deux ans, le Suédois qui a été champion d'Europe juniors en 1985 n'a pas gagné le moindre tournoi depuis qu'il est passé professionnel et il stagne autour de la centième place mondiale. Pourtant Bergström est parvenu à faire douter Chang dont la carapace d'impassibilité s'est fissurée pour laisser paraître une certaine nervosité. Autre point dont Michael Chang n'est pas satisfait : la qualité de son jeu de jambes qui laisse encore à désirer pour lui permettre de développer pleinement son tennis de contre.

Henri Leconte, hussard ressuscité

Trois matches, trois victoires en trois manches. Un triple ban pour *le champion* ! La fâcherie entre Roland-Garros et Henri Leconte est oubliée. Vendredi, un Central archi-comble a passé l'éponge. Ces bouderies, ces mesquineries, nées entre le joueur et la foule après la calamiteuse finale 1988 perdue contre Mats Wilander, n'étaient qu'un malentendu. L'heure de la grande réconciliation a sonné, celle d'une communion retrouvée entre un champion et un public, d'une émotion partagée sur le court et dans les gradins.

Des sifflets donc, puis des bravos. Entre les deux, vingt-quatre mois de galère pour l'ex-numéro un Français : deux opérations des disques lombaires, un divorce, une chute vertigineuse de la neuvième à la cent soixante et unième place au *classement ATP*, plusieurs changements d'entraîneur pour s'attacher, ces trois derniers mois, à Patrice Hagelauer, l'ancien coach de Yannick Noah. Et un homme de vingt-six ans qui mesure bien le chemin parcouru : *« Je me sens beaucoup mieux qu'il y a deux ans. Je jouais bien mais je prenais beaucoup de risques. Et ça avait marché jusqu'à la finale. Hélas ! ce fut un mauvais jour. »*

La page est tournée. Des mauvais jours maintenant, ce sont les *Stefan Edberg et Boris Becker* qui en connaissent. Henri Leconte paraît, lui, sur un nuage. Mercredi, après un départ un peu laborieux, il avait battu le Yougoslave Marco Oresar en 1 heure 49. Vendredi, il a également été tendu pendant quelques jeux – *« Pour la première fois dans un tournoi du Grand Chelem j'ai attendu quatre heures dans les vestiaires avant d'entrer sur le court. C'était difficile de me mettre dans le coup. »* – mais la démonstration de deux heures qui a suivi ne devait qu'en être plus probante.

Symétrie d'adversaires gauchers, opposition des personnalités : une confrontation spectaculaire, service contre retour, volée contre passing-shot. La rivalité millénaire de l'abeille et l'araignée sous un ciel d'orage. Un canevas simple ! En variant les effets, Henri Leconte contraint l'Argentin Franco Davin à jouer d'avant en arrière, l'empêchant ainsi de tisser la toile dans laquelle il avait englué son compatriote Alberto Mancini. Puis le Français produit une accélération qui laisse son adversaire à plusieurs mètres de la balle ou qui lui donne la possibilité d'écraser un smash comme lors de la balle de match. Le stade exulte, trépigne. C'est gagné.

Un tennis sans bavure et sans déchet : *« J'ai mieux servi que lors des matches précédents, 17 ou 18 aces ça fait plaisir contre un joueur comme Davin. Je suis également en bonne condition physique grâce au travail accompli avec Patrice Hagelauer et je peux remettre la balle dans le court quand je suis mal placé. Je frappe moins à plat, mes balles tournent plus, sont plus dures à contrôler. »* Le résultat est superbe, un jeu d'attaque raisonné à flanquer une dépression nerveuse à un bataillon de lifteurs. Car le Leconte 1990 ne dilapide plus ses forces, *ne se rue plus inconsidérément* au filet, et ne bombarde qu'entre les lignes.

Rêver pour mieux jouer

Le voilà, hussard ressuscité, qui glisse de la rubrique ex-finaliste sans avenir à celle de favori potentiel. Incroyable ? Ses derniers résultats ne sont après tout pas aussi catastrophiques qu'il est apparu : un tour à Barcelone, deux à Nice, cinq (demi-finale) à Monte-Carlo, cinq encore à Hambourg, puis deux à Rome. Cela lui a permis de remonter de cent vingt places au classement mondial entre le 9 avril et le 14 mai. Et surtout il a retrouvé une ligne plus athlétique, éliminé la petite bouée qu'il portait sur les hanches. Yannick Noah, avec lequel il s'est rabiboché, trouve tout cela *« formidable »*, et le dit bien haut. C'est donc bien que Henri Leconte n'est pas un *has been*. Et c'est assez pour que Roland-Garros s'en fasse un héros.

Cette forme physique n'est-elle pas suffisante pour suivre le parcours du combattant jusqu'au bout de la seconde semaine ? *« Il faut se concentrer sur son adversaire, jouer son match, récupérer. Le pire dans la situation d'Henri serait de s'imaginer en finale contre untel ou untel. Il faut se blinder contre ce genre de spéculations »*, affirme l'entraîneur Patrice Hagelauer. Pressé de questions, le joueur est moins ferme : *« Andrei Chesnokov sera un test important. Je vais tout donner pour ce huitième de finale. Après on verra »*, dit-il. Puis il ajoute un peu plus tard : *« On rêve d'une finale contre Guy Forget ; on rêve d'un quart de finale contre Yannick Noah... On rêve de gagner. Et bien sûr il faut rêver, c'est ce qui donne de l'ambition, qui procure la joie et l'envie de jouer. »*

ALAIN GIRAUDO

Un peu de tenue

Pendant que l'Américain André Agassi jouait et gagnait, vendredi 1er juin, contre le Français Arnaud Boetsch dans sa tenue carioca, le président de la Fédération française de tennis, Philippe Chatrier, faisait annoncer que *« le blanc doit être la couleur dominante »* des vêtements, comme à Wimbledon.

« Rien ne peut être fait cette année, mais plusieurs membres du comité (d'organisation des Internationaux de France) *ont été très gênés par les tenues de certains joueurs. Une proposition pourrait être faite au Comité du Grand Chelem en vue de l'introduction de nouvelle règles à ce sujet, car le Comité a cru comprendre que des sociétés projetaient d'aller encore plus loin dans l'extravagance »*, indiquait un communiqué dont la première version mettait nommément en cause Agassi.

Depuis une dizaine d'années les fabricants de vêtements des joueurs font de la surenchère dans la « colorisation » des tenues de tennis afin que celles-ci soient facilement identifiées par les amateurs qui désirent porter la tenue de leur champion favori. La chemise à losange de Lendl ou le short en jean d'Agassi ont constitué des marchés de plusieurs milliards de francs, débordant ceux de la pratique sportive. Seuls les organisateurs du tournoi de Wimbledon se sont opposés aux tenues bariolées et ont imposé une dominante blanche. Cela n'exclut pas les dessins mais interdit les ensembles chinés comme avait tenté d'en porter Boris Becker l'an passé.

La réaction d'Agassi, qui n'a jamais joué à Wimbledon, à cette mise en cause a été vive : *« Si les règles vestimentaires sont revues, je crois que je jouerai un tournoi du grand chelem en moins »*, a-t-il dit. *Philippe Chatrier est un gugusse. Sa façon de faire est la raison pour laquelle les joueurs ont décidé d'organiser leur propre tour. »*

A. G.

Nathalie rate, Julie pleure

Deux histoires courtes, deux histoires tristes ont eu pour scène le court numéro 1, vendredi 1er juin. Des histoires sans paroles ainsi que les cartons l'affichaient au temps du cinéma muet. Des défaites nettes et sans bavures, que les joueurs souhaiteraient effacer vite de leur mémoire.

De ces deux exécutions, *troussées en moins de temps* qu'il n'en faut à l'aiguille du chronomètre pour faire le tour du cadran, Nathalie Herreman fut la première victime. La jeune Havraise n'a pas eu le temps de détailler les charmes *de la brune vedette argentine* Gabriela Sabatini, au cours d'un premier set sans appel. Après, ainsi que le confie Nathalie, *« on a la tête dans le sac et on laisse défiler tout ce qui suit un 6-0 »*.

Elle a bien essayé, la jeune Française, de contrer le jeu lifté de l'idole des gazettes, mais en vain. Face à une spécialiste de la terre battue qui *« joue court, tout en mettant beaucoup de poids dedans »*, elle ne pouvait pas tenter grand-chose. Et puis il y a ce public difficile de Roland-Garros, qui ne tolère que les fautes de son enfant chéri, Yannick Noah. Pour les autres, son jugement *est très rapidement sans* appel. Alors, dans le cas de Nathalie la cause a vite été entendue, elle n'a eu droit qu'aux sifflets.

La gauchère ne pouvait faire valoir sa victoire sur l'Américaine Jennifer Capriati lors d'un tournoi de début de saison, ni d'autres lettres de noblesse. Les spectateurs s'étaient métamorphosés en Romains à l'heure des jeux du cirque, ils *réclamaient l'élimination rapide* de l'impie. Face à ses fautes au service, ils scandaient le nom d'Agassi, la vedette suivante du spectacle.

Mal français

« Evidemment je suis déçue, car j'étais motivée pour cette rencontre », avouait la joueuse française à sa sortie du court (6-0, 6-1). Nathalie, en professionnelle du circuit, a su retenir ses larmes. Plus jeune, Julie Halard n'a pu résister de la même façon lorsque la Bulgare Katerina Maleeva l'a renvoyé dans sa villa de La Baule (6-2, 6-1). *Mais que pouvait-elle* la pauvre Julie contre la deuxième enfant du clan Maleeva, qui compte maintenant trois filles en seizièmes de finale ? Comment aurait-elle pu résister à cette *maîtresse* des fonds de court qui pratique un dangereux revers à deux mains ?

Les cris de désespoir de Julie, *ses coups de raquette* dans ses chaussures lorsque le public sifflait ses services catastrophiques, n'étaient d'aucun secours. Elle était dominée et ne pouvait se sortir de cette situation de faiblesse, face à une adversaire bien décidée à faire reconnaître sa nouvelle place dans le clan très fermé des dix premières joueuses mondiales.

Julie a évoqué l'émotion provoquée par sa première prestation sur un « grand court », *« les bruits résonnaient et l'endroit me paraissait immense »*. Elle a fait aussi allusion à la retransmission télévisée en direct sur FR 3 qui l'aurait *« paralysée »*. Voilà des justifications qui surprennent de la part d'une joueuse professionnelle de dix-neuf ans et demi qui entame sa troisième saison des tournois du Grand Chelem.

Pourtant ce « trac » des Français sur les courts nobles existe bien, comme le confirme Patrice Dominguez : *« Il semble que ce soit décidément un mal français que de jouer crispé sur le Central ou le 1. Dès lors que les meilleurs joueuses nationales s'y produisent elles perdent 20 à 30 % de leurs moyens. De plus lorsque la programmation les fait jouer devant un public impatient et dissipé, cela a pour effet d'aggraver cette nervosité et cette crispation »*.

Nathalie et Julie ont chuté face à des joueuses supérieures à elles, qui savent s'abstraire des contingences du terrain pour se concentrer sur un seul objectif : faire trébucher l'adversaire. Pour cela il ne suffit pas de *« bien jouer sur un ou deux échanges »*, comme le revendique Julie, mais de se montrer agressive tout au long du match.

Une formule qu'une troisième joueuse française, Nathalie Tauziat, a mise en pratique quelques heures plus tard puisqu'elle a éliminé l'Italienne Laura Lapi (6-1, 2-6, 6-1). Ni un set perdu ni les lazzis du public de la porte d'Auteuil n'ont eu raison de la volonté de la Tropézienne. Une victoire qui vient gommer deux histoires tristes.

SERGE BOLLOCH

Les résultats

SIMPLE MESSIEURS
(troisième tour)

Premier quart du tableau

J. Swensson (Suè.) b. R. Azar (Arg., Q) 5-7, 6-4, 6-1, 7-6 ; Y. Noah (Fra.) et G. Perez-Roldan (Arg., n° 15), match interrompu à 6-7, 4-6, 6-4 ; H. Leconte (Fra., W) b. F. Davin (Arg.) 6-3, 7-6, 6-4 ; A. Chesnokov (URSS, n° 8) b. J. Arrese (Esp.) 7-5, 6-4, 6-2.

Deuxième quart du tableau

A. Agassi (E-U, n° 3) b. A. Boetsch (Fra., Q) 6-3, 6-2, 6-0 ; J. Courier (E-U, n° 13) b. J. Anderson (Aus.) 6-0, 6-2, 6-1 ; M. Chang (E-U, n° 11) b. C. Bergström (Suè., Q) 2-6, 5-7, 6-0, 6-2, 6-4 ; J. Sanchez (Esp) b. N. Kulti (Sue, Q) 6-4, 6-4, 6-3.

SIMPLE DAMES
(troisième tour)

Premier quart du tableau

N. Tauziat (Fra., n° 15) b. L. Lapi (Ita.) 6-1, 2-6, 6-1 ; C. Martinez (Esp., n° 9) b. R. Zrubakova (Tch.) 6-1, 6-3 ; W. Probst (RFA) b. C. Benjamin (E-U) 6-2, 6-2.

Deuxième quart du tableau

G. Sabatini (Arg., n° 4) b. N. Herreman (FRA) 6-0, 6-1 ; J. Novotna (Tch., n° 11) b. E. Sviglerova (Tch.) 7-5, 6-2 ; N. Provis (Aus.) b. A. Temesvari (Hon.) 2-6, 6-3, 6-3 ; K. Maleeva (Bul., n° 8) b. J. Halard (Fra.) 6-2, 6-1.

□ **La rencontre entre Yannick Noah et l'Argentin Guillermo Perez-Roldan, tête de série numéro 15, qui a commencé dans une ambiance passionnée, a été interrompue vendredi 1er juin par la pluie et l'obscurité alors que le Français, qui avait été mené deux sets à rien (6-7 et 4-6), venait de s'adjuger la troisième manche (6-4). La partie devait reprendre samedi 2 juin après le match d'ouverture sur le central de Roland-Garros.**

▶ **Entre parenthèses, la nationalité des joueurs et éventuellement le numéro de tête de série, ou la qualité de qualifié (Q), d'invité par les organisateurs (W) ou de repêché des qualifications (L).**

ARTS

La querelle des pavillons, entre autres à la Biennale de Venise

VENISE

De notre envoyée spéciale

M. Louis Froment, notre ambassadeur à la Biennale de Venise, a choisi, on l'a dit (*le Monde* du 24 mai), de présenter, aux Giardini, dans le pavillon de la France, *les projets des trois architectes*, Jean Nouvel, Christian de Portzamparc et Philippe Starck, pressentis pour la reconstruction du pavillon. Après délibération d'un jury italo-français, *c'est le projet de Jean* Nouvel qui a été retenu.

Au *vu des maquettes exposées*, on ne s'en plaindra pas. Celle de Portzamparc paraît inutilement compliquée, celle de Starck d'une symbolique un peu simpliste avec son *volume penché* un peu trop sculptural. Quant à celle de Jean Nouvel, qui fait l'effet d'un exercice post-moderne, avec l'arête du cube crevant la colonnade courbe de l'ancien pavillon, il ne faut pas trop s'y fier. Elle ne représente que l'étape 1992 de la réalisation complète du projet (prévue en 1994), le temps de décrocher l'autorisation de construire au-delà des murs *actuels*, jusqu'au bord du *canal de Santa-Elena. Le pavillon* aurait alors perdu sa carcasse néo-classique. Ce serait un simple parallélépipède, en métal gris, pouvant s'ouvrir largement du côté de l'eau. Pour signaler ce changement d'orientation, Nouvel n'a d'ailleurs pas hésité à pourfendre, d'un geste à la Fontana, le mur du fond du vieux bâtiment. Son projet est intéressant, qui offre une grande possibilité de modifier à la *demande les espaces intérieurs et* la lumière, par un jeu de cimaises rabattables, de caches glissant sur la couverture en verrière, et de murs coulissants. Comme il convient d'un espace appelé à en voir passer de toutes les couleurs.

C'est un bel outil, en somme, *qui ne devrait pas nuire aux* œuvres. Et ne pas trop faire regretter la démolition de l'ancien pavillon, qui, s'il témoigne du passé de la Biennale, n'est tout de *même pas d'un intérêt historique* extraordinaire. Cela dit, on peut toujours se demander s'il faut investir dans un tel projet, le petit palais construit pour la France, par *un architecte* vénitien, en 1912, étant un rien désuet peut-être, un rien pourri aussi, mais pas aussi pourri, ni aussi malcommode, qu'on le dit parfois.

Cependant, beaucoup de pays ont, depuis, longtemps confié à *leurs meilleurs architectes* la construction, ou la reconstruction, de leur pavillon des Giardini. C'est Aalto qui a réalisé celui de la Finlande, Rietveld, celui des Pays-Bas, Scarpa, celui du Venezuela – hélas aujourd'hui à l'état d'abandon – Hoffmann, celui de l'Autriche rétabli depuis peu dans ses volumes d'origine. On peut donc comprendre le désir de voir la France proposer aussi ses artistes *dans un pavillon moderne bien* pensé. Et se dire que, si le projet Froment-Nouvel passait, il n'y aurait vraiment pas lieu de relancer les polémiques. Mais s'il ne passait pas, il n'y aurait pas, non plus, de quoi faire un drame, la présence dans la Biennale se mesurant plus aux contenus des pavillons qu'à leur architecture. Pour l'instant, rien n'est joué. Car si en France le projet de construire un *nouveau pavillon, fût-il de Nouvel*, est loin de soulever partout un enthousiasme fou, (y compris dans les ministères), à Venise, on commence à s'inquiéter de l'éventuelle disparition de l'ancien pavillon (1), que les responsables des Monuments historiques auraient *entrepris de faire classer.*

G. B

(1) Le pavillon de la France à Venise appartient à l'Italie, contrairement à tous les autres pavillons étrangers des Giardini, dont les pays sont propriétaires. Construit en 1912, la guerre venant, les formalités d'acquisition n'ont pas été accomplies, puis...

Passé et présent

Suite de la première page

Repenser aux bonheurs comme aux déboires de la France à Venise est amusant, et peut servir de leçon. Le catalogue y aide : il ne se *contente pas de mentionner les* bons choix, ou les choix corrects, comme le fait, évidemment, l'exposition d'ailleurs un peu à l'étroit dans les salles, si bien que Hantaï ou Viallat (*exposés en 1982 et* 1988) n'y figurent qu'avec une œuvre format mouchoir de poche. L'exposition ne semble cependant pas déplaire.

Quant à l'exposition prospective organisée dans les anciennes prisons, il n'y a pas grand chose à en dire. Les artistes réunis par Nicolas Bourriaud sont fragiles, comme tous les jeunes artistes, et on ne retient pas grand chose de leurs propositions dans un tel contexte inflationniste. Sinon, peut-être, pour son étrangeté, l'homme vert plongé sous l'eau de Fabrice Hybert, un Nantais, qui qualifie son *oeuvre* de *«Peinture homéopathique»*. Celle-ci vaut sûrement mieux que l'esbrouffe de Philippe Perrin auteur d'un Casanova-James Bond, que l'on retrouve d'ailleurs à Aperto avec la même petite idée.

Là-bas, fort heureusement, figurent des Français plus solides, comme Michel Verjux (avec un cercle de lumière bien centré sur une fenêtre), Patrick Tosani (en quelques grandes photos de peau de *tambour usée*), *Bernard Frize* (dont les coups de grosses brosses chargées de pigments gras définissent sans verbiage le cadre d'une peinture roccoco), ou encore la prestation associant codes à barres et photos neutres, et qui est non signée, puisque *« Les ready-made appartiennent à tout le monde »* .

En matière de ready-made, ou pseudo ready-made, les gens de Fluxus, que nous rappelle un exposition proposée par la Biennale hors de ses murs, en connaissaient *un bout. On* peut détester, honnir, l'indescriptible fatras d'objets, de mauvaises idées, d'installations verbeuses ou fumeuses, qu'ils se sont plus et qu'ils se plaisent *encore à orchestrer. Il faut pour*tant bien admettre que leurs cacophonies d'images et leurs télescopages de bruits, que leurs propositions langagières dérapantes, prennent un ton plutôt décapant en regard surtout de l'exposition si propre, si conventionnelle d'Aperto, comme nous l'avons déjà dit (*le Monde* du 30 mai).

L'invitation de Fluxus à prendre l'art avec plus de sérieux et moins de sérieux que le sérieux convenu, paraît d'autant plus drôle, à Venise, que l'exposition organisée par Achile Bonito Oliva, a lieu très exactement à un arrêt de vaporetto de l'exposition « Mondrian et le Stijl », qui lui est diamétralement opposée. Cette dernière est très bien faite, pointue, remarquable *pour les confrontations inhabi*tuelles de peintures, de projets d'architectures, de meubles, conçus à une époque où la tentative des artistes de faire fusionner les disciplines répondait à un projet de nouvelle société.

Une autre exposition rappelle, de son côté, que l'idéal moderne peut plus facilement se réaliser sur une scène de théâtre que dans la *réalité quotidienne. Elle réunit à la* Ca'Pesaro, des dessins de costumes et de décors des artistes russes entre 1900 et 1930 : d'Alexandre Benois, de Leon Bakst, de Tatline, Malevitch, Gontcharova, Vesnine, Eisenstein et qauntité d'autres, qui ont fait de l'art scénique un formi*dable lieu de recherches esthéti*ques encore insuffisamment exploré. Les deux cents oeuvres exposées viennent toute d'une même source : Le musée Bakhrouchine de Moscou.

La Ca' Pesaro abrite encore un hommage de la Biennale à Chillida, un grand sculpteur d'Espagne. Ce n'est pas trop grave si ses grands fers sont un peu trop posés et pas assez exposés sur un plancher dans l'entrée de la maison : ils *résistent à l'épreuve. Et puis, dans* les salles attenantes, des collages, des dessins, des petites sculptures depuis la fin des années quarante nous comblent. On y voit le style *de l'artiste se former à* partir du modelage de la terre, ou d'un dessin presque matissien de fleur, de branche, ou de nu féminin, pour devenir architecture, puis écriture dépouillée combinant le noir et le blanc, l'abstraction formelle et la chair du papier. Avec un sens de l'espace *qui a fini* par conduire l'artiste aux sculptures de fer, tables et stèles hiératiques, d'un radicalisme dontjamais n'est absent l'idée d'un potentiel de vie *ou de pensée. Voilà qui permet* d'en finir avec la Biennale en restant sur les chemins de la beauté.

GENEVIÈVE BREERETTE

▶ La Biennale de Venise : Giardini (expositions des pavillons nationaux) et Corderie dell'Arsenale (exposition Aperto). Jusqu'au 30 septembre.

***Ubi* luxus ibi Motus 1990-1962 : Catalogue 500 pages (Mazzotta). Ex granai delle Repub*blica alle Zitelle. Jusqu'au* 30 septembre.**

***Eduardo Chillida.* Ca'Pesaro. Catalogue. Jusqu'au 30 septembre.**

Mondrian e De Stijl, l'ideale moderno. Commissaires : Germano Celant et Michael Govan. Catalogue (Olivetti/Electa). Fondation Giorgio Cini. Jusqu'au 2 septembre.

Russia 1900-1930 : l'Arte della scena (Catalogue comportant des documents photographiques rares. Ca' Pesaro.



Dessin d'Eisenstein pour « Macbeth » (1921)

Les histoires de Picabia

En une centaine d'œuvres, un étrange portrait de Picabia l'ironique, plus sérieux qu'on ne l'a cru.

«Je rencontrai un jour un ami qui promenait un chien ignoble, bâtard et ridicule : il m'affirma que c'était un chien policier et, devant mon scepticisme il me dit : « Il est de la police secrète. » L'anecdote, qui est de Picabia, est plus instructive qu'il n'y paraît. Remplacez chien par peinture, secrète par moderne et la fable fonctionne aussi bien, si ce n'est mieux. Car la peinture de Picabia est parfois ignoble, *délibérément, quelquefois* ridicule, non moins volontairement, et bâtarde avec délectation. Elle mélange à froid tous les genres, tous les sujets, tous les procédés, toutes les *citations*. Le réalisme le plus pompier y côtoie l'abstraction la plus hermétique, le dessin néo-classique le gribouillis bâclé, la banalité du chromo le *modernisme le plus agressif.*

L'œil s'y promène dans une forêt de réminiscences impressionnistes, gauguiniennes, fauves, cubistes, archaïques, exotiques, espagnoles, tahitiennes, surréalistes, publicitaires, et ainsi de suite. Le mélange des époques et des styles y est élevé au rang de système, puisqu'il semble entendu que tout se vaut, s'équivaut et s'annule et que l'art moderne doit ressembler à une de ces revues de music-hall tant aimées de Picabia où jongleurs, danseuses nues et prestidigitateurs *se succèdent en musique.*

Et selon un certain ordre, qui *mérite d'être considéré en lui*-même. En exposant près d'une centaine de toiles et de gouaches, Didier Imbert réussit à recomposer la chronologie qui régente l'appa*remment imprévisible* éclectique picabiesque, que ne gouverne pas la seule fantaisie. On doit admirer du reste qu'une galerie privée puisse rassembler une collection si *nombreuse, dont l'exposition* ferait le bonheur de bien des musées, pour un été.

Il y manque certes les œuvres des grandes années d'avant 1914, évoquées seulement par quelques aquarelles d'une séduisante élégance mécanique dont l'une appartint à Duchamp, puis à Breton, avant de finir chez Thyssen. Mais il n'y manque ni les paysages à la Monet qui firent la première gloire de Picabia, enfant prodige de l'impressionnisme mondain peu après 1900, ni les pseudo-machines *dadaïstes*, ni les peintures «enrichies» de pailles de bar et de ripolin qui, exécutées dans les années 20, anticipaient sur le pop et les dérisions à la mode d'aujourd'hui, ni les «transparents» obtenus par superposition de plusieurs dessins d'échelles et de sujets différents. Profils raphaëlesques sur fleurs de papiers peints, Christ en gloire sur baby au regard révulsé : la technique des transparents porte à son *paroxysme de virtuosité* la technique du collage.

Le plus curieux de l'exposition n'est pas là cependant, mais dans les séries de Picabia tardifs, des années 40 et 50, qui concluent en beauté cette quasi-rétrospective. *En 1941, Picabia peint Deux nus*, l'une des premières de ses toiles néoréalistes, dessin appliqué, illusionnisme méticuleux, détails physiques traités à la loupe. Jusqu'à la *Libération, il accumule ainsi* les représentations de modèles, entièrement nus ou avec bas à couture, culottes porte-jarretelle à fanfreluches et talons aiguilles, les unes lisant, d'autres occupées à des distractions plus intimes. Il invente ainsi, seul dans son entreprise, l'érotisme vichyssois, le porno *pétainiste mixte de «retour* à la figure» et de grivoiserie suggérée, peinture apparemment traditionnelle et scandaleuse par en dessous.

En 1945, changement à vue de style et constante dérision : une huile s'intitule *la Peinture du meilleur avenir*, profil nettement gaul*lien sur fond géométrique dans le* plus pur esprit du Bauhaus. En 46, *la Colombe de la paix*, que Picasso n'a pas encore dessinée pour affiches, tracts et manifestes, est un volatile extrêmement mal en point, une pauvre bête que *découpe un disque métallique.* On a peine à croire que ces allusions soient fortuites. A sa manière, détournée, imperceptible parfois, Picabia a fait sa peinture d'histoire, la peinture d'une histoire tragique et bouffonne, d'une histoire *«ignoble, bâtard (e) et ridicule»*, elle aussi.

PHILIPPE DAGEN

▶ Galerie Didier Imbert - 19, avenue Matignon, *Paris 8e.* Jusqu'au 13 juillet .

LETTRES

Mort de Marcel Bisiaux

L'écrivain et journaliste Marcel Bisiaux est mort le lundi 28 mai des suites d'une crise cardiaque. Il était âgé de soixante-huit ans.

Né en mai 1922 à Lunéville, Marcel Bisiaux fut en 1947, avec *Antonin* Artaud, André Dhôtel, Henri Thomas... l'un des fondateurs de la *revue 84*. Il participa également à la création de la revue franco-américaine *Points*. Journaliste, il collabora à de nombreuses publications comme *Arts, les Nouvelles littéraires, Paris-Match*... et dirigea la rédaction de *Pilote*. Il signait la chronique gastronomique de *la Quinzaine littéraire.*

Auteur de nombreux contes, poèmes et romans – *les Fiancés* (Gallimard, 1964), *Lise nue* (Belfond, 1973), et, chez Pierre Horay, dont il fut dans les années 50 le directeur littéraire, *Méconte*s (1985, grand prix de l'humour noir), *Petit Noé* (1987), *Sang d'encre* (1988) ... Marcel Bisiaux avait également publié, toujours chez Horay, des entretiens avec des écrivains sur leur mères et sur les chats. Chez le même éditeur est annoncé son dernier livre : *Quarante écrivains parlent de la mort.*

P. KE.

EN BREF

□ **Claude Santelli élu président de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques.** – Le réalisateur Claude Santelli a été élu le mercredi 30 mai, pour la troisième fois, président de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques. Il avait déjà présidé cette association à deux reprises, de 1972 à 1974 et de 1986 à 1988. Il *succède à Claude Brulé, qui a* occupé ces fonctions pendant deux ans. La commission 1990-1991 réunit plusieurs vice-présidents : Jean-Claude Carrière (théâtre), Nina Companeez (télévision), Guy Lafarge (musique), Madeleine Ricaud (radio) et Claude Sautet (cinéma.

□ **« Le Reniement de saint Pierre », de Rembrandt, ne trouve pas d'acquéreur.** – *Le Reniement de saint Pierre*, de Rembrandt, estimé à 10 millions de dollars (environ 60 millions de francs), n'a pas trouvé d'acheteur le jeudi 31 mai chez Christie de New-York. La plus haute offre était inférieure au prix minimum exigé par son propriétaire. Les spécialistes attribuent la faiblesse des enchères à la récente mise sur le marché de l'œuvre. – *(AP.)*

□ **Suppression de représentations dominicales dans la petite salle du Théâtre de Chaillot.** – Le Théâtre national de Chaillot annule les représentations en matinée des 3, 10, 17 et 24 juin de *Saint Elvis*, de Serge Valletti. (Tél. : 47-27-81-15.)

PHOTOGRAPHIE

Inquiétante étrangeté

Chez Giovanna Minelli, la confirmation de l'œuvre puissante de Craigie Horsfield

Personnage curieux, d'allure très britannique, Craigie Horsfield est né *en 1949 à Cambridge. Il a été révélé* en France par une exposition sur la photographie anglaise (le *Monde* du 5 avril 1989) et par l'ensemble *Une autre objectivité* où, à travers *portraits et nus, s'affirmait* l'extrême singularité de son univers. Econome, rigoureux, il opère avec une grande simplicité de moyens. Ses sujets sont des gens quelconques, qu'il cadre *frontalement* devant un fond mat, avec une probité sans pardon. Le visage, puissant et vulnérable, est considéré comme un espace. *« La forme doit être modifiée par l'impulsion du contenu. Rien, aucune valeur ne pouvant intervenir entre l'idée d'une chose et sa description visuelle »*, affirme-t-il.

Il émane de ces figures monumentales, *d'où est bannie toute expressi*vité, une force étonnante. Sans échappatoire pour le sujet et sans possibilité de fuite pour le spectateur. Horsfield détaille avec la même insistance, la même précision, les corps (marqués, blessés, flétris), les objets et les lieux, indistinctement Londres ou Cracovie où Horsfield y vécut sept ans et y apprit son art. Dans tous les cas, on est fasciné par la déconcertante étrangeté des situations décrites. Un homme assis *la nuit sur un banc exécutant un* acte dénué de sens, des vitrines de boutiques abandonnées, des ciseaux alignés sur une toile de jute, des arbres en automne, à Primrose Hill, à 10 mètres de l'endroit où Bill Brandt, en 1963, portraitura Bacon. Ses *modèles, atomisés par une invi*sible poussière, sont traités dans des gris ternes, denses et plombés, faussement éteints dont Craigie Horsfield décline, en aveugle, les nuances. Horsfield est un lointain héritier de Nadar. Mais s'il se réfère à *la tradition, c'est sans nostalgie et* surtout sans maniérisme.

Jusqu'en 1988, il gardait ses négatifs sans les tirer dans des boîtes à cigares et n'avait jamais exposé. Le succès naissant – chaque tirage est unique et vaut 30 000 F, – il va quitter *la sinistre banlieue où il vit* avec sa famille. Enigmatiques et violents, ses portraits lui ressemblent.

PATRICK ROEGIERS

▶ *Galerie Giovanna Minelli*, **17, rue des Trois-Bornes, 75011 Paris. Jusqu'au 20 juin.**

Le Centre culturel suisse présente
du 5 mai au 6 juillet 1990

"EXTRAITS"
de la Collection du Musée de l'Elysée,
un musée pour la photographie, Lausanne

38, rue des Francs-Bourgeois (au fond du passage), 75003 Paris
tlj de 13h à 19h sauf lundi et mardi, renseignements au 42 71 38 38

AGENDA

SAMEDI 2 - DIMANCHE 3 JUIN

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

SAMEDI

Cannes à Paris sélection officielle Un certain : Hameuad (1989, v.o. s.t.f.), de Daniel Wachsmann, 15 h ; Séance spéciale du groupe de recherches, 17 h ; Séance spéciale du groupe de recherches, 19 h ; Pummaro (1990, v.o. s.t.f.), de Michele Placido, 21 h.

DIMANCHE

Journée Chine : la Terre jaune (1984, v.o. s.t.f. -projection sous réserve), de Chen Kaige, 15 h 30 ; Sunless Days (1990, v.o. s.t. anglais), de Shu Kei, 17 h 30 ; la Ville du chagrin (1989, v.o. s.t.f.), de Hou Hsiao Hsien, 20 h 30.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

SAMEDI

Le Cinéma des pays nordiques : la Guerre d'un homme (1973, v.o. s.t.f.), de Risto Jarva, 14 h 30 ; le Palais de glace (1987, v.o. s.t.f.), de Per Blom, 17 h 30 ; la Faim (1966, v.o. s.t.f.), de Henning Carlsen, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma des pays nordiques : le Vieux Manoir (1922, v.o. s.t.f.), de Mauritz Stiller, 14 h 30 ; Chère Irène (1970, v.o. s.t.f.), de Christian Braad Thomsen, 17 h 30 ; Cœur de feu (1980, v.o. s.t.f.), de Pirjo Honkasalo et Pekka Lehto, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles

(40-26-34-30)

SAMEDI

Café, cafés : Café des copains, Actualités Gaumont, Garçon (1983) de Claude Sautet, 14 h 30 ; Café des copains : Bistrots de Paris (1977) de P. Molinard, l'Extravagant Mr Ruggles (1935) de Leo McCarey, 16 h 30 ; Café rencontres : Publicités RFP, l'Amour l'après-midi (1972) d'Eric Rohmer, 18 h 30 ; Café refuge : Bande annonce : Rosa la rose, fille publique (1985) de Paul Vecchiali, Vivre sa vie (1962) de Jean-Luc Godard, 20 h 30.

DIMANCHE

Café, cafés : Café des copains : Actualités Gaumont, Rue des Prairies (1959) de Denys de La Patellière, 14 h 30 ; Café rencontres : Paris dans la publicité (1987), V'la l'travail (1984) de Florence Bon, Une femme est une femme (1961) de Jean-Luc Godard, 16 h 30 ; Café refuge : Léon la Lune (1972) d'Alain Jessua, la Légende du saint buveur (1988) d'Ermanno Olmi, 18 h 30 ; Café affrontement : Bande annonce : Masculin féminin (1966) de Jean-Luc Godard, Actua Tilt (1961) de J. Herman, Liberty Belle (1983) de Pascal Kané, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ALOUETTES, LE FIL A LA PATTE (tchèque, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

AFFAIRES PRIVÉES (*) (A., v.o.) : *UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC* Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ALWAYS (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : *Miramar, 14e* (43-20-89-52).

APRÈS APRÈS-DEMAIN (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet *Odéon, 6e* (43-25-59-83) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

AUX SOURCES DU NIL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; *UGC Opéra, 9e (45-74-95-40)* ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

L'AVENTURE EXTRAORDINAIRE D'UN PAPA PEU ORDINAIRE (Fr., v.f.) : *Rex*, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

BERLIN JÉRUSALEM (Fr.-Isr., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

BLAZE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

BLUE STEEL (A., v.o.) : *Pathé Marignan-Concorde*, 8e (43-59-92-82) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : *Pathé Impérial*, 2e (47-42-72-52).

LA CAMPAGNE DE CICÉRON (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; *Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18)* ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; *George V, 8e (45-62-41-46)* ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LES FILMS NOUVEAUX

LE DÉNOMMÉ. Film français de Jean-Claude Dague : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

EXTRÊMES LIMITES. Film américain de Mac Gillivray, v.f. : La Géode, 19e (46-42-13-13).

FABLE DE LA BELLE COLOMBINE. Film brésilien de Ruy Guerra, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RÉBUS. *Film italien de Massimo* Guglielmi, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, *14e (43-20-32-20) ; v.f.* : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; *Pathé* Clichy, 18e (45-22-46-01).

SARAFINA. *Film américain de* Nigel Noble, v.o. : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

CHARLIE (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e *(45-54-46-85) ; Saint-Lambert*, 15e (45-32-91-68).

CHASSEUR BLANC, CUR NOIR (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; *14 Juillet Bastille, 11e* (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; *Pathé Wepler, 18e* (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e *(43-54-42-34) ; Le* Triomphe, 8e (45-74-93-50).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC *Danton*, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; *Pathé Wepler*, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-*26-48-18*).

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME *(Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e* (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

2 FLICS A DOWN TOWN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, *13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e* (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DRUGSTORE COW-BOY (*) (A., v.o.) : *L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63)*.

ELÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENNEMIES UNE HISTOIRE D'AMOUR (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'ESPOIR AUX TROUSSES (Pol.-*Dan.-Fr., v.o.)* : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

GHOSTS OF THE CIVIL DEAD (**) (Austr., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

GLORY (A., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA GUERRE DES ROSE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HARRY PLOTNICK *SEUL CONTRE* TOUS (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

HISTOIRE DE GARÇONS ET DE FILLES (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

IL GÈLE EN ENFER *(Fr.)* : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er *(42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e* (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e *(45-39-52-43)* ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JE T'AI DANS LA PEAU *(Fr.)* : *Pathé* Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

JÉSUS DE MONTRÉAL (Can.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

JOURS TRANQUILLES A CLICHY (Fr.-It.-All., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Sept Parnassiens, 14e *(43-20-32-20)* ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; *Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01)*.

LECTURES DIABOLIQUES (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursu-*lines, 5e (43-26-19-09)*.

MILOU EN MAI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MISTER FROST (Fr., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MONA ET MOI (Fr.) : 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

MUSIC BOX *(A., v.o.) : Cinoches, 6e* (46-33-10-82) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MY LEFT FOOT (irlandais, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

MYSTERY TRAIN *(A., v.o.) : Utopia* Champollion, 5e (43-26-84-65).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-*83-93) ; UGC Danton, 6e* (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

NOUVELLE VAGUE (Fr.-Suis.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC *Montparnasse, 6e (45-74-94-94)* ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet *Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79)*.

L'OPÉRA DE QUAT'SOUS (A., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

OU EST LA MAISON DE MON AMI ? (iranien, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

POURQUOI BODHI-DHARMA EST-IL PARTI VERS L'ORIENT ? (coréen, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; *Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33)* ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RÊVES (Jap., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; *UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40)* ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ROBBY, *KALLE ET PAUL* (All.-Suis., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

SIDEWALK STORIES (A.) : Forum *Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38)*.

STANLEY & IRIS (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; *Les Montparnos, 14e* (43-27-52-37).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; *Gaumont Alésia, 14e* (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-*00-16) ; Pathé Clichy, 18e* (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : *Lucernaire, 6e* (45-44-57-34).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

TREMORS (A., v.o.) : Forum Orient *Express, 1er (42-33-42-26) ; George V*, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-*10-96*).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; *UGC* Opéra, 9e (45-74-95-40).

VENGEANCE AVEUGLE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : *Paramount Opéra*, 9e (47-42-56-31).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA VOCE DELLA LUNA (It.-Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; *UGC Odéon, 6e* (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, *6e (45-74-94-94) ; Les Nation, 12e* (43-43-04-67) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : *Epée de Bois*, 5e (43-37-57-47).

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ALPHAVILLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'ATALANTE (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

L'EVANGILE SELON SAINT MATHIEU (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

FELLINI ROMA (It., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

L'IDIOT (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

KEY LARGO (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LE MESSAGER (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

LE PIGEON (It., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

RASHOMON (Jap., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

RIZ AMER (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

SHOAH (Fr., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : *Utopia Champollion, 5e* (43-26-84-65).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE TROISIÈME HOMME *(Brit.*, v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

TROP BELLE POUR TOI (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

PARIS EN VISITES

LUNDI 4 JUIN

« Le Marais nord, ses hôtels, jardins, intérieurs », 10 heures, sortie métro Saint-Paul (E. Bourdais).

« Une heure au Père Lachaise », 11 heures, 14 h 30 et 16 h 15, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« Le quartier chinois et les rénovations dans le 13e arrondissement », 12 h 30, sortie métro Porte-de-Choisy, côté pair du boulevard Masséna.

« Les petites places : sur la colline Sainte-Geneviève, l'Estrapade, la Contrescarpe », 16 h 30, devant le Panthéon, côté rue Soufflot (Monuments historiques).

« Versailles : les bosquets du parc du château », 14 h 30, statue Louis XIV, dans la cour du château (Office de tourisme).

« Circuit insolite dans le Marais », 14 h 30, 44, rue François-Miron (Sauvegarde du Paris historique).

« Toute l'île Saint-Louis », 14 h 45, métro Pont-Marie (M. Banassat).

« L'Opéra Garnier et les fastes du Second Empire », 14 h 45, en haut des marches (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Notre-Dame, témoin de l'Evangile des Templiers. Le tétragramme caché de la cathédrale. Découverte de la triple enceinte de l'édifice », 15 heures, sortie métro Cité (I. Hauller).

« L'Opéra Garnier », 15 heures, en haut des marches (Tourisme culturel).

« L'Académie française à l'Institut », 15 heures, devant l'Institut, 23, quai de Conti (Paris et son histoire).

« Cité d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 11 heures et 15 heures, métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« A la rencontre du vieux Belleville », 15 h 30, place des Fêtes, dans le square, près du kiosque à musique (Approche de l'art).

« Demeures du Marais, de la place des Vosges à l'hôtel Salé », 14 h 30, métro Chemin-Vert (Arts et caetera).

CONFÉRENCES

LUNDI 4 JUIN

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « L'Inde au quotidien » ; 16 h 30 : « Le Népal, hier et aujourd'hui » ; 18 h 30 : « Venise et son carnaval », par M. Bromfeld (Rencontre des peuples).

THÉÂTRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses)

LA BAIE DE NAPLES. Cergy-*Pontoise. Théâtre Quatre-Vingt-*Quinze (30-38-11-99) ; (dim. soir, lun.) 21 heures ; dim. 16 heures (30).

***L'EXTRÊME FOND DU BOUT* DU BUS.** Les Trois Mailletz (43-54-00-79) ; (dim., lun.) 20 h 30 (30).

UNE NUIT DE CASANOVA. Théâtre Renauld-Barrault (42-56-60-70) ; (dim., lun.) 21 heures (31).

***LE MONSIEUR AUX YEUX* BLEUS.** Paris-Villette (42-02-02-68) ; (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 16 h 30 (31).

LA BÊTE A CINQ DOIGTS. Roseau-Théâtre (42-71-30-20) ; (dim. soir, lun.) 18 h 30 ; dim. 15 h 30 (1).

ALCOOL DE *NUIT*. Théâtre de la Mainate (42-08-83-33) ; (dim., lun.) 20 h 30 (5).

SOUVENIRS D'AMOUR. Centre culturel André-Malraux (45-27-13-88) ; 18 h (5).

TRACASSERIES OU HISTOIRES DE LA VIE QUOTIDIENNE. Montreuil. Studio Théâtre du TEM (48-58-92-09) ; (vend. sam.) 21 heures (dim.) 16 heures.

Y-A-T-IL UNE VIE APRÈS LE MARIAGE ? Guichet-Montparnasse (43-27-88-61) ; (dim., lun.) 22 h 15 (5).

LA MÉGÈRE APPRIVOISÉE. Versailles. Le Grand Trianon (39-50-71-18) ; 21 heures (5).

LA MORT DE SOCRATE. La Vieille Grille (47-07-22-11) ; (dim., lun.) 20 h 30 (5).

QUAND L'HOMME SERA IMMORTEL. Théâtre de Nesle (46-34-61-04) ; 20 h 30 (5).

LA RONDE. Tourtour (48-87-82-48) ; 19 heures (5).

LES CAFÉS-THÉÂTRES

AU BEC FIN (42-96-29-35). La femme qui perd ses jarretières : 19 h. Devos existe, je l'ai rencontré : 20 h 30 et 22 h. Les Négropolitains : 23 h 15.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Areu = MC 2 : 20 h 15. Salades de nuit : 21 h 30. Comment j'ai réussi en amour : 22 h 30. Salle II. Les *Sacrés Monstres* : 19 h et 20 h 15. Je bosse comme une folle, c'est du délire : 21 h 30. Zoum avant : 22 h 30.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Jeannine Truchot a disparu : 20 h 15. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Den : 22 h 30 et 23 h 45.

LE DOUBLE-FOND (42-71-40-20). C'est magique et ça tache : 20 h 30, 22 h et 24 h.

LE GRENIER (43-80-68-01). Comment gagner le maximum en travaillant un minimum? : 22 h.

LES TROIS MAILLETZ (43-54-00-79). L'Extrême Fond du bout du bus : 20 h 30.

MOVIE'S (42-74-14-22). Testamants : 20 h.

PETIT CASINO (42-78-36-50). Je sors de Polytechnique, t'as pas cent balles? : 21 h. Nous, on sème : 22 h 30.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). Bonjour les gens : 20 h. Micromocri : 21 h 30. Gustave Parking : 22 h 30.

SUNSET (40-26-46-60). Sun-Scènes : 16 h.

RÉGION PARISIENNE

CERGY-PONTOISE (THÉÂTRE QUATRE VINGT QUINZE) (30-38-11-99). La Baie de Naples : 21 h, dim. 16 h.

CHATENAY-MALABRY (CENTRALE-THÉÂTRE) (46-83-70-00). J'veux du bonheur : 20 h 30.

CHEVILLY-LARUE CENTRE CULTUREL ANDRÉ MALRAUX (46-86-54-48). 10e Festival des conteurs de Chevilly-Larue : 14 h 30, dim., lun. 14 h 30.

LIMEIL-BREVANNES (SALLE ANATOLE-FRANCE) (45-69-69-10). Théâtre au pluriel : 15 h et 20 h 30, dim. 15 h.

MONTREUIL (STUDIO-THÉÂTRE DU TEM (48-58-92-09). Tracasseries ou Histoires de la vie quotidienne : 21 h, dim. 16 h.

NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Byk ou Comment se transformer en faucon? : 20 h 30.

***VILLEJUIF (THÉÂTRE ROMAIN* ROLLAND)** (47-26-15-02). Roses rouges pour moi : 20 h 30.

VINCENNES (INTERNATIONAL VISUAL THÉATRE) (43-65-63-63). Le Plus Heureux des trois : 20 h 30.

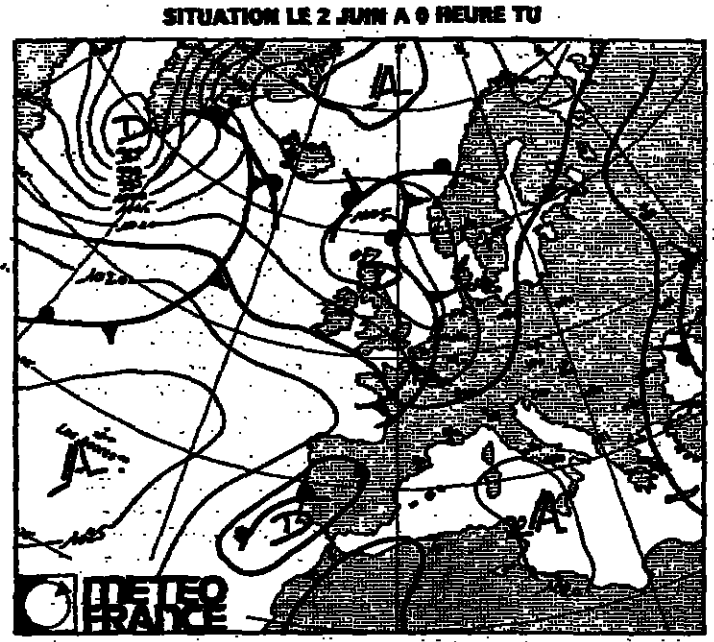


Denise de Pignol
Denise de Pignol
Denise de Pignol
Création de Bijoux d'avant-garde
Exposition-vente :
GALERIE AXIS
18, rue Guénégaud
75006 PARIS

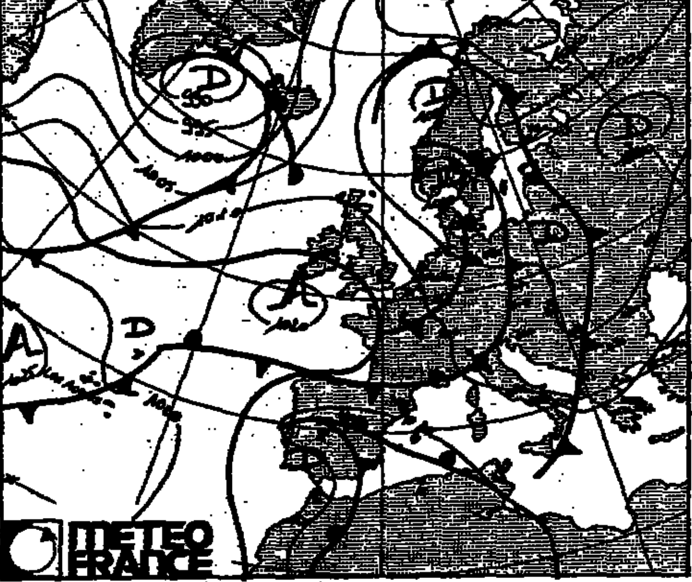
AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 2 JUIN A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 4 JUIN 1990 A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 2 juin à 0 heure et le lundi 4 juin à 24 heures :

Prévisions pour dimanche.

Il fera beau du Languedoc-Roussillon à la Provence-Côte d'Azur, toute la journée ; mistral et tramontane souffleront modérément. De la région Rhône-Alpes à l'Aquitaine et au Midi-Pyrénées, le temps sera variable ; passages nuageux et éclaircies alterneront. En Alsace et en Franche-Comté, le ciel se couvrira en début d'après-midi, faisant suite aux éclaircies du matin.

Sur le reste du pays, c'est-à-dire sur une grande moitié nord, le ciel sera très nuageux, voire couvert près des côtes de la Manche. Il pourra bruiner par endroits. Il soufflera un vent d'ouest modéré en Manche.

Dans l'après-midi, le mercure ne dépassera pas 19 degrés sur la moitié nord ; 16 ou 17 degrés près des côtes de la Manche, de Brest à Dunkerque.

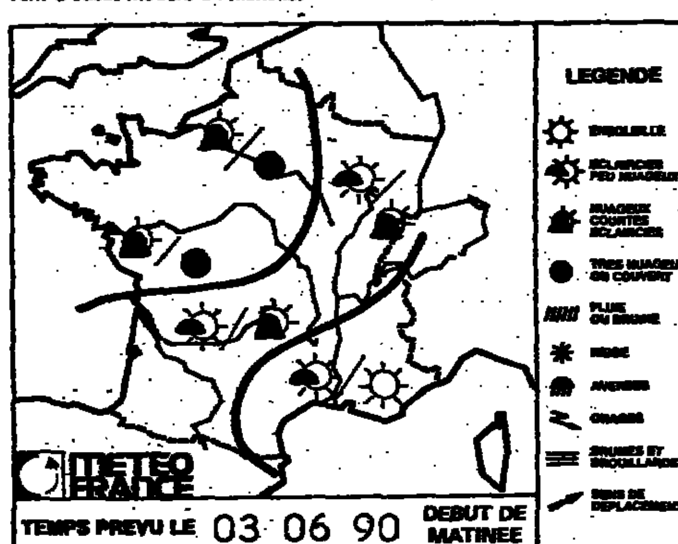
Sur la moitié sud, il fera entre 20 et 23 degrés ; c'est près de la Méditerranée qu'il fera le plus chaud avec 24 à 26 degrés.

Lundi.

Un temps variable se généralisera à presque tout le pays : nuages et éclaircies alterneront. Quelques averses se produiront sur la moitié nord.

Le ciel restera quand même très nuageux de l'Aquitaine au Midi-Pyrénées et à la région Rhône-Alpes, donnant de la bruine par moments.

C'est encore sur le Bassin méditerranéen qu'il fera le plus beau ; mais les nuages seront plus nombreux que la veille.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 01-06-90 à 6 heures TU et le 2-06-90 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	25	18	D
BIARRITZ	23	17	C
BORDEAUX	30	16	C
BOURGES	28	14	P
BREST	18	10	D
CAEN	27	10	D
CHERBOURG	24	10	N
CLERMONT-FER.	28	17	C
DIJON	25	14	O
GRENOBLE-St-M-H	28	13	C
LILLE	27	12	P
LIMOGES	25	14	C
LYON	25	15	A
MARSEILLE-MAR.	23	15	D
NANCY	26	15	O
NANTES	28	10	N
NICE	23	15	N
PARIS-MONTS.	25	13	D
PAU	29	15	C
PERPIGNAN	25	16	C
RENNES	28	10	D
ST-ÉTIENNE	27	15	C
STRASBOURG	27	15	O
TOURS	29	11	D
TOULOUSE	26	16	P
POINTE-A-PITRE	31	24	A

ÉTRANGER			
ALGER	26	18	N
AMSTERDAM	26	13	P
ATHÈNES	30	13	D
BANGKOK	31	28	C
BARCELONE	25	15	N
BELGRADE	21	8	D
BERLIN	24	14	C
BRUXELLES	27	14	P
LE CAIRE	-	-	-
COPENHAGUE	17	11	C
DAKAR	25	21	D
DELHI	40	28	D
DJERBA	24	16	D
GENÈVE	27	16	-
HONGKONG	25	24	P
ISTANBUL	-	-	-
JÉRUSALEM	29	15	N
LISBONNE	28	19	A
LONDRES	24	10	D
LOS ANGELES	20	13	D
LUXEMBOURG	26	13	O
MADRID	31	14	D
MARRAKECH	32	17	C
MEXICO	29	13	B
MILAN	27	15	N
MONTRÉAL	26	13	D
MOSCOU	14	5	D
NAIROBI	-	-	-
NEW-YORK	28	16	D
OSLO	15	12	P
PALMA-DE-MAL.	28	12	D
PÉKIN	30	17	D
RIO-DE-JANEIRO	28	22	C
ROME	24	9	D
SINGAPOUR	29	26	C
STOCKHOLM	21	10	C
SYDNEY	18	10	D
TOKYO	26	18	A
TUNIS	25	18	D
VARSOVIE	20	5	D
VENISE	23	14	D
VIENNE	21	9	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Samedi 2 juin

TF 1

19.55 Sport : Football. Montpellier-RP 1
Finale de la Coupe de France, en direct du Parc des Princes. En cas de prolongations, les émissions suivantes seront retardées d'autant.
21.55 Magazine : Ushuaïa.
22.55 Magazine : Formule sport.
23.50 Journal et Météo.

A 2

20.40 Variétés : Champs-Elysées.
22.45 Sport : Tennis.
Internationaux de Roland-Garros (résumé des matchs de la journée).
23.40 Journal et Météo.
0.00 Magazine : Lunettes noires pour nuits blanches.

FR 3

De 20.00 à 0.00 La Sept

20.00 Documentaire : Histoire parallèle.
21.15 Prologue.
21.30 Théâtre : La pétition.
22.20 ▶ Documentaire : Retour à Prague.
22.50 Journal.
23.05 Débat : Dialogue.
23.50 Documentaire : Images.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Ouragan sur le Caine, le procès.
22.10 C'est arrivé demain : Votre futur simple.
23.15 Flash d'informations.
23.25 Les superstars du catch.
0.00 Cinéma : Les masseuses de Hongkong.

LA 5

20.40 Téléfilm : Les deux faces de la vérité.
22.20 Magazine : Désir.
23.00 Téléfilm : Mort en Californie.
0.00 Journal de minuit.
0.10 Téléfilm : Mort en Californie (suite).

M 6

20.35 Série : Hongkong connection.
21.30 Série : Les cadavres exquis de Patricia Highsmith.
Le jardin des disparus.
22.25 Téléfilm : Trou de mémoire.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

20.00 Documentaire : Histoire parallèle.
21.15 Prologue :
Introduction à *La pétition.*
21.30 Théâtre : La pétition.
22.20 Documentaire : Retour à Prague.
22.50 Soir 3.
23.05 Dialogue.
23.50 Documentaire : Images.

Dimanche 3 juin

TF 1

14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.10 Variétés : Y a-t-il encore un coco dans le show ?
15.40 Série : Côte Ouest.
16.30 Tiercé à Chantilly.
16.40 Dessins animés : Disney parade.
18.00 Magazine : Téléfoot.
19.00 Magazine : 7 sur 7.
Invité : Michel Charasse, ministre de l'économie.
20.00 Journal
20.40 *Cinéma :* Police Python 357. ■■
22.45 Magazine : Ciné dimanche.
22.50 Cinéma : *La loi, c'est la loi.* ■
0.30 Journal et Météo.
0.50 Concert.

A 2

14.10 Sport : Tennis.
Internationaux de Roland-Garros, *en direct et en Eurovision.*
18.30 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Cinéma : Borsalino and Co. ■
22.25 Sport : Tennis.
Internationaux de Roland-Garros (résumé des matchs de la journée).
23.20 Journal et Météo.
23.40 Série : Les cinq dernières minutes.

FR 3

13.00 Sport : Tennis.
Internationaux de Roland-Garros.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Variétés : Hommage à Luis Mariano.
22.15 *Journal et Météo.*
22.40 Magazine : Le divan.
23.05 Cinéma : Autant en emporte le vent. ■■

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : La mémoire fracturée.
15.35 Documentaire : Un trou dans la glace.
16.00 Sport : Volley-ball.
France-Italie, en différé de Marseille.
17.25 Sport : Cyclisme.
Tour d'Italie.
18.00 Cinéma : Les feux de la nuit. ■
En clair jusqu'à 20.30
19.40 Flash d'informations.
19.50 Dessins animés : Ça cartoon.
20.30 ▶ Musique : L'orchestre.
21.30 Documentaire : Zbig, chef d'orchestre.
21.55 Cinéma : Drowning by numbers. ■■
23.50 Flash d'informations.
23.55 Cinéma : Visitor. ■
1.30 Cinéma : Blancs cassés. ■

LA 5

15.10 Téléfilm : *La croisière maudite.*
16.50 Magazine : Télé-matchs dimanche.
18.00 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.00 Drôles d'histoires.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Sport : Football.
Match de préparation en vue du Mondial : Yougoslavie-Pays-Bas.
22.30 Cinéma : La reine africaine. ■■■
0.15 Journal de minuit.

M 6

13.50 Série : Commando du désert.
14.20 Série : Laramie.
15.10 Série : Les envahisseurs.
16.05 Magazine : Adventure.
16.15 Série : Brigade de nuit.
17.05 Série : Vegas.
18.00 Informations : M 6 express.
18.05 Série : Clair de lune.
19.00 Magazine : *Culture pub remix.*
19.30 Série : Murphy Brown.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Cinéma : Krull. □
22.35 Magazine : Sport 6.
22.40 Capital.
22.45 Cinéma : Vous intéressez-vous à la chose ? ■
0.20 Six minutes d'informations.
0.25 Murphy Brown (rediff.).
0.55 Musique : Boulevard des clips.

LA SEPT

15.00 Téléfilm : Le peloton d'exécution (v.o.).
16.35 Documentaire : *L'âge d'or du cinéma.*
17.05 Documentaire : Musée d'Orsay (2).
18.00 Danse : Alvin Ailey.
American Dance Theater.
19.30 Documentaire : Check the changes.
20.45 Documentaire : Scott Ross à la Villa Medicis.
21.00 Cinéma : Les dernières fiançailles. ■■
22.30 Court métrage : Sortie 234.
23.00 Documentaire : *France et France* (3).

CARNET DU Monde

Naissances

– M. et Mme Pierre LLAU

ont la joie d'annoncer la naissance de

Arthur,

le 4 mai 1990,

chez Pascal et Anne-France.

3, avenue de la Tranquillité,
78000 Versailles.
20, rue Le Verrier,
75006 Paris.

Mariages

– Pascale MORETTO et Philippe BOUCHARD

ont la joie d'annoncer leur mariage, qui sera célébré le samedi 2 juin 1990, à 15 h 30, en l'église de Lisses (Essonne).

Décès

– Les familles
Boutemen,
Hakem,
Damerdji,
d'Alger et de Paris,
ont l'immense douleur d'annoncer le décès de

M. Nadjib BOUTEMEN,

survenu le 30 mai 1990, à Caen, au terme d'une cruelle maladie.

Annassers-IV, Coopémad n° 67,
Kouba, Alger.

– L'Amicale des anciens
Du bataillon du Niger,
Du 2/6e Régiment de tirailleurs sénégalais,
Du Bataillon de Guyenne,
Du 2/6e Régiment d'infanterie coloniale,
a le profond regret de faire part du décès de son président d'honneur, le

général Maurice DABOVAL (E.R.)
grand officier de la Légion d'honneur.

Les obsèques ont eu lieu au lycée militaire d'Aix-en-Provence, le vendredi 1er juin 1990, à 14 h 30.

– La Fédération Force ouvrière des employés et cadres
a la tristesse de faire part du décès de

Pierre DERCOURT,

survenu le jeudi 31 mai 1990.

Les obsèques auront lieu le 6 juin, à 13 h 30, au cimetière du Père-Lachaise, 8, boulevard de Ménilmontant, Paris-11e.

– Mme Christian Fantauzzi,
son épouse,
M. Gérard Fantauzzi,
son frère,
Toute la famille,
font part du rappel à Dieu de

M. Christian FANTAUZZI,
industriel,

survenu le *31* mai 1990, à l'âge de soixante-quatorze ans, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 5 juin, à 14 heures, en l'église Saint-Jacques de *Compiègne* (Oise).

L'inhumation aura lieu au cimetière *du nord de Compiègne, dans le caveau* de famille.

22, rue des Sablons,
75116 Paris.

– Mme Jeanchel Feldman Lafond,
son épouse,
Mme Nelly Wagon Feldman,
sa fille,
M. Hubert Feldman,
son fils,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Michel Feldman,
sa belle-sœur,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jeanchel FELDMAN,
survenu le 25 mai 1990, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques ont eu lieu le 31 mai 1990, au Père-Lachaise.

Galerie d'art Daumesnil,
13, rue du Docteur-Goujon,
75012 Paris.
110, avenue Michel-Bizot,
75012 Paris.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Mme Jean-Claude Monier,
son épouse,
Delphine et Sophie Monier,
ses filles,
Mme veuve Raymond Monier,
sa mère,
M. et Mme Jean Tranchant,
ses beaux-parents,
M. Philippe Tranchant
et Françoise,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Jean-Claude MONIER,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
directeur général de Concept,
progiciel de gestion bancaire,

survenu brutalement le 26 mai 1990, à Paris.

La cérémonie religieuse a été célébrée à Paris, dans l'intimité familiale, suivie de l'inhumation au cimetière de Montmartre, dans le caveau de famille.

– Noidant-Chatenoy.

Mme Marthe Vautravers,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Les familles Droulin, Cheruy,
ont la grande douleur de faire part du décès du

colonel Henri VAUTRAVERS,

survenu à Langres, le jeudi 31 mai 1990, dans sa soixante-dix-huitième année.

Ses obsèques seront célébrées ce *samedi 2 juin, à 16 heures, en l'église* de Noidant-Chatenoy.

Réunion à l'église.

Remerciements

– Mme Louis Genevey,
M. et Mme Jean Moret
et leurs enfants,
Mme Germaine Cotto,
Mme Yvonne Meyer
et toute la famille,
profondément touchés des marques de *sympathie qui leur ont été* témoignées, lors du deuil de

l'ingénieur général de l'Air Louis GENEVEY,

prient de croire à toute leur gratitude et adressent leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– Le 4 juin 1970 disparaissait le

docteur Jean CHEYNEL,

Son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
demandent une pensée et des prières à tous ceux qui l'ont connu et estimé.

– Il y a un an, le 3 juin 1989,

Stéphane COATIVY

nous quittait, à l'âge de vingt-six ans.

Nous ne l'avons pas oublié.

Ses amis de l'EDHEC.

Soutenances de thèses

– Université Paris-III ; le mardi 5 juin, à 13 heures, salle V., escalier A, 3e étage, 46, rue Saint-Jacques. Mme Claire Donovian, épouse Cagicos : « La fidélité en interprétation ».

– Université Paris-IV : le jeudi 7 juin, à 14 heures, salle 326, escalier G, *3e étage. M. Jean-Marie Fritz :* « Le discours du fou au douzième et treizième siècles ».

– Université Paris-III : (Sorbonne nouvelle), le vendredi 15 juin, à *15 heures, salle Bourjac*, 17, rue de la Sorbonne. Mme Corinne Leroux : « Images de la femme infernale dans la littérature romantique de Balzac à Flaubert ».

– Université Paris-III : le samedi 16 juin, à 13 h 30, salle Liard, 17, rue de la Sorbonne. M. Roland Eluerd : *« Le vocabulaire de la sidérurgie fran*çaise au dix-huitième siècle (1722-1812) ».

– Université de Tours : le lundi 18 juin, à 14 heures, Centre d'études *supérieures de la renaissance*, 59, *rue* Néricault-Destouches, salle Saint-Martin, 37000 Tours. Mme Caroline Flament : *« Deux retables de Jean Bello*gambe de Douai : iconographie musicale ».

– Université Paris-IV : le lundi 18 juin, à 14 heures, salle des Actes, centre administratif, 1, rue V.-Cousin. M. Patrick Robiano : « Les figures du sage dans la littérature grecque de fic*tion du milieu du premier siècle* au milieu du troisième siècle après Jésus-Christ ».

– Université Paris-Val-de-Marne (Créteil), le vendredi 22 juin, à 10 heures, bât. P, niveau dalle, salle des thèses. M. Ahamad Chekeib Ansari : « Analyse de séquences d'*images échocardiographiques – suivie* des contours et analyse du mouvement ».

– Université François-Rabelais, à Tours : le mardi 26 juin, à 14 heures, Centre d'études supérieures de la renaissance, 59, rue Néricault-Destouches, salle Saint-Martin, 37000 Tours. Mlle Isabelle His : « Les mélanges de Claude Le Jeune : édition critique, transcription et commentaires ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel du vendredi 1er juin :*

UNE LOI

– N° 90-444 du 31 mai 1990 modifiant et complétant la loi n° 83-583 du 5 juillet 1983 réprimant la pollution de la mer par les hydrocarbures.

DES DÉCRETS

– N° 90-447 du 29 mai 1990 portant publication de la convention européenne relative au dédommagement des victimes d'infractions violentes, faite à Strasbourg le 24 novembre.

– N° 90-448 du 31 mai 1990 modifiant le décret n° 77-1465 du 28 décembre 1977 fixant les modalités d'application aux travailleurs handicapés des centres d'aide par le travail des dispositions de la loi n° 75-534 du 30 juin 1975 relatives à la garantie de ressources.

RÉGIONS

MIDI-PYRÉNÉES

Une association européenne des élus de la montagne

Près de deux cents élus des montagnes d'Europe ont assisté, vendredi 15 mai, à Toulouse, au lancement officiel de l'Association européenne des élus de la montagne (AEEM), issue de l'ANEM, l'Association nationale des élus de la montagne, créée en France il y a six ans. L'AEEM a reçu les soutiens remarqués de M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, et de M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, qui avaient tous deux fait le déplacement.

En ouvrant les travaux, M. Jospin s'est expliqué sur sa politique en zone défavorisée, qui s'appuie notamment sur les conclusions du rapport Maugé : *« L'école tient une place de choix dans le maintien sur place des populations, mais les regroupements de classes sont parfois nécessaires, y compris pour des raisons pédagogiques. »* M. Fabius, qui avait fait voter la loi montagne en 1984, a préconisé une stratégie de soutien à l'activité montagnarde centrée sur les gros bourgs promus par lui *« pôles de résistance puis de développement »*.

Il a fallu deux ans pour parvenir à la constitution de l'AEEM, qui regroupe aujourd'hui l'Espagne, la France, l'Italie, le Portugal et la RFA. L'assemblée générale constitutive de l'AEEM se tiendra à Strasbourg en septembre prochain.

L'ANEM est présidée par MM. Augustin Bonrepaux (PS Ariège) et Jean Briane (UDF-Aveyron). Ces élus reconnaissent que la loi montagne n'est pas encore totalement appliquée et nécessite des aménagements qui doivent être décidés au niveau européen. Aucune politique globale commune n'a été, à ce jour, élaborée par la CEE. L'AEEM, elle, veut aborder tous les domaines : aménagement du territoire, communication, économie, mais aussi environnement et même culture.

Les élus français attendent maintenant que leur initiative soit prise en compte par les autres gouvernements de la Communauté.

PROVENCE-ALPES COTE D'AZUR

Essences exotiques pour la forêt méditerranéenne

Depuis près de vingt ans, sans tambour ni trompette, la station de l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) d'Antibes passe au banc d'essai dans le massif des Maures et de l'Estérel, entre Var et Alpes-Maritimes, des arbres venus d'ailleurs. Certains vont remplacer les essences « indigènes » que la sécheresse, le froid, parfois les parasites et le feu bien sûr ont mises à mal depuis des années. Ils ont fait la preuve qu'ils étaient bien adaptés aux conditions climatiques et au terrain.

Quelque sept cents espèces venues de Californie, d'Australie, du Mexique, d'Uruguay et de Centre-Afrique ont été ainsi plantées dans neuf arborétums situés dans des endroits cristallins ou calcaires, là où s'expriment le plus vivement les particularités climatiques du massif. Verdict rendu par l'INRA dans une publication : après plusieurs années d'études et de sélection sévère (y compris, hélas, celle du feu), quatre-vingts espèces ont été finalement retenues comme pouvant enrichir et régénérer la forêt méditerranéenne.

Les exotiques cyprès de Californie ou d'Afrique, les arbousiers du Mexique, les calocèdres ou les eucalyptus d'Australie ont réussi leur examen de passage et pourront désormais réveiller le pin maritime, celui d'Alep et le chêne-liège, parures végétales de toujours.

Dans l'Hérault

La piquette n'est plus ce qu'elle était

Les viticulteurs du Languedoc ont compris que le salut de leur exploitation passait par une meilleure qualité du vin. Les pouvoirs publics les aident.

MONTPELLIER

de notre correspondant

Jean Huillet, ancien leader des comités d'action viticole, se souvient encore de ces nuits sur les routes de l'Hérault où les invectives déchiraient le silence d'une lune voilée par les fumées de pneus. C'était il y a environ huit ans, et encore jusqu'à il y a deux ans. De nombreuses opérations commandos de viticulteurs traduisaient le désespoir d'une profession soudainement condamnée à mort pour s'être endormie trop riche en regardant la « bibine » couler à flot. Vingt et un mille hectares de vignoble du Languedoc venaient de recevoir de plein fouet les premiers accords de Dublin, qui coupaient le robinet des subventions et réglementaient la production à coups d'arrachage et de distillation obligatoire.

En moins de quinze ans, cette région, pourtant façonnée par les grappes de raisin rouge, a vu son vignoble amputé d'un tiers avec une restructuration qui, loin d'être achevée aujourd'hui, se poursuit par la disparition de caves coopératives vouées au regroupement. La population viticole, estimée en 1975 à 75 000 personnes, n'est plus aujourd'hui que de 39 000.

Mais la viticulture héraultaise n'a pas disparu, grâce au rajeunissement de la profession et au virage à 180 degrés entrepris par bon nombre de producteurs. Tournant le dos à la « piquette », ils ont choisi depuis quelques années de se lancer dans une politique de qualité, récompensée par l'apparition de multiples appellations aux tannins et à la complexité aromatique désormais reconnus.

Cette mutation a été possible grâce à la rénovation des vignobles, par l'introduction de cépages améliorateurs, et la maîtrise récente de méthodes de vinification propres au terroir méditerranéen. Elles permettent d'obtenir des crus dont la garde devient satisfaisante, bien qu'il faille encore attendre quelques années pour se prononcer, compte tenu de leur relative jeunesse.

Si le saint-chinian et le faugères (près de Béziers), ou le corbières du département voisin de l'Aude font partie des vins rouges parmi les plus anciens et les plus renommés de cette région, de nouveaux crus viennent chaque année enrichir une panoplie aujourd'hui fournie. Le saint-christol par exemple, petite appellation d'un domaine proche de Montpellier, inconnue encore l'an dernier, vient de remporter trois médailles d'or et se voit proposé pour plusieurs cuvées spéciales. Ces vins ont l'avantage de leurs inconvénients. Peu célèbres, ils sont très bon marché : 20 F la bouteille en moyenne, c'est moins qu'un bourgogne ou un bordeaux de qualité sensiblement égale.

Contrat de plan Etat-région

Ces efforts sont maintenant reconnus et encouragés par les pouvoirs publics à tous niveaux. La CEE a récemment accepté de prendre en charge le financement de la restructuration du vignoble. Le ministre de l'agriculture, Henri Nallet, était encore le 13 février dernier à Montpellier pour constater avec satisfaction le « bon emploi » de l'enveloppe de 50 millions de francs allouée par l'Etat à la rénovation de la viticulture languedocienne. Des aides auxquelles il faut ajouter une partie du contrat de plan Etat-région, soit 27 millions de francs pour 1989.

Des hommes politiques locaux se sont associés à ces efforts, avec plus ou moins de réussite. Ainsi, le conseil régional parraine depuis deux ans une cuvée pompeusement baptisée « divin primeur », puis « vin primeur du Languedoc-Roussillon », dont la plupart des professionnels s'accordent à dire qu'elle fait plus de tort qu'elle ne sert l'image ternie des vins de l'Hérault. Outre sa qualité médiocre, le primeur ne correspond pas au créneau visé désormais par la profession. En revanche, tous souhaitent que l'effort porte désormais sur la distribution, notamment dans les grandes surfaces, où l'Hérault et ses AOC sont mal représentés.

La municipalité de Béziers, elle aussi, a compris l'importance de l'enjeu, son nouveau maire socialiste Alain Barrau ayant fait du sujet un des thèmes majeurs de sa campagne électorale. Cette volonté s'est soldée par la création en juillet 1989 de « Béziers œnopôle », présidée par un Jean Huillet reconverti en élu responsable, chapeautant de multiples commissions destinées autant à évaluer la réalité viticole du Biterrois qu'à réfléchir à des actions de communication autour du vin. Béziers œnopôle, doté de 900 000 F de budget pour 1990, souhaite réconcilier les Biterrois avec leur vin, et engager des actions de promotion vers l'extérieur. L'association frappera son premier grand coup durant le mois de juin avec un « printemps des vins » qui mêlera concours, intronisations et symposiums.

Cuisine et vins locaux

Communiquer est d'ailleurs devenu le maître mot de la profession. « Journées VINECOM » à Sète et à Nîmes, « Antigone du vin » à Montpellier. Tous revendiquent aujourd'hui une démarche dont la paternité revient cependant aux « coteaux du Languedoc », association qui regroupe sous la même appellation cent cinquante-six communes de l'Hérault, de l'Aude et du Gard. La progression de sa production est spectaculaire : 450 000 hectolitres vendus en 1989, contre 250 000 en 1980. On se bat presque pour faire partie de ce club fondé en 1962, phare de la qualité dans ce département pour avoir senti le vent tourner à temps. *« Au début, nous étions des marginaux, mais tout le monde se rend compte aujourd'hui que nous étions dans le vrai »*, constate avec satisfaction son président, Jean Clavel.

Le Mas de Saporta, restaurant de l'association situé en bordure de Montpellier, est une illustration de sa conviction. La cuisine régionale ne s'y déguste qu'avec des crus locaux proposés par un œnologue de l'association, et mis en vente localement. Ouvert en janvier dernier, l'établissement tourne déjà à fort rendement et vient de décrocher le marché des tour operators transitant par l'autoroute A9 toute proche : cet été, 300 000 touristes belges, anglais ou hollandais devraient s'y restaurer, avant de repartir avec, sous le bras, des cartons emplis de bouteilles de vin de la région.

Dernièrement, 25 crus du Languedoc-Roussillon ont été classés par *la Revue du vin de France* (contre 60 dans le Bordelais). Il se passe rarement un jour sans que la Safer reçoive à Montpellier des demandes d'acheteurs potentiels de domaines ou de châteaux de l'Hérault laissés en désuétude, parfois même en provenance de Suisse ou d'Australie. Un peu comme si, malgré l'image de piquette qui colle encore à la peau de ce département, les étrangers, parfois plus que les Français, sentaient que dans l'ombre d'une viticulture enterrée s'en profile une autre, qui a encore de beaux jours devant elle.

JACQUES MONIN

En Meurthe-et-Moselle

La santé à la carte

Pour assurer aux plus démunis l'accès aux soins médicaux et paramédicaux, le département de Meurthe-et-Moselle a mis au point un dispositif nouveau.

Solidarité, partenariat, responsabilisation. Complémentaires, ces trois notions reviennent sans cesse dans le discours du Dr François-Paul Debionne, responsable du mouvement Aide à toute détresse-quart-monde de Meurthe-et-Moselle, après la mise en œuvre dans ce département d'une « carte santé » particulièrement novatrice.

Objectif de l'opération : assurer à la population du département qui en serait exclue l'accès aux soins médicaux et paramédicaux. Une idée simple dont l'application a demandé un an de préparation au conseil général, au fonds d'action santé (FAS) du département dont ATD-quart-monde est l'un des piliers, aux organismes sociaux et aux groupements médicaux et paramédicaux. La première « carte santé », dont le nombre de bénéficiaires à terme est estimé aux environs de 5 000, a été délivrée le 6 avril à une mère de famille de la banlieue nancéienne, pour elle et ses deux enfants.

Par rapport à d'autres dispositifs mis en place dans différents départements français, la carte santé Meurthe-et-Moselle offre l'avantage de porter sur l'éventail quasi complet des prestations médicales, comprenant les soins dentaires et optiques et les interventions des médecins spécialistes. Concrètement, le nouveau document ouvre à son titulaire, obligatoirement bénéficiaire de l'aide médicale hospitalière ou à domicile, le principe du tiers payant auprès des professionnels de la santé. Il ne s'agit pourtant pas d'une assistance complète : ses initiateurs ont tenu à ce que les bénéficiaires s'acquittent d'une cotisation de type mutualiste, calculée au prorata de leurs ressources, si faibles soient-elles.

« Le détonateur de tout cela, se souvient le Dr Debionne, *a été un forum organisé à Nancy en 1985 par ATD-quart-monde, et dont est né le fonds d'action santé, rassemblant la caisse primaire d'assurance-maladie, le conseil général, la préfecture et notre mouvement. Nous avons alors mis en évidence la honte de devoir mendier l'aide de la collectivité à seule fin d'assurer sa santé. »* Certes, la loi avait prévu la réponse avec le système de l'aide médicale. *« Un système archaïque,* commente le Dr Debionne. *On nagea là en plein racisme antipauvres ! »*

Concertation d'abord

En 1989, la caisse primaire d'assurance maladie et l'association syndicale des médecins de Meurthe-et-Moselle, affiliée à la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), mettaient au point la première esquisse d'un protocole local d'accord créant une procédure exceptionnelle de dispense d'avance des frais en matière d'honoraires médicaux. Ce texte, intéressant les bénéficiaires du tout nouveau revenu minimum d'insertion (RMI), les chômeurs de longue durée et, d'une façon générale, les assurés sociaux à très faibles revenus, n'a jamais été appliqué, le ministère de la santé étant intervenu au cours de l'été 1989 en mettant en avant un problème de forme. Cette expérience malheureuse avait pourtant bien préparé *le terrain pour le principe de la* « carte santé », qui a été exposé pour la première fois aux élus locaux par le sénateur Claude Huriet – lui-même professeur de médecine, – rapidement relayé par *l'unanimité du conseil général de* Meurthe-et-Moselle.

« Le partenariat entre tous, y compris les usagers, était servi sur un plateau », se félicite le Dr Debionne. A défaut du soutien du ministère de la santé, rien n'aurait pu se faire sans la participation de l'assemblée départementale. Depuis 1986, celle-ci accompagnait déjà l'action du FAS dans des opérations géographiquement limitées de dépistage sanitaire en faveur des enfants de familles du quart-monde. L'accord était d'autant moins difficile à obtenir que la création de la « carte santé » ne doit en principe pas excéder les limites des enveloppes budgétaires prévues jusqu'à présent pour les dépenses d'aide médicale du département (de l'ordre de 27 millions de francs par an).

« Les experts du ministère de la santé nous ont objecté que la « carte santé » risque de créer une nouvelle ségrégation, rapporte François-Paul Debionne. *A mon avis, le système mis en place à Paris, qui donne accès à une liste limitative de médecins, est bien plus ségrégatif. »* Conscients toutefois de ce risque, les responsables locaux n'excluent pas, à terme, d'unifier le système particulier au principe général de la sécurité sociale. *« L'objectif,* conclut le Dr Debionne, *est de permettre à tous d'accéder au même circuit, sans avoir à ressentir d'atteinte d'amour-propre. »* La réussite du dispositif qui vient d'être conçu à Nancy permettra peut-être de faire avancer la lutte contre la grande pauvreté en montrant qu'un véritable partenariat entre population et organismes compétents n'est pas toujours du domaine de l'utopie.

BERNARD MAILLARD

Reliquat de l'occupation allemande

Strasbourg décroche sa « ceinture verte »

Strasbourg souhaite en terminer avec sa « ceinture verte » : la capitale alsacienne voudrait voir abrogées les deux lois de l'entre-deux-guerres qui organisaient l'aménagement des 532 hectares de son enceinte fortifiée... allemande. La municipalité de Catherine Trautmann (PS) estime, en effet, que le plan d'occupation des sols (POS) de la ville suffira à *« garantir l'esprit »* de cette zone verte.

Le député Jean Oehler (PS), adjoint au maire, vient donc de déposer une lapidaire proposition de loi. Ce document est en chantier pour la seconde fois, après son annulation par le tribunal administratif de Strasbourg. *« Il s'agit d'éviter le vide juridique »*, explique Mme Trautmann.

La loi du 21 juillet 1922 déclassant les fortifications allemandes avait osé deux principes : l'obligation d'aménager pour l'essentiel cette demi-couronne de 370 hectares en *« espaces libres, parcs et jardins »* – ou d'y accueillir des équipements collectifs – et une redoutable obligation d'acquisition de ces terrains par la ville au bout d'un délai de vingt-cinq ans, plusieurs fois prolongé depuis. La loi du 16 juillet 1927 faisait de même pour les terrains de la défense de la voie ferrée Strasbourg-Kehl, rendus non constructibles. Ainsi étaient protégés d'importants espaces verts ou peu densifiés.

Mais ces deux textes sont devenus dans les années 70 le cauchemar de la ville. L'obligation pour la collectivité d'acquérir ces terrains, volontairement repoussée par Pierre Pflimlin (UDF-CDS), maire jusqu'en 1983, a été rappelé fermement par le Conseil d'Etat à son successeur, Marcel Rudlof (UDF-CDS). Le début des procédures d'expropriation a provoqué un très lourd différend avec les propriétaires.

Catherine Trautmann préfère donc aujourd'hui effacer ces textes peut-être anachroniques, mais sûrement dangereux pour la popularité de l'équipe municipale. Le POS, assure-t-elle, préservera l'esprit de la « ceinture verte », mais permettra l'implantation d'équipements dans le quartier de Cronenbourg, l'aménagement du quartier du Heyritz et l'ultime acquisition de parcelles pour le futur Palais des droits de l'homme. Le maire profite aussi du dur labeur de son prédécesseur : une bonne partie de la zone verte a déjà été acquise à l'amiable.

JACQUES FORTIER

Cette page a été réalisée avec nos correspondants : Gérard Valles, Michel Vives. Coordination : Yves Agnès.

"Pour favoriser la fluidité du trafic, le conseil de la communauté urbaine avait trouvé la voie : faire construire une ligne de tramway...

FINANCEMENT DES COLLECTIVITÉS LOCALES

...Tout naturellement, il a rencontré le Crédit Foncier."

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

En premier, le Crédit Foncier.

FINANCEMENT DES COLLECTIVITÉS LOCALES

مكتبة الأهرام

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Forte réduction du solde commercial japonais

Tokyo souligne que ses excédents financent le reste du monde

Le ministre des finances japonais, M. Ryutaro Hashimoto, annonçant vendredi 1er juin une *nouvelle réduction de l'excédent* courant (2 milliards de dollars en avril contre 6,6 en avril 1989), a estimé qu'il était temps de s'interroger sur le « bon niveau » d'excédents japonais compte tenu des besoins mondiaux en investissements.

TOKYO

de notre correspondant

Depuis le milieu de la décennie écoulée, le leitmotiv des critiques adressées aux Japonais a été de dire que ceux-ci épargnaient trop, ne dépensaient pas assez et, ainsi, ne cessaient d'accroître leur excédent commercial. Désormais, il semble que, sans enthousiasme, tout le monde soit d'accord pour que l'archipel conserve sa capacité de bailleur de fonds.

Dans un récent rapport, le Fonds monétaire international, où le Japon va occuper une place correspondant davantage à sa puissance, a donné le ton de ce changement d'attitude en écrivant qu'il n'était peut-être pas souhaitable que le Japon élimine ses excédents au cours des prochaines années, notamment par des mesures de réduction de sa capacité d'épargne.

Premier créditeur du monde en 1989, pour la cinquième année consécutive, avec des avoirs à l'étranger se chiffrant à 293,2 milliards de dollars, le Japon se voit donc convié à maintenir un certain « équilibre » dans ses excédents. Sans remettre en cause le principe de sa politique de réduction du déficit commercial enregistré par ses partenaires, le Japon est appelé à conserver ses capacités de financement extérieur à un moment où la demande en capital augmente, estime un fonctionnaire du ministère des finances. *« Le problème mondial actuel est moins le déséquilibre commercial que les sources de financement »*, conclut notre interlocuteur.

Plusieurs éléments expliquent ce renversement d'attitude à l'égard du Japon. Tout d'abord, le risque potentiel d'une insuffisance de capitaux en raison de la demande accrue en provenance des pays de l'Europe de l'Est, des pays en développement, mais aussi de la part des Etats-Unis, où les espoirs de réduire le déficit budgétaire au cours des prochaines années se sont évanouis. L'institut de recherches Nomura a évalué ces demandes en capital : dans le cas des Etats-Unis, elles vont doubler au cours des cinq prochaines années pour se chiffrer à 1 300 milliards de dollars, tandis qu'en Europe de l'Est, en URSS et en Amérique latine elles augmenteront de 25 %, pour atteindre 500 millions de dollars. Selon la même étude, de 300 milliards de dollars en 1989, les avoirs japonais vont passer à 600 milliards en 1995.

Des excédents chroniques

La chute de la Bourse à Tokyo et l'affaiblissement du yen, accueillis tout d'abord non sans une certaine satisfaction à l'étranger, ont cependant créé des inquiétudes en raison de la réduction des liquidités sur les marchés mondiaux qu'ils impliquaient. Or ce n'était apparemment pas les Etats-Unis, empêtrés dans leurs difficultés économiques, qui étaient en mesure de répondre à ces demandes et de constituer un centre de gravité du système financier mondial. Quant à l'Allemagne, qui comme le Japon dégage des excédents chroniques dans ses échanges, elle est appelée à consacrer une bonne partie de ses ressources à la réunification. Il ne reste que l'archipel comme bailleur de fonds.

Depuis cinq ans, le Japon a partiellement remédié aux déséquilibres de ses échanges avec l'extérieur. L'excédent de la balance des paiements a ainsi diminué d'un tiers par rapport à son montant de 1986 (77 milliards de dollars). En outre, les Américains, tout en continuant d'exercer des pressions en vue d'une ouverture du marché nippon, ne semblent plus aussi certains qu'auparavant des conséquences que pourrait avoir une telle mesure sur les relations entre les deux pays. Les Japonais, en effet, risquent fort de sortir renforcés de la restructuration de leur économie que Washington leur impose.

Les Japonais s'attendent certes à *être toujours l'objet de critiques et* de pressions de la part des dirigeants occidentaux, lesquels insistent sur la réduction de l'excécent commercial nippon, mais ils se sentent aujourd'hui dans une bien meilleure position qu'il y a un an, s'apprêtant à faire valoir qu'il est difficile d'être bailleur de fonds sans dégager des excédents. La *question non résolue étant* le niveau optimal, compatible avec les demandes contradictoires de ses partenaires, de tels excédents.

PHILIPPE PONS

Réunion des ministres de l'agriculture à Bruxelles

La Commission européenne cherche à régler le conflit à propos des « vaches folles » britanniques

Après la décision prise par la France puis par la RFA d'interdire les importations de viande de bœuf britannique, une session extraordinaire des ministres de l'agriculture des Douze est convoquée le mercredi 6 juin à Bruxelles. Cette session sera précédée d'une réunion du Comité scientifique vétérinaire de la CEE.

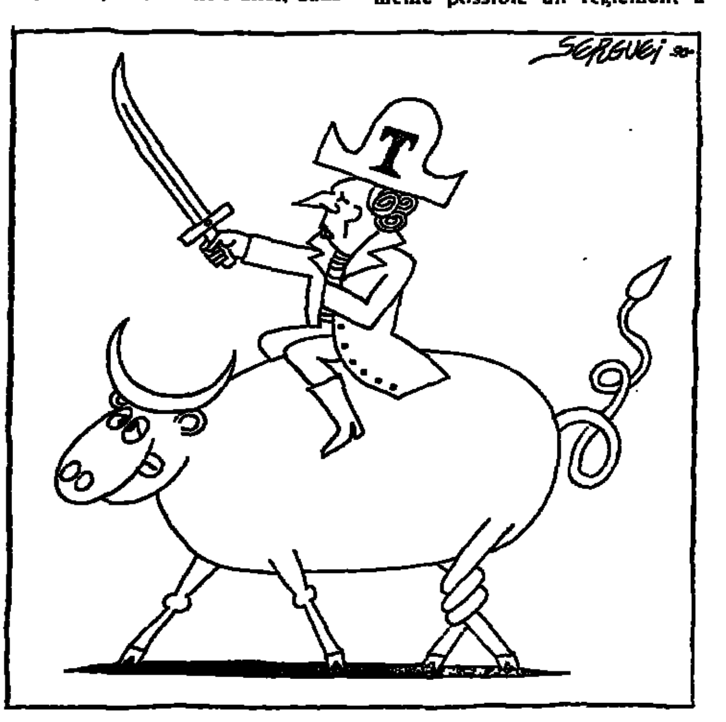
(Communauté européenne)

de notre correspondant

L'encéphalite bovine spongiforme (BSE), ou maladie de la vache folle, rend la Communauté de plus en plus nerveuse. Après la France, la RFA a décidé d'interdire les importations de viande *bovine en provenance du* Royaume-Uni. Les Luxembourgeois auraient bloqué des camions frigo à leurs frontières et les autorités belges, quant à elles, invitent les consommateurs à s'abstenir d'acheter du rosbeef anglais. Afin d'enrayer ce qui est considéré à Bruxelles comme un début d'hystérie collective et d'éviter par là même la multiplication des restrictions à l'importation prises dans l'affolement et sans vraie justification en termes de santé publique, la présidence irlandaise a décidé de convoquer une session extraordinaire du conseil des ministres de l'agriculture des Douze.

M. Ray Mc Sharry, le commissaire chargé des affaires agricoles, a adressé des télégrammes à Paris et à Bonn demandant aux deux pays d'annuler l'embargo décidé sur les viandes anglaises et de s'en tenir aux dispositions arrêtées précédemment d'un commun accord, lesquelles suggèrent notamment l'interdiction d'importer des bêtes de plus de six mois : jusqu'à cet âge, les *animaux sont supposés ne* pas être touchés par la BSE.

Personne ne conteste, pas davantage à Paris qu'à Bruxelles, que les autorités britanniques appliquent scrupuleusement les précautions *recommandées par le comité vétérinaire* des Douze (contrôle et destruction des bêtes atteintes, surveillance des abattoirs, élimination des abats). M. Henri Nallet, dans



sa lettre notifiant l'embargo à la Commission, a fait part de l'inquiétude des consommateurs qui a gagné l'opinion française. Mercredi prochain, le comité scientifique vétérinaire sera invité à préciser si, d'une manière ou d'une autre, cette inquiétude est fondée, si, compte tenu de l'évolution de la *situation et des recherches entreprises*, il y a lieu d'adopter des dispositions supplémentaires pour éviter des risques de contamination. Qu'il se prononce dans ce sens ou bien qu'il confirme au contraire son avis antérieur en considérant que les précautions prises sont suffisantes, les ministres délibéreront ensuite sur la base de cet avis et seront donc parfaitement informés.

Si les vétérinaires se montrent tout à fait rassurants – mais *peuvent-ils l'être à 100 % ?* – les restrictions aux importations apparaîtront alors clairement comme des entraves à la libre circulation, contraire aux règles du marché commun, et la Commission sera mieux armée pour réclamer à la France, à l'Allemagne et à ceux qui les auront éventuellement suivies, leur suppression. Cependant, à ce stade, *loin de vouloir en* découdre, la Commission cherche plutôt à obtenir un maximum de transparence et à rendre par là même possible un règlement à l'amiable. Pour atténuer les effets économiques de cette affaire, autrement dit pour soutenir les cours de la viande, Bruxelles a décidé, jeudi, d'autoriser des *achats publics d'intervention au* Royaume-Uni et en Irlande, les deux pays les plus touchés.

L'affaire de la BSE n'est pas la seule qui affecte le marché de la viande bovine, et la bonne harmonie des relations entre les Douze. Lors de la précédente réunion ministérielle, M. Henri Nallet s'était plaint de l'insuffisante *application dans plusieurs Etats* membres de la directive européenne interdisant l'usage d'hormones et autres facteurs de croissance. Il avait indiqué que si de strictes mesures de surveillance n'étaient pas enfin prises, la France, qui ne voulait pas voir ses producteurs et ses consommateurs ainsi pénalisés par des pratiques frauduleuses, serait amenée à *restreindre ses importations...*

PHILIPPE LEMAITRE

INDUSTRIE

Selon le groupe Elf-Aquitaine

La production du gisement de Lacq se maintiendrait après 1995

Bonne nouvelle : la production du gisement de Lacq qu'on pensait devoir s'éteindre dans les prochaines années pourrait se maintenir à son niveau actuel – 3 milliards de mètres cubes de gaz par an – *« bien au delà de 1995 »*, a annoncé M. Tarallo, directeur général des hydrocarbures du groupe Elf-Aquitaine le 30 mai. Une nouvelle très importante pour la compagnie quand on sait que la rente de Lacq, à elle seule, dégage *une marge brute d'autofinancement* (MBA) de 2,2 milliards de francs, soit un sixième de sa MBA exploration-production.

Une nouvelle également vitale pour le Sud-Ouest, où le maintien de Lacq en exploitation devrait sauver *quelques milliers d'emplois, et* en général pour la France, dont les besoins en gaz importé seront réduits d'ici à la fin du siècle.

Une nouvelle enfin qui conforte l'optimisme du pétrolier français qui vient de signer un accord « historique » avec l'URSS et, *en dépit de ses* avatars au Gabon, ne cesse de se renforcer.

Les résultats du groupe devraient, sauf baisse massive des prix du pétrole, connaître l'an prochain une augmentation de 20 % au moins, à *structures égales, par rapport à ceux* enregistrés en 1989 – un bénéfice net de 7,2 milliards de francs, – a annoncé, M. Loïk Le Floch-Prigent, président du groupe.

La progression prévue de la production de pétrole et de gaz de 41,5 à 42,5 millions de TEP (tonnes équivalent pétrole), jointe au redressement des marges de raffinage, devrait permettre à la branche hydrocarbures, qui assure toujours plus de la moitié (58 %) de la marge brute d'autofinancement du groupe, *de voire ses résultats progresser.* D'ici à 1993-1994 le groupe espère atteindre une production de 45 millions de TEP grâce à l'ouverture d'un troisième pôle de production au Moyen-Orient (Syrie, Brunei, Qatar). Grâce aussi aux acquisitions récentes : rachat de vingt-huit permis d'exploration-production à BP France et des intérêts de la Coparex en Norvège et au Cameroun.

Quant à la chimie, fortement renforcée après l'acquisition l'an dernier de Pennwalt et l'apport des actifs d'ORKEM, ses résultats ne devraient pas souffrir du retournement général de la conjoncture, du fait du poids dans l'ensemble de la chimie de spécialités (60 %), moins sensible aux aléas de la pétrochimie, a expliqué M. Le Floch.

La reprise par Elf-Aquitaine des *actifs d'ORKEM, ancien groupe chimique* d'Etat, qui lui reviennent est virtuellement bouclée. Le conseil d'administration devrait prochainement approuver les modalités de l'opération. Pour rémunérer cet apport, Elf va procéder à une augmentation de capital de 5,6 milliards de francs environ, représentée par huit millions d'actions nouvelles. Cette émission sera entièrement réservée à l'ERAP, maison mère du groupe, par qui ce transfert d'actifs transitera, et qui verra ainsi sa participation dans Elf passer de 34,15 % à 56-57 %. Par la suite, les actifs d'ORKEM seront transférés à Elf, puis à sa filiale chimique Atochem par l'intermédiaire, sans doute, de diverses sociétés financières.

D'après les calculs effectués, la facture à régler par la compagnie pétrolière pour donner une réelle dimension internationale à sa chimie s'élèvera à 6 milliards de francs pour un apport en chiffre d'affaires de 17 milliards de francs réalisés pour partie dans les engrais (La Grande Paroisse), pour l'autre dans la pétrochimie et les spécialités (Norsolor et ses filiales).

V. M.

EN BREF

□ **Croissance de 0,7 % au premier trimestre en France.** – Le produit intérieur brut (PIB) marchand de la France s'est accru *de 0,7 % au* premier trimestre 1990, grâce à une nette progression des exportations de marchandises (+ 3,2 %) et à une demande intérieure dynamique (+ 1,2 %), selon les comptes trimestriels de l'INSEE publiés *vendredi 1er juin. La croissance du* PIB marchand avait été de 1,6 % au premier trimestre 1989, de 0,7 % au second trimestre, de 0,5 % au troisième et de 0,9 % au quatrième trimestre 1989, soit une croissance globale de 4 % l'année dernière.

□ **M. François David à l'Aérospatiale.** L'ancien directeur de la DREE (Direction des relations économiques extérieures), M. François David, vient d'être nommé *directeur général adjoint* chargé des questions internationales à l'Aérospatiale.

Un marché de plus de 67 milliards de francs

Les Sud-Coréens affirment avoir signé un important accord pour la modernisation des télécommunications en URSS

Le groupe sud-coréen Samsung a annoncé, jeudi 31 mai, la conclusion d'un accord avec l'URSS pour la fourniture et la production conjointe de multiplexeurs temporels téléphoniques (TDX), d'une valeur de 12 milliards de dollars (*plus de 67 milliards de francs*).

Selon un porte-parole de Samsung, cité par l'AFP, il s'agit du plus important accord signé entre l'URSS et la Corée du Sud. Samsung exporterait et produirait conjointement avec l'URSS 30 *millions de lignes pour* les systèmes TDX au cours des cinq prochaines années. En retour, l'URSS fournirait à Samsung des technologies sur les communications par satellite, a précisé Samsung. Samsung exporterait également des équipements de télécommunications, et notamment des télécopieurs et des téléphones de voiture, *pour une valeur 100 millions de* dollars. Enfin, les deux parties devraient développer conjointement des câbles et des systèmes de transmissions intégrant la technologie optique, a précisé le groupe coréen cité par l'AFP. Samsung France, après avoir interrogé sa maison mère à Séoul, a confirmé vendredi 1er juin la totalité de ces *informations. Néanmoins,* le ministère soviétique des télécommunications, nous indique notre correspondant à Moscou, se refusait le même jour à toute confirmation.

Le président sud-coréen Roh Tae-Woo rencontrera M. Mikhaïl Gorbatchev lundi 4 juin à San Francisco pour évoquer la normalisation des relations entre les deux pays.

L'Europe de l'eau et du gaz

La SAUR passe en Italie

Comme la Générale des eaux, la *SAUR, du groupe Bouygues, troisième* société française de distribution d'eau, passe en Italie en essayant d'allier l'eau et le gaz. Elle vient d'y constituer la société SIGESA (Società Italiana Gestione Servizi Ambientali) à parts égales avec le groupe italien Aster (250 milliards de lires de chiffre d'affaires dans l'énergie, le chauffage urbain, la climatisation, et *surtout la distribution de* gaz de ville à 200 000 habitants d'une vingtaine d'agglomérations du nord de l'Italie). C'est donc par la distribution de gaz que commencera la nouvelle société (avec un chiffre d'affaires d'environ 20 *millions de francs pour 1990*), mais elle doit se consacrer à l'eau potable, à l'assainissement ainsi qu'à la collecte et au traitement des ordures ménagères.

Plus petite (3,7 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1989) que la Générale ou la Lyonnaise, SAUR souhaite encore plus qu'elles se développer à l'étranger et y réaliser environ 40 % de son activité dans les cinq ans. Bien implantée et de longue date en Afrique (environ 700 millions de *francs cette année). SAUR vise évidemment* l'Europe. En Grande-Bretagne, elle a pris le contrôle de quatre compagnies privées qui ont réalisé un chiffre d'affaires de 48,5 millions de livres en 1988 (environ 455 millions de francs). En Espagne, où elle a pris récemment une participation de 24,9 % dans les Eaux de Valence, elle devrait dépasser 200 millions de francs cette année. D'autre part, pour étendre ses activités dans le domaine des déchets, où elle n'a réalisé que 130 millions de francs *(essentiellement en France), elle* a racheté une dizaine de PME l'an dernier.

G. H.

□ **Fin de la grève des éboueurs parisiens.** – *Après trois semaines* de conflit, la grève des éboueurs parisiens a pris fin, vendredi *1er juin*. Un accord salarial a été signé entre la Ville de Paris et les syndicats d'éboueurs. Il porte sur un aménagement de la prime dite de contrainte matinale, augmentée de 150 F.

SOCIAL

Face aux réserves du patronat

Réunion des partenaires sociaux sur la question des bas salaires

Les appels répétés du chef de *l'Etat en faveur d'une relance de la* politique contractuelle sur les bas et moyens salaires vont recevoir dès le 8 juin une première traduction formelle. M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, a annoncé, vendredi 1er juin devant l'Assemblée nationale, que la Commission nationale de la négociation collective (CNLC) se réunira à cette date afin de *« dresser le constat de la négociation salariale de branche »*. Il s'agira de *« définir les voies et moyens permettant de donner l'impulsion nécessaire »* pour parvenir à ce que *« les conventions collectives ouvrent davantage aux salariés concernés par ces niveaux de rémunération des perspectives de promotion et de carrière »*.

Par ailleurs, la CNLC, instance consultative, se réunira comme prévu le 26 juin pour examiner la proposition gouvernementale de revalorisation du SMIC au 1er juin. En ce qui le concerne, M. Soisson a déja fait savoir *(le Monde* du 23 mai) qu'il était favorable à une hausse supérieure à 2 % après celle, automatique, de 2 % intervenue le 1er avril.

En décidant de réunir le 8 juin les partenaires sociaux, le gouvernement entend surtout prendre date et faire pression sur le patronat. A l'heure actuelle, dans quatre branches professionnelles sur cinq, les *minima garantis sont inférieurs* au SMIC, celui-ci n'étant atteint que grâce à l'appoint de la prime d'ancienneté, notamment. C'est cette situation qui explique que toute revalorisation du SMIC (5 156,19 francs bruts) contribue à tasser la hiérarchie salariale du bas de l'échelle. Si les discussions qu'il préconise – et dont certaines branches *avaient déjà pris l'initiative* – ne donnaient pas de résultats tangibles dans les prochains mois, les pouvoirs publics entendent se donner les moyens de les faire avancer, y compris en agissant sur le SMIC.

J.-M. N.

□ **M. Mellick annonce la création d'un fonds d'intempéries permanent pour les pêcheurs.** – M. Jacques Mellick, ministre délégué chargé de la mer, a annoncé le 1er juin à Dieppe la création, au budget 1991, d'un « fonds d'intempéries permanent » après les tempêtes qui ont sévi en hiver sur les côtes normandes. *« Il faut un fonds mutualisé qui concerne tous les acteurs de la pêche »*, a indiqué le *ministre*, sans préciser la somme que l'Etat allait octroyer à ce fonds. *« Ce projet est actuellement à l'étude avec le comité central des pêches »*, a-t-il ajouté.

□ **Règlement du conflit à la CPAM de Seine-Saint-Denis.** – Après deux mois de conflit, les syndicats CFDT, CGT et FO de la Caisse *primaire d'assurance maladie de* Seine-Saint-Denis ont accepté dans la nuit du 31 mai au 1er juin un compromis proposé par la direction. Cet accord permet d'accorder une revalorisation de 450 francs des salaires de trois cents employés *sur un total de 2 600 salariés ainsi* que le paiement partiel des jours de grève. Enfin, le directeur de la caisse, M. Claude Martin, a été suspendu de ses fonctions pour avoir outrepassé ses droits.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 28 MAI AU 1er JUIN

PARIS

Derniers préparatifs avant la hausse d'été?

INDICE CAC 40

-1,1 %

Deux petits pas en avant, deux en arrière: pour la première fois depuis le 11 mai dernier, le dernier bilan hebdomadaire a été négatif rue Vivienne. Il aurait pu être tout aussi bien positif, tant l'indécision fut grande sous les lambris.

La preuve: jour après jour, la tendance ne cessa pratiquement pas de s'inverser. Ainsi, la séance du 28 mai, commencée sous le signe de la baisse (0,64%), devait s'achever sur une note plus encourageante (+0,12%). Il en allait de même le lendemain avec 0,23% de repli au démarrage et un gain de 0,41% à l'arrivée. La journée du 30 mai fut tout aussi instable. Mais, cette fois, elle se termina sur un recul des cours (-0,10%). *Le 31 mai, encore, bien à l'équili*bre au moment de l'ouverture (+0,03 %), le marché devait un peu plus tard basculer vers le bas. A 17 heures, la baisse atteignait 0,63%. Seule la séance du 1er juin n'enregistra pas de note discordante. En repli de 0,23% à l'ouverture, l'indice CAC-40 devait continuer, par palier, à piquer du nez, et, en clôture, il s'inscrivait à 0,94% en dessous de son niveau précédent. Bref, cette semaine a été ponctuée par *une baisse de 1,1% en moyenne* des valeurs françaises, qui a réduit ainsi à moins de 2% la hausse enregistrée pendant le mois de mai, qui, les habitudes *sont tenaces, ne laissera aucun* regret.

A dire vrai, personne ne s'attendait vraiment à voir la Bourse faire des étincelles ces derniers jours. Pour au moins deux bonnes raisons. D'abord le mois de mai, flanqué d'une si mauvaises réputation sur la plupart *des grandes places au point de* développer partout une forme de syndrome, n'était pas terminé. Ensuite, l'actualité, sans être vraiment creuse, n'a pas été très riche. Et les rares événements qui l'ont émaillée n'ont pas été vraiment de nature à inciter les opérateurs à reprendre des positions. Plutôt à les rajuster.

Côté Etats-Unis, deux statistiques étaient attendues, l'indice composite pour avril, censé donner la température au plan de la *conjoncture pour les semaines à* venir; le taux de chomage, qui reflète l'état de la situation économique. Ni l'un ni l'autre n'ont été très probants, le premier en baissant de 0,2% pour la deuxième fois de l'année (après 1% de hausse pour mars), l'autre en faisant ressortir une légère amélioration des créations d'emplois (164 000 contre 23 000), très insuffisante toutefois pour caresser valablement l'espoir d'apercevoir le bout du tunnel *pour le chômage. Au reste, au* plan des effets, ces deux nouvelles se sont annulées, l'une ayant favorisé une détente des taux, l'autre une tension.

Les boursiers ont d'autre part pris connaissance du PIB français pour le premier trimestre, qui avec une progression de 0,7% a juste témoigné de la poursuite au ralenti de la croissance économique. Seul facteur vraiment stimulant : la superbe affichée par Wall Street, où les records d'alti*tude se sont succédé. Trop sti*mulant probablement, au point de détourner vers New-York l'attention des détenteurs de capitaux. Ne dit-on pas que Paris est devenue la place la plus chère en terme de PER (price earning ratio ou cours par action rapporté au bénéfice)? C'est théoriquement vrai avec un ratio de 15,5 (contre 14,5 pour New-York, 13,2 pour Francfort, 13 pour Zurich, 12,2 pour Madrid, 10,4 pour Londres). Seul Tokyo culmine à 26,6. *Mais, à y regarder de plus près,* l'on s'aperçoit que Paris est pratiquement meilleur marché. Le DR (délai de recouvrement), un PER amélioré, qui intègre le taux de croissance des bénéfices à venir et non passés, qui tient compte aussi de l'évolution des taux dans les différents pays, témoigne en effet d'un niveau de prix moyen plus bas rue Vivienne (11,8) qu'ailleurs, ou presque (12,4 à New-York, 13,1 à Londres, 12,3 à Madrid, 13,7 à *Tokyo). Ce qui explique la persis*tance d'un fort courant d'optimisme sous les colonnes, encore renforcé par l'abondance des liquidités, dont le flot va conti*nuer de grossir avec le prochain* règlement des dividendes versés par les entreprises (entre 40 et 50 milliards de francs). D'où la confiance affichée rue Vivienne, où l'on murmure que la reprise d'été n'est peut-être plus très loin après les ajustements de vendredi 1er juin.

En attendant, notons que la proximité d'un nouveau long week-end de trois jours n'allait pas dans le sens de la reprise et que le dépassement par le vieil indice CAC (base 100, le 31 décembre 1981) est perçu comme un signal de vente par les «chartists» (analystes sur graphiques). Des événements de la semaine, l'on retiendra une certaine fièvre spéculative sur Lafarge, dont 3,4% du capital ont changé de mains; l'entrée de Hachette dans la 5 (22%); le doublement par LVMH de sa participation dans Guinness, portée à 24,13%, qui détient ainsi un morceau du capital de son partenaire *égal à celui* que ce dernier possède dans le sien; enfin, le bouclage par Eurotunnel du plan de financement exigé par le surcoût des travaux pour achever l'ouvrage. En plus des crédits bancaires trouvés, la société concessionnaire augmentera son capital de 5 milliards de francs. avant le 23 octobre prochain.

ANDRÉ DESSOT

Banques, assurances

	1-6-90	Diff.
AGF	1 155	- 65
Bail Equipement	330	+ 2
Bancaire (Cie)	624	- 21
Cetelem	633	- 4
CCF	240	- 9.70
CFF	1 367	- 40
CFI	500	+ 4
Chargeurs	1 078	- 15
CPR	477	+ 1.50
Eurafrance	2 184	+ 83
GAN	2190	- 10
Hénin (La)	655	+ 9
Locafrance	512	- 1
Locindus	846	- 1
Midi	1 375	- 3
Midland Bank	165	- 3
OFP	1 930	+ 10
Paribas	661	- 19
Prétabail	1 196	+ 1
Schneider	1 080	- 54
Société generale	606	- 12
Suez (Cie fin.)	462,50	-
UAP	624	- 1
UCB (*)	232	+ 5,80

Alimentation

	1-6-90	Diff.
Beghin-Say	930	- 1
Bongrain	3 480	+ 98
BSN	871	- 16
Carrefour	3 635	- 105
Casino	142,50	- 9,50
Euromarché	3 920	- 30
Guyenne et Gasc.	1 120	- 7
LVMH	4 596	- 34
Nestlé	36 090	+ 10,10
Occid. (Gle)	794	+ 15
Olipar	385	+ 4
Pern.-Ricard (1)	1 283	+ 16
Promodès	4 190	- 10
St-Louis-Bouchon	1 578	- 7
Source Perrier	1 680	+ 95

(1) Coupon de 58 F.

Valeurs diverses

	1-6-90	Diff.
Accor	1 002	+ 12
Air liquide	753	+ 13
Arjomari	2 535	- 10
Bic	629	+ 20
Bis	685	- 33
CGIP	1 429	- 31
Club Méditerranée	649	+ 1
Essilor	2 700	+ 229
Euro-Disney	107,50	+ 2,50
Europe 1	1 399	- 17
Eurotunnel	52,25	+ 1,35
Groupe Cit.	925	+ 15
Hachette	405	- 12
Havas	680	- 4
Navigation mixte	1 730	- 170
Nord-Est	199,50	- 2
L'Oréal	5 300	- 150
Saint-Gobain	585	inch.
Sanofi	1 028	- 7
Saulnes Châtillon	316	- 22,10
Skis Rossignol	1 070	- 10

Métallurgie construction mécanique

	1-6-90	Diff
Alspi	561	- 2
Avions Dassault-B.	505	+ 7
De Dietrich	1 968	- 32
Facom	1 829	+ 79
Fives-Lille	426	- 4
Marine Wendel	447	+ 1,90
Penhoet	615	+ 8
Peugeot SA	824	- 15
Sagem	1 442	+ 2
Strafor	1 269	- 16
Valeo	622	- 19
Vallourec	379	- 22,20

Matériel électrique

	1-6-90	Diff.
CGE	638	+ 5
CSEE (ex-Signaux)	407	+ 14,50
Générale des eaux	2 708	- 14
IBM	690	+ 18
Intertechnique	1 392	+ 36
ITT	329	+ 8,50
Legrand	4 503	+ 13
Lyonnaise des eaux	717	- 18
Matra	401,10	+ 0,10
Merlin-Gerin	6 250	- 10
Moulinex	120,10	- 6,90
PM Labinal	1 062	+ 61
Radiotechnique	711	+ 1
Schlumberger	334,50	+ 16
SEB (1)	1 335	+ 23
Sextant-Avionique	687	+ 16
Siemens	2 465	+ 35
Thomson-CSF	127,90	+ 0,80

(1) Coupon de 27,50 F.

Mines, caoutchouc

	1-6-90	Diff
Géophysique	1 400	+ 10
Imetal	364	- 7,50
Michelin	130	+ 1
Metaleurop	205	- 3,50
RTZ	54,50	+ 2,70
ZCI	2,19	- 0,06

Produits chimiques

	1-6-90	Diff.
Inst. Mérieux	4 810	+ 120
Labo. Bell	2 798	+ 47
Roussel-Uclaf	2 310	- 17
BASF	1 020	+ 25
Bayer	1 020	+ 20
Hoechst	1 004	+ 39
Imp. Chemic.	114,50	+ 1,50
Norsk Hydro	180	+ 2,90

Filatures, textiles

	1-6-90	Diff.
Agache (Fin.)	1 630	- 5
BHV	792	+ 22
CFAO	593	- 32
Damart	3 350	- 89
DMC	594	- 11
Galeries Lafayette	1 855	- 35
La Redoute	3 589	+ 309
Nouvelles Galeries	801	+ 30
Printemps	710	+ 3
SCOA	27,90	- 1,20

Mines d'or, diamants

	1-6-90	Diff.
Anglo-American	189	+ 0,50
Amgold	483	- 5,50
Buf. Gold M.	81,30	- 4
De Beers	147,50	+ 5,10
Drief. Cons.	63,80	+ 0,60
Gencor (1)	16,25	+ 0,40
Harmony	39,50	- 1,30
Randfontein	31,80	- 0,80
Saint-Helena	57,95	- 0,75
Western Deep	199	- 1,20

(1) Coupon de 0,25 F.

Pétroles

	1-6-90	Diff.
BP-France	154,10	- 4,90
ELF-Aquitaine	700	- 11
Esso	713	+ 12
Exxon	276,50	+ 6,50
Petrofina (2)	1 962	+ 62
Primagaz	800	- 26
Raffinage (Fse du)	224	- 2
Royal Dutch (1)	440,50	+ 10,20
Sogerap	500	- 25
Total	698	- 3

(1) Coupon de 9,90 F.
(2) Coupon de 88 F

Bâtiment, travaux publics

	1-6-90	Diff.
Auxil. d'entr.	1 039	+ 8
Bouygues	665	- 9
Ciments français	1 752	+ 25
Aux. Ent.	1 134	+ 95
Bouygues	666	+ 1
Ciments F.	1 791	+ 39
Dumez	637	+ 11
GTM	1 722	+ 122
Immob. Phénix	123,50	+ 7,20
J. Lefebvre	989	- 34
Lafarge	498	+ 26
Poliet et Chausson	644	+ 23
SGE-SB	268 10	+ 11 10

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Elf-Aquitaine	1 297 783	914 915 782
SPEP	1 270 275	889 779 454
BSN	704 306	619 487 442
Ban. Int. Pla.	535 114	543 078 869
Lafarge-Cop.	1 021 775	488 543 830
Eaux (Gen. des)	155 868	422 030 494
CGE	648 073	411 641 020
Peugeot SA	400 917	335 587 937
LVMH	69 980	327 052 880
Eurodis. SCA	2 909 480	307 462 582
L'Air liquide	369 767	294 874 249
Saint-Gobain	494 339	290 639 554
Paribas Act. A.	429 308	290 119 869
Suez financière	594 277	264 627 762

(*) Du vendredi 25 mai 1990 au jeudi 31 mai 1990 inclus.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
BNP CI	+69,6	Sommer-Allib.	-10,0
Mar Pro S.	+11,1	Navig. Mixte	- 9,0
[illegible] int.	+10,2	Ingenico	- 8,4
Auxil. Entrepr.	+ 8,3	Saulnes-Regr.	- 6,5
UIC	+ 7,5	Saupiquet	- 6,5
Redoute (La)	+ 7,2	Rochette (La)	- 6,3
CMB Pack. SA	+ 6,5	[illegible]	- 6,0
GTM Entrepr.	+ 5,9	Casino	- 5,7
SGE	+ 5,5	Nordon et Cie	- 5,7
BHV	+ 5,5	CFAO	- 5,6
Lafarge-Coppée	+ 5,5	CICA	- 5,4
Rexel	+ 5,1	AGF	- 5,3
CEP Comm.	+ 5,0	SCOA	- 5,1
Poliet	+ 4,7	Bafip	- 5,0

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 25-5-90	Cours 1-6-90
Or fin (kilo en barre)	66 900	67 100
- (kilo en lingot)	67 450	67 200
Pièce française (20 fr.)	398	399
• Pièce française (10 fr.)	380	400
Pièce suisse (20 fr.)	431	427
Pièce latine (20 fr.)	384	387
• Pièce tunisienne (20 fr.)	382	392
Souverain	490	490
• Souverain Elizabeth II	497	492
• Demi-souverain	385	389
Pièce de 20 dollars	2 340	2 300
- 10 dollars	1 180	1 250
• - 5 dollars	775	725
- 50 pesos	2 500	2 600
• - 20 marks	535	546
- 10 florins	396	398
• - 5 roubles	276	280

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 1er juin 1990
Nombre de contrats : 50 830.

COURS	ÉCHÉANCES			
	Juin 90	Sept. 90	Déc. 90	Mars 91
Premier	-	-	-	-
+ haut	102,04	102,02	102,02	-
+ bas	101,80	101,84	101,92	-
Dernier	101,94	101,96	102,02	-
Compensation	101,94	101,96	102,02	102,02

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	28 mai	29 mai	30 mai	31 mai	1er juin
RM	1 418 753	2 313 979	3 765 915	4 218 817	-
Comptant					
R. et obl.	8 117 391	6 092 215	6 310 663	9 287 581	-
Actions	193 667	337 763	237 118	249 143	-
Total	9 729 811	8 743 957	[illegible]	13 755 541	

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1989)

Françaises	103	103,5	103,3	102,3	-
Étrangères	95,9	96,1	95,9	[illegible]	-

SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES (base 100, 31 décembre 1981)

Indice gén.	559	560	[illegible]	[illegible]	560

(base 1000, 31 décembre 1987)

Indice CAC 40	2 114,39	2 123,09	[illegible]	2 107,51	2 087,60

NEW-YORK

Au-dessus des 2 900 points

INDICE DOW JONES

+2,8 %

Après la pause toute relative observée la semaine précédente, la Bourse new-yorkaise a, ces derniers jours, repris son ascension. Les records sont tombés en cascade et, après une courte consolidation, l'indice Dow Jones des industrielles a pour la première fois en clôture franchi à la veille du week-end la barre des 2 900 pour s'inscrire à 2900,97 avec un gain de 80,05 points (+2,83%).

La performance est jolie dans la mesure où la semaine ne comportait que *quatre séances avec le chômage* du lundi 28 mai pour la célébration du Memorial Day et que l'approche rapide de ce nouveau seuil avec, désormais en vue, celui des 3 000 points, *constituait un frein puissant.* Le facteur technique a, de fait, joué quelque peu. Mais les ventes bénéficiaires ont été rapidement absorbées, témoignant de l'optimisme ambiant *autour du « Big Board ».*

Les investisseurs n'ont du reste pas été indifférents aux dernières statistiques tombées cette semaine. L'annonce d'une légère baisse (- 0,2 %) pour avril de l'indice composite censé refléter la conjoncture à venir, qui en d'autres temps aurait été accueilli dédaigneusement, a au contraire été interprété comme le signe d'une croissance « molle » capable d'écarter le risque inflationniste et donc aussi la menace d'un resserrement des conditions de crédit. Le marché obligataire ne s'y est du reste pas trompé sur lequel les taux longs ont fléchi de 0,24 point. Autre statistique allant dans le même sens, les commandes passées à l'industrie pour avril, qui, elles, ont baissé de 2,3 %, cela pour la première fois de l'année. Pour couronner le tout, les chiffres du chômage pour mai ont été publiés à la veille du week-end, faisant ressortir une très légère amélioration avec 64 000 emplois crées au lieu de 23 000 en avril.

En apparence, rien donc de très brillant, sinon que la croissance ne *risque pas de s'emballer outre-Atlan*tique. C'est essentiellement ce que retient la Communauté financière. Mais le phénomène déconcerte quand même les analystes, qui, tout *en reconnaissant* le bien-fondé du raisonnement des opérateurs, craignent que la faiblesse persistante de l'économie n'ait finalement un effet pervers sur les bénéfices des entreprises en les poussant à la baisse, ce qui serait, à l'évidence, un élément défavorable pour la Bourse.

Avec une séance en moins, l'activité hebdomadaire a diminué avec *690,50 millions* de titres échangés contre 817,35 millions la semaine précédente.

	Cours 25 mai	Cours 1 juin
Alcoa	65	66 3/4
ATT	41 5/8	42 1/8
Boeing	81 3/4	84 3/8
Chase Man. Bank	25 3/4	27
Du Pont de Nemours(*)	39 1/4	40 1/8
Eastman Kodak	40 1/2	39 5/8
Exxon	46 1/2	47 7/8
Ford	46 5/8	46 7/8
General Electric	68 3/8	69 1/2
General Motors	48 7/8	49 5/8
Goodyear	34 1/2	35 5/8
IBM	116 3/8	119 3/8
ITT	55 7/8	58 3/4
Mobil Oil	60 3/4	62 3/8
Pfizer	62 1/2	65
Schlumberger	55 1/8	58
Texaco	57 1/4	59 1/2
UAL Corp. (ex-Allegis)	150 1/2	159
Union Carbide	19 7/8	20
USX	33 7/8	33 3/4
Westinghouse	34 7/8	37 1/8
Xerox Corp	48 1/2	47 1/8

(*) Divisé par trois.

TOKYO

Stabilité

INDICE NIKKEI

+0,3 %

Après avoir enchaîné hausse sur hausse en mai, Tokyo marque maintenant le pas. Ouvrant *lundi* avec entrain à 33191,61, le Kabuto-Cho s'est ensuite légèrement replié pour terminer vendredi à 32 891,12 yens. *« Le marché a été trop rapide pour rattraper les 33 000 yens ces dernières semaines. Il est désormais dans une phase de consolidation »* juge M. Takashisa Iida, directeur général de la trésorerie de Yasuda Trust and Banking.

Cette tendance devrait marquer les séances à venir, estime ce responsable d'une des plus importantes institutions financières du Japon. *« Je ne prévois ni hausse ni baisse importante, mais une confirmation des cours actuels. »*

Comme les semaines précédentes, l'élément déterminant a été le niveau des parités monétaires. Le raffermissement de la monnaie japonaise avait poussé l'indice Nikkei en avant. L'effritement actuel du yen inverse le mouvement. Face au billet vert, la devise japonaise a perdu un peu de terrain en fin de semaine, passant de 150 à 152 unités pour un dollar. Mais c'est surtout vis-à-vis du mark qu'elle s'est montrée particulièrement faible, au point d'avoir *atteint un seuil qualifié de « plancher »* à Tokyo. Bien que les volumes d'échange aient été importants, Tokyo est resté sur la touche; l'attention des intervenants est allée pour l'essentiel à l'évolution politique en Europe et aux Etats-Unis. D'autant que l'actualité japonaise n'a été relevée par aucun fait marquant.

Cet état d'esprit général, placé sous le signe de la prudence, se *reflète dans les choix des investis*seurs. Ils se sont reportés vers les valeurs solides, celles des secteurs traditionnels de l'industrie japonaise : chantiers navals, *sidérurgie*, automobile. En revanche, très demandée il n'y a pas si longtemps, l'électronique a continué à être boudée.

correspondance
BRUNO BIROLLI

	Cours 25 mai	Cours 1er juin
Akai	1 030	1 040
Bridgestone	1 530	1 570
Canon	1 770	1 760
Fuji Bank	2 850	2 800
Honda Motors	1 800	1 800
Matsushita Electric	2 160	2 150
Mitsubishi Heavy	1 070	1 050
Sony Corp.	8 550	8 550
Toyota Motors	2 470	2 530

LONDRES

L'envolée

Le London Stock exchange a surmonté ses tendances pessimistes et à l'issue d'une véritable envolée des cours, les divers indices ont monté de 4,6%.

Le marché britannique a surtout bénéficié de l'effet d'entrainement déclenché par la hausse de Wall Street. Mais les rumeurs, qui ont circulé sur Enterprise Oil, dont on dit que l'un des actionnaires, à savoir I.C.I., aurait vendu sa participation, et qu'un autre, c'est-à-dire Elf Aquitaine s'apprêterait à lancer une OPA, ont contribué à entretenir un climat d'achats sur la place.

Indices «FT» du 1er juin: 100 valeurs, 2.371,4 (contre 2.265,6); 30 valeurs, 1.882,4 (contre 1.800); mines d'or, 212,2 (contre 211,2); Fonds d'Etat, 78,67 (contre 78,25).

	Cours 25 mai	Cours 1 juin
Bowater	512	524
BP	318	331
Charter	425	435
Courtaulds	335	348
De Beers (*)	15	15,44
Glaxo	785	788
GUS	13,50	13,63
ICI	11,63	12,03
Reuters	11,57	11,95
Shell	453	468
Unilever	667	348
Vickers	277	225

(*) En dollars.

FRANCFORT

En dents de scie

La tendance s'est notablement raffermie cette semaine à francfort, mais les cours ont néanmoins évolué en dents de scie. A la veille du *week-end, la hausse atteignait* néanmoins 1,85% en moyenne.

Le marché allemand a été tiraillé entre la satisfaction que lui a procuré la belle allure de Wall Street et de plusieurs gvrandes places internationales, et les craintes que lui inspirent les querelles internes sur le traité d'union économique et monétaire avec l'Allemagne de l'Est.

La *reprise* a été particulièrement marqué en début de semaine avec le retour des «zinzins» locaux et des opérateurs japonais.

Mais la tendance s'est ensuite légèrement alourdie sur des prises de bénéfices, quand même.

Indices du 1er juin: DAX, 1.856,95 (contre 1.823,17); Commerzbank, 2.265 (contre 2.242,80).

	Cours 25 mai	Cours 1 juin
AEG	298	298,90
BASF	292,50	303,30
Bayer	296,80	305,80
Commerzbank	276,50	283,70
Deutschebank	775	789,50
Hoechst	284,10	298,80
Karstadt	686	672
Mannesman	361,50	354,30
Siemens	719,30	728
Volkswagen	591	607,20

مطابق للأصل

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

L'écu retient toujours l'attention

Déçus dans leur attente d'une imminente réouverture de l'emprunt d'Etat français en écus de dix ans de durée, de nombreux spécialistes se demandent si un autre grand pays de la Communauté ne prendra pas les devants. Le sentiment général est que le marché de l'écu supporterait facilement une nouvelle et très grande opération à longue échéance pour le compte d'une des meilleures signatures du monde. On pense à l'Italie dont le succès récent sur l'euromarché est encore dans toutes les mémoires. On cite aussi l'Espagne qui a pris goût à l'écu et qui s'est promis de solliciter à nouveau ce marché où son Trésor s'est illustré. Certains eurobanquiers, parmi les plus éminents, vont jusqu'à mentionner l'Allemagne. Cette perspective, très séduisante, ne s'inscrit toutefois pas dans le cadre de la politique de Bonn. La République fédérale, qui a déjà rempli la moitié de son programme d'emprunt pour cette année, n'entend pas lever de fonds en devises et la Banque centrale de Francfort traite précisément l'écu comme une devise étrangère.

En outre, en dépit de la hausse récente du niveau des rendements outre-Rhin, le niveau de l'intérêt associé au *Deutschemark* est encore de loin inférieur à celui de l'écu.

La Grande-Bretagne, au contraire, trouverait sur ce plan un avantage évident. Le service d'une dette en écus lui reviendrait beaucoup moins cher qu'en livres sterling. Cela fait déjà plus d'un an que sur le marché monétaire – celui des instruments à court terme – Londres profite d'ailleurs de cette situation. Le Trésor britannique émet régulièrement, par voie d'adjudication, des certificats libellés en écus. Il n'a par contre émis aucun emprunt de longue durée. Lorsqu'un débiteur recueille des fonds à long terme dans une monnaie qui n'est pas la sienne, il lui faut obligatoirement prendre en considération le risque de change auquel il s'expose. Du fait de la vulnérabilité de la livre sterling, ce risque était considéré comme très important jusqu'à ces derniers jours.

La situation s'est modifiée considérablement depuis qu'il est question de faire entrer la livre dans le système monétaire européen. Aux bénéfices immédiatement comptables que tirerait la Grande-Bretagne d'un grand emprunt en écus qui remplacerait une partie de sa dette en livres, s'en ajouteraient d'autres dont l'importance apparaît bien plus considérable. *Menacée par le rapatriement en direction des Etats-Unis d'une partie du marché des titres en dollars*, la place financière de Londres serait au moins assurée de conserver le compartiment de la monnaie européenne dont le développement est tout à fait prometteur.

L'existence d'un très important gisement d'obligations d'Etat en écus permettrait rapidement de mettre sur pied un marché à terme dans la City, heurtant de front bien des ambitions manifestées ailleurs, notamment à Paris. En outre le pays en profiterait pour apparaître plus européen aux yeux de l'étranger, dans la mesure où emprunter en écus a souvent une signification politique marquée.

Deux euro-emprunts en écus ont vu le jour la semaine passée. Le plus grand se monte à 300 millions. D'une durée de sept ans, il a été lancé pour le compte de la Nouvelle-Zélande par le truchement de l'eurobanque londonienne de l'Union de banques suisses. Les obligations portent intérêt au taux de 10,625 % l'an. L'opération s'est fort bien déroulée, ce qui en soi est un événement important pour un pays qui, en novembre dernier, sous la pression des banques japonaises, avait été contraint à renoncer à émettre un emprunt de 50 milliards de yens qu'il envisageait de lancer à Tokyo.

Le facteur « taille » de l'émission

La seconde émission est pour le compte de la banque autrichienne du commerce extérieur, la Kontrollbank, un établissement public qui emprunte sous le couvert de l'Etat. Placée sous la conduite de Paribas, l'opération de 150 millions d'écus à cinq ans va s'ajouter dans quelques semaines à une première tranche *de 150 millions également* qui avait vu le jour en mars. La transaction est particulièrement intéressante parce qu'elle montre combien il est important pour un débiteur d'offrir aux investisseurs des titres qui soient facilement négociables, une qualité qui dépend notamment de la taille de l'emprunt. Lorsqu'il n'était question que de 150 millions, les titres *autrichiens rapportaient environ* 0,15 % de plus que les obligations de l'Etat espagnol dont la durée est la même. En fin de semaine, dans la perspective d'une augmentation à 300 millions d'écus, cette marge s'était considérable*ment rétrécie : elle n'était plus* que de quatre points de base. Le taux d'intérêt facial de ces obligations est de 10,75 %. Ce n'est pourtant pas ce qu'il en coûtera à *la Kontrollbank qui a conclu*, grâce à Paribas, un contrat d'échange particulièrement ingénieux. Tout se passe finalement pour le débiteur comme s'il s'était endetté en francs suisses et qu'il avait à rémunérer son emprunt en marks à des conditions très avantageuses.

Pour ce qui est des emprunteurs français, deux des plus prestigieuses signatures se sont présentées la semaine passée sur le marché international des capitaux. Le Crédit local de France a fait, mardi 29 mai, sa première apparition à Tokyo où il lui a été fait un très bon accueil. Son émission « samouraï » c'est-à-dire une transaction offerte en souscription publique sur le marché japonais pour le compte d'un débiteur étranger) était placée sous la conduite de la maison de titres Nomura. Elle porte sur 30 milliards de yens pour une durée de dix ans. Lancées à 10 % du pair, les obligations seront rémunérées au taux facial de 6,7 %. L'em*prunteur a swappé son opération*, ce qui lui procure finalement des fonds en francs français.

Sur le marché de l'eurofranc français, la Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises, établissement public qui *bénéficie de la garantie de l'Etat*, a levé 1 milliard de francs de titres à cinq ans en proposant un coupon d'intérêt de 10 %. Emise jeudi, la transaction, que dirige le *Crédit commercial de France*, a très bien résisté à la détérioration générale des marchés français de la fin de la semaine. A leur lancement, au pied des commissions, les titres rapportaient quelque 11 centimes de plus que les bons du Trésor de même durée. Reflet du succès de l'opération, leur rendement était vendredi exactement le même que celui de ces fonds d'Etat.

CHRISTOPHE VETTER

MATIÈRES PREMIÈRES

Rideau de fumée sur les céréales

Le marché mondial des céréales a perdu de sa fermeté au cours de ces dernières semaines. Le 1er juin, les cours du blé à Chicago se traitaient autour de 115/120 dollars la tonne, au lieu de 130 dollars au début du printemps. *« Les Américains ont démoli le marché*, accusait vendredi un négociant. *Ils savent qu'ils auront une grosse récolte de blé. Alors ils offrent des prix très bas. Ils viennent d'accepter des ordres algériens de 114/115 dollars la tonne en soft red winter, quand le maïs vaut 123 dollars ! »*

Manifestement, la stratégie des Etats-Unis sur les marchés céréa*liers ne plaît pas à tout le monde.* La campagne 1989-1990 qui vient de s'achever a été marquée par l'obstination des Américains à subventionner leurs exportations au-delà du nécessaire, les acheteurs n'ayant cessé de se manifester ces temps derniers. Les pays du Maghreb sont actuellement demandeurs, de même que la Syrie, la Jordanie, l'Irak. Les Américains estiment que les disponibilités en maïs seront limitées. Aussi écoulent-ils du blé pour usage fourrager. *« Pendant les trois premiers mois de la campagne, ils auraient pu éviter de subventionner leurs exportations »*, affirme-t-on dans une grande maison de négoce. *« Ils ont donné des bonus qui atteignaient jusqu'à 25 dollars la tonne. A la même époque de l'année précédente, le bonus ne dépassait pas 10 dollars... »*

La position américaine paraît d'autant plus irritante aux mar*chands de grains que le secrétaire* au Trésor des Etats-Unis, M. Nicholas Brady, affirmait le 30 mai à Paris sa volonté *« de mettre en place une discipline efficace dans le secteur agricole »*. Fustigeant les *« distorsions très sérieuses et onéreuses »* liées à ce commerce, il soulignait publiquement le caractère absurde des programmes *« d'aides à l'agriculture, de protection des importations et de subventions des exportations »*, qui ont pour effet de réduire les revenus tirés par les pays en développement de leurs propres échanges agricoles... Un beau rideau de fumée tendu par l'administration américaine sur les marchés céréaliers...

Il semble pourtant que, malgré ces discordances, certaines grandes firmes, qui avaient plutôt délaissé le commerce des grains en Europe, soient de nouveau entrées dans la danse. On parle ainsi du comptoir André, naguère géant du blé, qui s'était redéployé en particulier sur le soja argentin. La firme basée à *Lausanne vient ainsi de « débaucher »* quelques spécialistes de la Continental Grain, un des champions mondiaux du négoce céréalier. Quant au groupe italien Ferruzzi, qu'on croyait guéri de ses coups de poker après de lourdes pertes essuyées sur le marché du soja à Chicago, il est encore en lice. *« On le voit sur le blé et il continue à conclure des affaires curieuses. Il a ainsi vendu un bateau de soja argentin en Asie du sud-est à un prix ridicule »* commente un adversaire du « roi vert ».

Autre candidat aux batailles céréalières, la firme américaine Aron, une émanation du groupe de *courtage et de distribution* Goldman Sachs. Composée de transfuges du groupe de négoce Louis-Dreyfus, cette société compte bien prendre une part des échanges européens de grain. Avec l'espoir de profiter de nouveaux flux à l'Est ? L'incertitude est encore trop grande. S'il est improbable de voir l'Union soviétique revenir comme vendeur sur le marché, même à moyen terme, certains pays de l'ancien rideau de fer offrent en revanche des possibilités. La Pologne exporte ainsi du colza vers la CEE et le Mexique. Ils sont prêts à écouler de l'avoine et du seigle. Un responsable agricole hongrois soulignait récemment que l'unification de l'Allemagne privait son pays d'un débouché substantiel vers la RDA. *Il* se proposait de demander des compensations à Bruxelles...

ÉRIC FOTTORINO

PRODUITS	COURS DU 1-6
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 487 (– 29) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 598 (+ 26) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	8 300 (– 175) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Août	2 358 (– 137) Francs/tonne
Café (Londres) Juillet	638 (– 28) Livres/tonne
Cacao (New-York) Juillet	1 347 (– 117) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Juillet	329 (– 1) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Juillet	275 (– 9) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Juillet	176,1 (– 6,1) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

Un forum sur l'homme et sa forêt. Le 7 mai au Palais des congrès de Nancy se tiendra un forum consacré à « l'homme et sa forêt », sous le haut patronage du président de la République, M. François Mitterrand. Berceau de la sylviculture, l'Europe offre un modèle forestier qui allie l'écologie et l'exploitation économique. Ce modèle a-t-il un avenir ? Quel est l'état de santé des forêts ? Quels dangers *guettent les forêts tropicales ? Comment* agir sur l'évolution des peuplements dans le monde ? Une pléiade de spécialistes seront réunis à Nancy pour répondre à ces questions d'une brûlante actualité.

DEVISES ET OR

La lire et la peseta en flèche

On aura tout vu ! La Banque de France, la Banque d'Italie et la Banque d'Espagne sont contraintes d'intervenir énergiquement pour *empêcher lire et peseta de monter* trop haut au sein du Système monétaire européen.

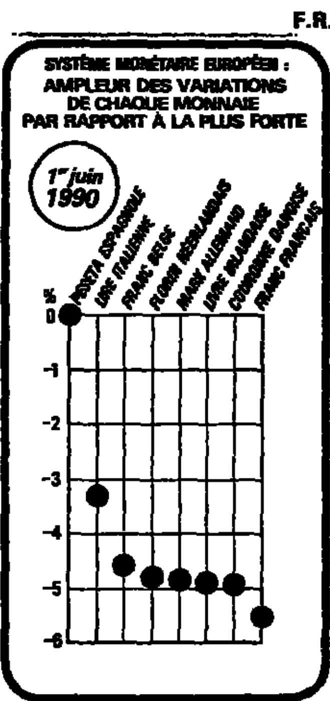
A Paris, la devise italienne vient buter contre son cours plafond de *4,5840 francs pour 1 000 lires. Le* montant des interventions, à savoir des ventes de lires sur notre place et des achats de francs à Milan a dépassé 3 milliards de francs en cinq ou six séances, ce qui n'est pas énorme, mais commence tout de même à ennuyer les *dirigeants des banques centrales* européennes.

La levée du contrôle des changes italien le 14 mai et l'abaissement d'un point du taux d'escompte *dans la péninsule, ramené de* 13,5 % à 12,5 % ont eu un effet magique : les capitaux rentrent en masse en Italie, puisque les autorités monétaires ont confiance, et que les rémunérations offertes sont parmi les plus élevées d'Europe, hors inflation bien entendu. De toute façon, ces capitaux se placent à court terme, pour plus de sécurité et, comme les détenteurs estiment ne courir aucun danger sur la *lire dans l'immédiat, ils veulent* profiter des 12 1/2 % en vigueur de l'autre côté des Alpes. En outre, la saison touristique commence en Italie où l'afflux habituel de *devises sera encore grossi par* le Mondial. Dans l'immédiat, il n'y a guère d'espoir de voir la lire perdre un peu de sa vigueur, le ministre du budget écartant au surplus toute nouvelle baisse des taux dans l'avenir. Une telle mesure serait, de toute façon, peu efficace et les ban*ques centrales devront prendre leur* mal en patience.

A Madrid, la Banque d'Espagne doit également soutenir le franc français en vendant des pesetas, ce *qui est tout de même paradoxal* pour un pays où l'inflation dépasse 6 %. Mais les taux d'intérêt y sont très élevés et les capitaux affluent, notamment pour s'investir. Telles sont les joies du Système monétaire européen avec cette nouveauté néanmoins : on était auparavant habitué à des choix imposés par la force du mark et la faiblesse d'autres monnaies. Ailleurs, l'événement de la semaine a été le vif raffermissement du dollar, en raison de la montée des inquiétudes *dans l'attente du sommet* Bush-Gorbatchev.

Ce raffermissement s'est effectué aux dépens du mark dopé au départ par la rumeur d'un relèvement des taux directeurs de la Bundesbank qui ne s'est pas pro*duit. Il s'est effectué aussi vis-à-vis* du yen un peu éprouvé par le fléchissement de l'excédent commercial nippon. Le cours de la devise japonaise est resté faible à Paris à *3,76 francs pour 100* yens, ce qui inquiète les industriels français de l'automobile et de l'électronique.

F.R.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 28 MAI AU 1er JUIN 1990

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,6880	–	17,5963	70,2247	59,4000	2,8843	52,7704	0,0806
	1,6910	–	17,6616	70,2247	59,4530	2,8876	52,8681	0,0810
Paris	9,5929	5,6830	–	399,88	337,57	16,3916	299,90	4,5830
	9,5744	5,6620	–	397,61	336,62	16,3499	2,9934	4,5883
Zurich	2,4037	1,4240	25,0576	–	84,5857	4,1073	75,1451	1,1483
	2,4080	1,4240	25,1501	–	84,6611	4,1120	75,2842	1,1540
Francfort	2,8417	1,6835	29,6235	118,22	–	4,8558	88,8390	1,3577
	2,8443	1,6820	29,7068	118,12	–	4,8571	88,9241	1,3630
Bruxelles	58,5230	34,67	6,1009	24,3469	20,5940	–	18,2955	2,7959
	58,5593	34,63	6,2928	25,0211	21,1831	–	18,3082	2,8063
Amsterdam	3,1987	1,8950	33,3444	133,07	112,56	5,4658	–	1,5282
	3,1985	1,8915	33,4069	132,83	112,45	5,4620	–	1,5328
Milan	2093,12	1240	218,19	870,78	736,56	35,7658	654,35	–
	2086,69	1234	217,94	866,57	733,65	35,6338	652,39	–
Tokyo	254,88	151,50	26,5703	106,03	89,6941	453,35	79,6834	0,1218
	253,23	149,75	26,4483	105,16	89,0309	432,43	79,1700	0,1214

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 1er juin, 3,7636 F contre 3,7810 F le vendredi 25 mai.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Changement d'atmosphère en France

Sur le front des taux d'intérêt, cette semaine, l'atmosphère a été manifestement meilleure aux Etats-Unis et en Allemagne, où les rendements s'orientent à la baisse, qu'en France où une certaine inquiétude d'ordre politique a un peu déprimé le marché.

Aux Etats-Unis, la publication très attendue des chiffres du chômage a fait apparaître une légère diminution du nombre des sans-emploi – ils représentent 5,3 % de la population active en mai, au lieu de 5,4 % en avril, – mais aussi une forte contraction des créations d'emplois : 17 000 au lieu des 26 000 prévues en ne tenant pas compte des 147 000 emplois temporaires créés pour le recensement. En outre, 23 000 *emplois ont été perdus* en mai au lieu de 16 000 en avril. Dans l'industrie, 35 000 postes ont disparu le mois dernier (310 000 depuis mars 1984), spécialement dans la construction, l'électronique, l'automobile et la confection. Même les services, qui jusqu'à présent affichaient une tendance nettement positive, connaissent à leur tour un affaiblissement.

Ces chiffres semblent montrer que la conjoncture se dégrade dans l'économie américaine, surtout si on y ajoute une diminution des ventes de maisons individuelles. *Mais les analystes ne croient pas* que cette dégradation incite la Réserve fédérale des Etats-Unis à assouplir prochainement sa politique pour stimuler la croissance. Un tel assouplissement dépend de la poursuite de la décélération de l'économie dans les prochains *mois, ce qui n'est nullement* certain. De toute façon, on ne la voit pas se produire avant juillet.

En attendant, la publication des chiffres de chômage a fait renaître les espoirs d'une baisse des taux d'intérêt, avec, pour conséquence un vif fléchissement du rendement des *obligations d'Etat*, l'emprunt à trente ans revenant en fin de semaine de 8,65 % à 8,44 %, le plus gros du recul étant acquis dans l'après-midi de vendredi.

En Allemagne *fédérale*, le rendement des emprunts d'Etat à dix ans, les Bunds, a glissé lui aussi, passant de 8,73 % à 8,65 %. Pendant la première moitié de la semaine, de nombreux opérateurs spéculaient sur un relèvement des taux directeurs de la Banque fédérale d'Allemagne, à l'issue de son conseil d'administration du jeudi. *Mais rien de tel ne se produisit*. A vrai dire, les autorités monétaires *allemandes ne semblent guère* disposées à durcir leur politique, du moins dans l'immédiat. Sans doute après M. Noelling, président de la Banque centrale de Hambourg, un autre administrateur de la Bundesbank, M. Helmut Hesse, président de la Banque centrale de Basse-Saxe *a mis en garde contre un danger* majeur d'inflation après l'union RFA-RDA. Pour lui, une politique monétaire plus restrictive n'est pas la solution, puisqu'elle pourrait ralentir la reconstruction de l'économie est-allemande. Mais les dirigeants de la Bundesbank restent sereins, pour *l'instant du moins*. La hausse des prix domestiques n'a pas dépassé 0,2 % en mai, (2,3 % en glissement annuel) et la croissance de la masse monétaire a lieu dans la fourchette prévue (+ 4 % à + 6 %). De toute façon, les décisions de la Bundesbank en matière de taux directeurs sont imprévues et imprévisibles.

La crainte d'un retour à l'inflation

A Paris, l'amélioration qui se dessinait en début de semaine jusqu'à mercredi matin, en sympathie avec Francfort, n'a pas tenu. Le *discours d'Auxerre du président de* la République sur le relèvement des bas salaires fait craindre à certains étrangers un retour de l'inflation, ce qui paraît tout de même exagéré si l'on pense aux 6 % d'augmentation de leurs rémunérations qu'ont décrochés récemment les *métallurgistes allemands*. Mais, à l'extérieur de nos frontières, on avait sans doute un peu trop parié sur la prospérité française. Cette péripétie, qui survient après la petite frayeur causée par le suspense sur le vote de la censure à l'Assemblée nationale il y a peu, donne l'occasion de prendre des bénéfices. Ainsi a-t-elle servi des ventes de bons du Trésor par des Japonais. Sur le MATIF, l'évolution des cours a reflété le changement d'atmosphère. De 102,20, le cours de l'échéance juin commençait par monter à 102,80 pour redescendre, *brusquement*, à 101,80 et remonter en fin de semaine à 102,20 environ par sympathie avec New-York. Lentement, l'OAT à 10 %, de son côté, redes*cendait initialement de 9,73 % à* 9,57 % dans une petite euphorie communicative, puis il remontait à 9,74 %, l'écart avec l'emprunt allemand à dix ans repassant au-des*sus de 1 point, alors qu'il se situait* à 0,9 point mardi. Bref, un véritable ciel *de traîne assez perturbé*, comme on dit en météorologie.

Ce petit accès de morosité a, bien entendu, rendu plus difficile la tâche des émetteurs d'emprunts. *Le Crédit foncier et Air France* ont, tous deux, bénéficié de bonnes conditions mardi et mercredi matin, avant de voir se refermer les créneaux mercredi soir. Ainsi, le Crédit foncier qui levait 2 milliards de francs avec la BNP comme chef de file, a-t-il assez aisément casé une tranche autonominale de 10 %, et plus difficilement, une autre tranche à 9,70 %, bien que les rendements réels offerts aux prêteurs aient dépassé *10 % avec les ristournes sur com*mission de placement. Quant à Air France, dont le retour sur le marché primaire – le premier depuis longtemps – était fort attendu, l'opération était plus sportive. La compagnie nationale demandait 1 milliard de francs à dix ans à *9,80 % nominal avec un rendement* réel de 9,86 %, considéré par le marché comme très « tiré ». Lancé le mercredi matin, juste avant le retournement de tendance défavorable, son emprunt connut des moments difficiles. Le syndicat de placement, conduit par le Crédit *agricole et comprenant la Caisse* des dépôts et Indosuez, aurait dû, dit-on, en ravaler 10 % à 25 %. Par la suite, les souscripteurs se montrèrent à nouveau, et le syndicat ne *se montra pas trop mécontent*, compte tenu du mauvais climat de la seconde moitié de la semaine. Pour la prochaine période hebdomadaire, aucune émission n'est prévue, hormis l'adjudication mensuelle d'obligations assimilables du Trésor. Ce qui est bien suffisant.

Il est piquant de relever que le marché ne manque pas de liquidités. Trois obligations assimilables du Trésor viennent de payer 8,5 milliards de coupons et, en juin, ce sont 55 milliards de francs de remboursements et de coupons qui déferleront. Mais la plupart de ces tombées sont largement anticipées et vont, le plus souvent, grossir la masse des capitaux placés à court terme. Les temps ne sont pas encore mûrs, semble-t-il, pour une réelle détente des taux d'intérêt à long terme, d'autant que les craintes évoquées précédemment et le léger recul du franc excluent, en principe, toute nouvelle dimi*nution des taux directeurs* de la Banque de France. Temps couvert sur le front des taux en France.

FRANÇOIS RENARD

Le Monde

Rebondissement dans le feuilleton de la Normed

Le tribunal ordonne l'évacuation des terrains privés des chantiers navals de La Ciotat

Un nouvel épisode a marqué le 1er juin l'interminable conflit des chantiers navals de La Ciotat. Statuant en référé, le tribunal de grande instance de Marseille a ordonné le libre accès aux 13 hectares du domaine privé de Normed, au profit de la société d'économie mixte SEMICA.

Celle-ci est une émanation de la commune de La Ciotat qui avait acquis ces terrains au début de l'année, faisant jouer son droit de préemption. Jusqu'à maintenant les accès sont occupés par des salariés de Lexmar, pour la majorité membres de la CGT.

Le tribunal *«fait interdiction à toute personne de s'opposer à l'entrée de SEMICA sur les parcelles litigieuses, sous peine d'astreinte provisoire de 10 000 francs par infraction constatée.»* Il ordonne en outre *«en tant que de besoin l'expulsion de toute personne non autorisée par SEMICA»*. Toutefois les juges autorisent Lexmar et le comité d'établissement à garder un accès au domaine public maritime, *ne serait-ce que pour permettre* le fonctionnement des installations téléphoniques et électriques.

Par ailleurs M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie, a écrit le 29 mai à M. Adam Backstrom, président de Lexmar, pour lui renouveler *officiellement et fermement* l'hostilité du gouvernement à la réouverture du chantier naval.

Le ministre de l'industrie juge les élements financiers qui lui ont été remis par Lexmar *«sommaires»*. *«Votre projet conduit à un chantier« sur le papier» aussi idéal que théorique qui n'est pas viable industriellement. Vous prévoyez enfin d'assurer une protection sociale minimale au niveau légal, ce qui est sans rapport avec les pratiques des entreprises françaises de cette taille ou celles qui prévalaient à Normed.»* M. Fauroux demande à M. Backstrom *«de retirer son projet»*.

F. GR

Le rapport public du Conseil d'Etat

Les artisans du droit ne doivent plus oublier les normes européennes

Le Conseil d'Etat ne veut plus travailler dans l'ombre et n'apparaître que lorsqu'il annule des *élections municipales*. Il tient à faire savoir qu'il est aussi le « conseil » du gouvernement auquel il fournit avis et études. Depuis l'an dernier, il édite donc, à la Documentation française, son rapport public dans lequel il dresse le bilan de son activité, ce qui lui permet de faire la synthèse des observations qu'il a été amené à faire, tant en rendant ses décisions contentieuses qu'en examinant les projets de loi ou de décret préparés par les ministères. Cette année, il a mis volontairement l'accent sur l'obligation de plus en plus pressante pour la législation française de se mettre en conformité avec le droit international, et particulièrement *européen*.

Longtemps le Conseil d'État a donné l'image d'un farouche défenseur des prérogatives de l'Etat national. Son actuel vice-président, M. Marceau Long, l'a reconnu, mercredi 30 mai, en présentant à la *presse le rapport public de l'institution* du Palais-Royal. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Que ce soit comme juge, que ce soit comme donneuse d'avis, la haute juridiction administrative n'a cessé, tout au long de l'année 1989, de se frotter à l'Europe et de devoir signifier à tous ceux qui auraient tendance à l'oublier que le droit français devait dorénavant obéir aux normes fixées à Bruxelles.

La victoire de l'Europe a été totale, et le Conseil d'Etat en a lui-même apporté l'éclatante confirmation en opérant un brutal retournement de jurisprudence. Dans l'arrêt dit «Nicolo», du nom du requérant, rendu le 20 octobre (*le Monde* du 21 octobre), il a décidé, contrairement à ce qu'il affirmait jusqu'alors, qu'il avait le pouvoir de vérifier la conformité aux traités des lois *qui leurs sont postérieures.*

Déja, le 3 février 1989, dans son arrêt «Alitalia», il avait aussi décidé *que toute* personne intéressée pouvait demander la mise en conformité d'une disposition réglementaire française avec une directive des Communautés européennes. Après le Conseil constitutionnel, après la Cour de cassation, le Conseil d'Etat reconnaissait la primauté du droit européen sur le droit national, y compris sur le droit administratif, outil essentiel du fonctionnement de l'Etat-nation.

Réformer l'administration

De cette constatation, le Conseil a commencé à tirer les leçons pour le gouvernement. D'abord à la *demande du premier ministre* qui, le 21 novembre 1988, l'avait chargé *d'entreprendre une réflexion synthétique* sur les moyens d'amplifier l'effort d'adaptation du droit interne aux exigences communautaire. Pour ce faire, une commission spéciale – que préside M. Long lui même – a été instituée; elle est aidée par plusieurs groupes de travail composés aussi bien de membres du Conseil que de personnalités extérieures. Déjà plusieurs rapports ont été remis, notamment sur les *conséquences* pour les professions réglementées du marché unique ; d'autres études sont en cours, comme celle sur l'ouverture des marchés publics à la concurrence communautaire.

De tout cela le Conseil d'Etat tire, dans son rapport public, diverses leçons qui sont autant de rappels à l'ordre pour le gouvernement et l'administration. D'abord, celle-ci, lorsqu'elle prépare les projets de lois ou de décrets, *«doit étudier de façon très approfondie la compatibilité entre les dispositions envisagées et le droit européen»*, ce qui implique, notamment, *«une amélioration de la connaissance du droit communautaire qui demeure, en règle générale, insuffisante»*, et même de la législation des autres États membres de la Communauté. *Le Conseil constate* aussi *«trop souvent»* que ne sont pas effectuées les consultations prévues des organes communautaires.

Plus grave encore, l'assemblée du Palais-Royal souligne que l'administration n'a pas été adaptée à l'inflation du nombre des directives communautaires puisque son organisation *«pour l'essentiel est restée identique à celle qui existait dans les premières années de la construction européenne»*. Ainsi son rapport public est contraint de faire remarquer que *«les difficultés principales tiennent, sans doute, à l'insuffisante formation des fonctionnaires sur les questions de droit communautaire, à la faiblesse des moyens disponibles dans certaines administrations et enfin à la dissociation trop fréquente au sein des ministères entre des tâches de négociation d'une part et, d'autre part, celles de transcription et de suivi des textes encore trop souvent négligées»*.

Le gouvernement devra tenir *compte* de ces «conseils» s'il veut que l'union de l'Europe ne se construise pas seulement à Bruxelles, mais aussi à Paris.

THIERRY BRÉHIER

La Lorraine a perdu 17 000 habitants en huit ans

Avec 2 302 900 habitants, la Lorraine en a perdu 17 000 depuis le début de 1982 (– 0,09 % par an contre – 0,07 % par an entre 1975 et 1982), par suite des départs (qui ont dépassé de 110 600 les arrivées), alors que la croissance naturelle de la population a été de 93 600 : ce sont les premiers résultats du recensement annoncés vendredi 1er juin par la direction régionale de l'INSEE.

Sur les huit années, les pertes ont touché à la fois des zones plus rurales, comme le département de la Meuse (– 2 %), en particulier dans le nord (– 3,2 %), les Vosges (– 2,5 %), notamment à l'ouest (– 5,4 %), et des bassins d'emplois industriels en déclin, comme Longwy (– 11,2 %) et Briey (– 4,8 %). En revanche, le département de la Meurthe-et-Moselle n'a perdu que 0,8 % de ses habitants, la Moselle en a gagné 0,7 %, et les principaux centres urbains ont vu leur population progresser : de 4,6 % pour Metz, de 1,7 % pour Nancy et de 4,5 % pour Toul.

AFRIQUE DU SUD

La ségrégation raciale dans les lieux publics sera supprimée le 15 octobre

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Lentement mais sûrement, le président Frederik De Klerk *continue* de saper les fondements de l'apartheid, en dépit *de la radicalisation* croissante de l'opposition de droite. Son gouvernement *a déposé*, vendredi 1er juin, un projet de loi sur l'abolition du *Separate Amenities Act*, l'«apartheid mesquin» qui régit la ségrégation raciale dans les lieux ouverts au public. Sauf imprévu, la nouvelle loi, qui prendra effet le 15 octobre prochain, ouvrira en principe aux «non-blancs» les portes de tous les lieux publics qui leurs étaient fermées depuis 1953.

Le projet de loi écorne également le *Group Areas Act*, la loi sur les lieux de résidences séparés en fonction de la couleur de la peau, la loi sur les transports routiers ainsi que des législations régionales affectant les provinces du Cap, du Natal, du Transvaal et de l'Etat libre d'Orange, sans que celles-ci soient abolies pour autant. Loin s'en faut ! L'habitat séparé, la loi sur la répartition des terres et celle qui définit la «nationalité» des noirs en fonction de la langue qu'ils parlent et les contraints de vivre dans des *homelands* sont toujours en vigueur, colonne vertébrale d'un système *fondé sur la discrimination* raciale.

Le *Separate Amenities Act* a été battu en brèche au cours des dernières années dans les grandes villes plutôt «libérales» comme Johannesburg ou Le Cap où des quartiers entiers sont devenus *«gris»*, de fait, depuis que noirs et blancs y cohabitent. Mais le texte existe toujours *officiellement. Il est parfois appliqué* au pied de la lettre. Après les élections municipales d'octobre 1988, plusieurs municipalités conquises par le Parti conservateur avaient rétabli une stricte discrimination dans les parcs, les bibliothèques et les bâtiments placés sous leur contrôle administratif, ce qui avait, à l'époque, provoqué un tollé politique.

Il y a deux semaines, le ministre de la santé, Mme Rina Venter, avait proclamé la fin de l'apartheid dans les hôpitaux. L'annonce de l'abrogation du *Separate Amenities Act* quarante huit heures avant le départ de M. Nelson Mandela pour une série de *visites en Europe n'est pas* fortuite. Le vice-président de l'ANC n'a en effet pas changé son fusil d'épaule. Il continue, contre vents et marées, de réclamer le maintien des sanctions à *l'encontre du régime de* Prétoria. Les dirigeants européens, de *leur côté, ont* demandé du concret à M. De Klerk avant de revoir leur politique économique vis-à-vis de l'Afrique du sud et éventuellement de décider de lever les sanctions lors du sommet de Dublin, le 25 juin prochain.

FREDERIC FRITSCHER

LIBERIA

Le président Doe veut quitter le pouvoir... en 1991

Le président Samuel Doe a annoncé, vendredi 1er juin, lors d'une conférence de presse à Monrovia, qu'il ne se présenterait pas aux élections générales prévues en octobre 1991. *«Après dix ans de harcèlements politiques et sociaux, je mérite d'avoir l'esprit en paix»*, a déclaré le président Doe, *quarante ans, qui a pris le* pouvoir à la suite d'un coup d'Etat sanglant, le *12 avril 1980*. Le chef de l'Etat a ajouté que cette décision avait été prise *«dans l'intérêt de la paix et de la stabilité au Liberia»*, où les rebelles du Front patriotique national libérien (NPLF) menacent de plus en plus sérieusement son régime.

Le président Doe a par ailleurs démenti des informations faisant état de la défection de plusieurs membres de son cabinet qui auraient fui le pays.

Le gouvernement, a-t-il dit, a par ailleurs approuvé le déploiement de six bateaux de la marine américaine, avec à leur bord deux mille marines, près des côtes libériennes, en vue d'une éventuelle évacuation des ressortissants américains.

La France a de son côté réduit le personnel de son ambassade et conseillé aux quelque cent cinquante ressortissants français de faire partir les femmes et les enfants. – *(AFP, Reuter.)*

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 2 juin 1990 a été tiré à 505 785 exemplaires.

La lassitude des magistrats des tribunaux administratifs

Le fonctionnement de la justice administrative s'est amélioré. M. Marceau Long l'a constaté, *pour s'en féliciter au cours de sa* conférence de presse. Effectivement, pour la première fois depuis vingt ans, le Conseil d'Etat a reçu, en 1989, moins *d'affaires qu'il n'en a jugé, et cela* grâce à la réforme qui a créé les cours administratives d'appel. De même, si le nombre de recours déposés près des tribunaux administratifs continue à augmenter, c'est moins que par le passé ; surtout, avant même que la croissance des effectifs des magistrats de ceux-ci ne produise son plein effet, le nombre d'affaires jugées a augmenté grâce à une amélioration de la «productivité» de chaque juge, de l'ordre de 7 %.

Les membres des tribunaux administratifs aimeraient bien être remerciés des efforts qu'ils ont, ainsi, consentis. C'est loin d'être le cas. La création des cours d'appel, en attirant à elles bien des magistrats les plus chevronnés, a fortement perturbé le fonctionnement des tribunaux de première instance, les places y *étant comblées par de nouveaux* juges, donc moins expérimentés. Les conditions de travail se sont même détériorées, puisque, malgré l'accroissement des affaires *à traiter, le personnel des greffes* et des secrétariats n'a guère augmenté.

En revanche, il est vrai que les magistrats administratifs ont obtenu satisfaction à l'une de *leurs plus anciennes : ils dépen*dent non plus du ministère de l'intérieur, mais de celui de la justice, et, en fait, directement du vice-président du Conseil d'Etat, qui est responsable de la gestion du corps. Or cela ne paraît pas se passer bien, puisque le syndicat de la juridiction administrative se plaint que *«des règles claires disparaissent au profit d'une gestion dite personnalisée»*; il dénonce, aussi, *«le paternalisme et l'autoritarisme»* de cette gestion.

Surtout, les membres de ces tribunaux estiment qu'ils sont moins bien payés que les autres *fonctionnaires de même niveau*. Sur ce point M. Long a reconnu qu'ils *«n'étaient pas bien traités»*, mais il a ajouté que le ministère des finances était resté sourd à ses demandes. Les magistrats administratifs reçoi*vent, en effet, des primes en* moyenne de moitié inférieures à celles de leurs confrères des chambres régionales des comptes, alors que les uns et les autres sont, en général, des anciens élèves de l'ENA.

Si le ministère des finances s'est montré intraitable, c'est, en fait, qu'il redoute qu'en donnant satisfaction aux magistrats administratifs, il n'incite ceux de l'or*dre judiciaire à exiger la* même augmentation, car les uns et les autres bénéficient des mêmes primes... les plus faibles de celles touchées par les corps *recrutés par la voie de l'ENA ou* de concours de niveau équivalent.

Pour exprimer leur «lassitude», le syndicat de la juridiction administrative et l'union syndicale des magistrats administratifs ont donné une consigne de grève *pour les 5, 6 et 7 juin. L'événe*ment est exceptionnel. Ce n'est qu'un signe de plus du malaise de la justice française.

Th. B.

SVM
SCIENCE & VIE MICRO
RÉVOLUTIONNAIRE : L'ORDINATEUR SANS CLAVIER

Le GRIDPAD ouvre une nouvelle ère du dialogue entre l'homme et l'ordinateur
Après le clavier et la souris, voici... le stylo.
Vous écrivez directement sur l'écran pour saisir un texte, un graphique, ou piloter une information.
SVM vous dit tout sur cet ordinateur révolutionnaire qui concrétise le vieux rêve de la reconnaissance de l'écriture.

ÉGALEMENT AU SOMMAIRE
• WINDOWS 3 : les PC rattrapent le MAC
• 44 utilitaires pour améliorer votre Atari ST
• Bases de données sur Macintosh : les nouvelles dimensions des 4D

N° 1 DE LA PRESSE INFORMATIQUE